

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION 3 24 01
REDACTION (039) 2 53 77/3 24 03



Le Dr Kantrowitz (à gauche) et son patient Louis Block 57 ans. (bélino AP)

La cinquième transplantation de cœur humain aboutit à un échec LOUIS BLOCK, 57 ANS. EST DECEDE HIER MATIN, SEPT HEURES APRES L'OPERATION

● VOIR NOS INFORMATIONS EN DERNIERE PAGE

Eisenhower est plus populaire que Johnson

Le président Johnson a perdu son rang de première personnalité mondiale, au profit de l'ancien président Eisenhower, c'est en fait la première fois depuis 1951 qu'un sondage indique que le président en exercice n'est pas l'homme le plus populaire aux Etats-Unis.

En troisième position vient l'évan-

gélisme Billy Graham et en quatrième position on trouve le sénateur Robert Kennedy. On retrouve l'ancien vice-président Nixon en septième place, l'ancien gouverneur Wallace en huitième et le gouverneur Reagan, de Californie, en neuvième place.

(upi)

La Chaux-de-Fonds Inauguration de la nouvelle cure du Grand-Temple

● Voir notre reportage illustré en page 5.

La dévaluation de la livre fait le beurre des Français

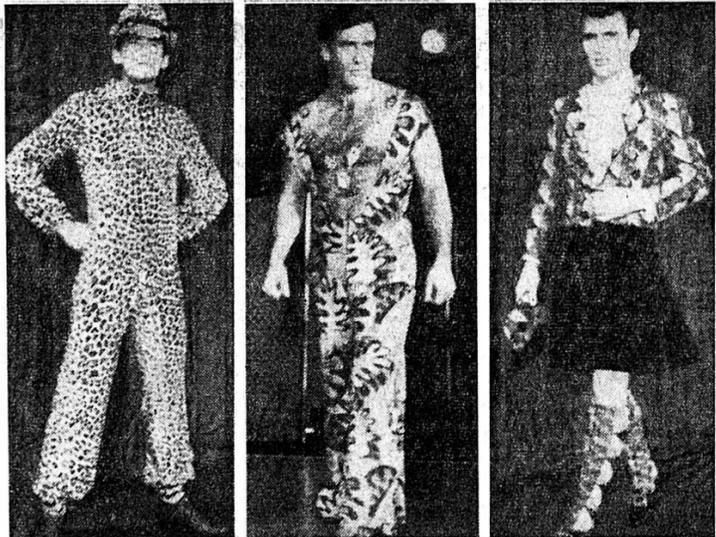
La dévaluation de la livre sterling a pour conséquence que les Français et les Belges vont faire leurs achats à Douvres. La plupart

sont des habitants de Calais, pour les Français et d'Ostende pour les Belges. Les prix des marchandises sont si avantageux que dans plu-

sieurs cas les dépenses occasionnées par le déplacement du continent à l'île sont largement couvertes. La Chambre du commerce de Douvres soutient cette tendance et publie même des journaux franco-anglais qui sont vendus sur les côtes françaises. Les marchands quant à eux, affichent les prix en francs français et les sociétés de navigation anglaises organisent des transports spéciaux dont les prix comprennent une nuit à l'hôtel et le petit-déjeuner.

Parmi les objets qui sont les plus avantageux, il faut signaler les vêtements et les textiles, les denrées coloniales et avant tout le beurre dont le prix, en Angleterre, équivaut au 50 pour cent de celui de la France. (ats)

TENUES POUR HOMMES ÉMANCIPÉS



Lors d'un défilé de mode masculine qui s'est déroulé à New York, on a pu admirer les trois modèles suivants, destinés aux « hommes émancipés » ; à gauche, un ensemble-léopard de 1000 dollars ; au centre, un pyjama en jersey imprimé de 1000 dollars également ; à droite, une tenue de soirée avec kilt pour la modique somme de 3500 dollars... (bélino AP)

Mort de Louis Aubert

Le compositeur Louis Aubert est décédé hier à son domicile de Paris, à l'âge de 90 ans.

Disciple de Gabriel Fauré, dont il avait été l'élève au Conservatoire, on lui doit plusieurs œuvres lyriques, en particulier « La forêt bleue », un conte en trois actes, « Crépuscule d'automne », une fantaisie pour piano et orchestre, « Habanera ». Il était membre du jury du Conservatoire national de musique et membre de l'Académie des Beaux-Arts. (upi)

Coups d'œil horlogers

II

L'année 1967 pour l'industrie horlogère suisse fut bonne.

Bien qu'elle se soit terminée par un léger ralentissement, dont il faudra tenir compte et qui se répercutera certainement dans le premier trimestre à venir.

Que sera 1968 ?

Pour une industrie qui dépend au 97 pour cent des marchés étrangers, il est bien difficile d'établir un pronostic. Si l'on songe, en effet, que les USA sont à la veille de leur plus grande bataille électorale ; que l'Angleterre, elle, se bat pour ne pas s'effondrer économiquement ; qu'on se bat au Vietnam et au Yémen ; et qu'il faudra faire preuve d'une singulière virtuosité diplomatique pour éviter qu'on ne recommence sur le front de Suez et du Sinaï, on se rend compte aisément quelles rancunes ou violences contingent l'avenir. URSS et USA conti-

nent au surplus à s'affronter, en hésitant entre une politique de coopération ou d'escalade. Selon un rapport secret du Pentagone : Avec un milliard de dollars, par an, d'armes fournies au Vietnam Nord, l'URSS réussit à brouiller les USA avec ses alliés, à diviser l'opinion américaine et fait dépendre à l'Amérique vingt-six milliards de dollars pour la guerre. Quel avantage M. Johnson n'aurait-il pas — momentanément du moins — à négocier la paix ? Ce serait également la plus grosse déception pour Mao, qui n'a renoncé ni à lancer l'Asie contre l'Occident, ni à détruire l'URSS. Enfin alors que les pays de l'Est tendent de plus en plus à se libérer de la tutelle de Moscou, réapparaît le problème lancinant de la course aux armements. On prévoit qu'en 1968 Russes et Américains posséderont la bombe orbitale opérationnelle non détectable au radar. Dès lors il faudra ou

causer ou s'engager dans des frais supplémentaires pour les antimissiles.

Si l'on ajoute à cela les inconnues monétaires, économiques et sociales, on s'aperçoit à quel point le mystère s'épaissit.

Mais la situation était déjà la même en 1967, et les cotes d'exportations horlogères ont dépassé les 2 milliards !

Alors ? Pourquoi craindre ou désespérer ?

Le monde a pris l'habitude de mener la ronde infernale des suspenses, qui ne bloquent ni la science, ni la technique, ni les échanges, et c'est gaillardement qu'il s'engage dans la nouvelle année qui ne sera probablement ni pire ni meilleure, ni plus douce ni plus dure, ni plus folle ni plus sage que les autres.

Rien, à vrai dire, n'est plus difficile que de jouer au prophète.

Paul BOURQUIN

Fin en page 2.

DES ETATS-UNIS, LE FROID A GAGNÉ L'EUROPE



La vague de froid qui sévissait mardi aux Etats-Unis jusqu'à geler les installations portuaires de New York (notre bélino AP) s'est, depuis, étendue à la plus grande partie des régions d'Europe où l'on enregistrait hier de très basses températures qui succèdent, momentanément, aux chutes de neige exceptionnelles du début de la semaine. La vie quotidienne sur le continent est en grande partie paralysée. Le mercure est descendu en certains endroits de Scandinavie à -35 degrés. (afp, upi)

Le HC La Chaux-de-Fonds toujours en tête



Les Chaux-de-Fonniers ont arraché un match nul à Kloten sur la patinoire des Mélézes. Lire en page 17 le récit de ce match. Ci-dessus une intervention de l'excellent gardien de Kloten. (photo Schneider)

Notes D'UN PASSANT

— Les hommes sont capables de tout et de n'importe quoi, affirmait ma grand-mère.

Je me demande ce que cette aimable aïeule penserait en voyant avec quelle facilité on remplace aujourd'hui un cœur, ou combien, demain peut-être, on en donnera même à ceux qui n'en ont pas !

Le fait est que depuis que le fameux docteur Barnard et les chirurgiens de l'Afrique du Sud ont donné l'exemple, on annonce un peu partout des opérations à cœur changé. Et c'est tout juste si, l'autre jour, une jolte Chaux-de-Fonnrière qui se plaignait sur le Pod qu'un yé-yé lui avait volé son cœur, n'a pas vu l'agent de service se précipiter pour qu'on le lui rende...

Etant donné le nombre de gens qui souffrent de cet organe, on s'interroge, il est vrai pour savoir où et comment on en trouvera assez pour suffire à la demande. C'est la raison bien simple pour laquelle on a songé à créer des stocks d'une part et à faire des emprunts extra humains d'autre part. Voici ce qu'on écrit précisément à ce sujet :

L'organe qui se rapproche le plus du cœur humain est le cœur des grands singes anthropoïdes, mais ces derniers sont rares et difficiles à élever en captivité, a souligné le Dr Barnard.

« Le porc, a-t-il dit, pourrait être un donneur très convenable du point de vue anatomique. Il est très proche de l'homme. Un autre élément en faveur du porc comme donneur est le fait que l'on peut probablement faire croître un porc jusqu'à une taille approchant celle de l'homme ».

Voir suite en page 5.

Canton de Fribourg

Trois incendies et des centaines de milliers de francs de dégâts

● Lire nos informations en page 23.

Les Conseils de «l'Homme en blanc»

MAL À L'OREILLE

Christian, huit ans, rentre un soir de l'école en se plaignant: «Mal à l'oreille...»

Comment éviter l'otite moyenne? En soignant toujours attentivement les infections rhino-pharyngiennes...

par le Dr André SOUBIRAN

tions des voies respiratoires supérieures. Une précaution indispensable: ne jamais se moucher «en trompette» et des deux narines...

Plusieurs formes d'otites

Dans certains cas, heureusement rares, l'otite dégénère de façon plus grave qu'en otite chronique: elle peut être à l'origine de complications cérébro-méningées...

Il y a d'autres formes d'otite, plus douloureuses, parfois, mais moins graves: ce sont les otites externes aiguës ou chroniques.

Dans certains cas, il est vrai qu'un plongeon en eau froide peut déclencher une otite externe aiguë.

L'oreille se nettoie d'une seule façon: grâce à un tampon de coton imbibé d'eau tiède au bout d'un bâtonnet approprié...

A proscrire les nettoyages à l'eau oxygénée, qui peuvent causer des irritations à la faveur desquelles s'installe l'infection.

Là aussi s'impose le traitement médical, tant pour la suppression de la douleur et de la fièvre que

parce que l'otite externe, comme l'otite moyenne, a tendance à traîner en longueur.

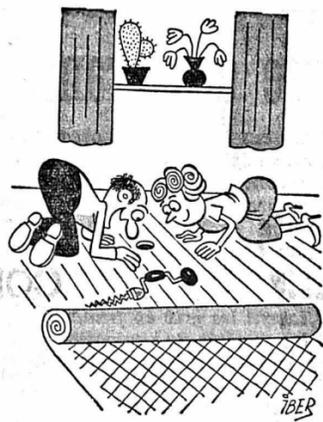
Si un enfant assure qu'il n'entend pas bien, mais s'il n'a pas de douleur, cela peut être dû à deux raisons: ou bien un corps étranger est entré dans son conduit auditif...

Dans l'un comme dans l'autre cas, le recours à l'otorhino-laryngologiste est nécessaire. Il faut en effet «avoir la main» pour libérer l'oreille soit du corps étranger soit du bouchon de cérumen sans risquer de la blesser.

Comment procède le spécialiste? Après ramollissement préalable, à l'aide d'une petite poire entièrement en caoutchouc remplie d'eau tiède salée...

Il est particulièrement précieux pour les enfants d'avoir de bonnes oreilles: c'est une condition essentielle pour de bonnes études.

Droits réservés Opera Mundi et Impartial.



Et maintenant il rouspète parce qu'il a de la sciure dans son café!

Suite de la première page

Coups d'œil horlogers

Et pourtant, selon l'opinion industrielle suisse, on fait preuve d'un optimisme modéré. Si des bouleversements extérieurs importants n'interviennent pas, s'il n'y a pas de trop graves désordres monétaires nous continuerons à vivre une époque dynamique...

Mais...

Il y a hélas! toujours un mais.

...Mais il ne faudra ni somnoler ni se reposer sur ses lauriers. C'est bien, du reste, ce que les responsables de notre grande industrie nationale semblent avoir compris.

Ce résumé des thèses exprimées par M. Ditesheim souligne assez

combien l'on s'inspire ici comme ailleurs d'un dynamisme quasi révolutionnaire appuyé sur l'expérience acquise et dont doivent être à la hauteur de leur tâche et de leurs fonctions.

C'est bien cet esprit pionnier et cet esprit d'équipe, constatés dans des milieux horlogers toujours plus répandus, qui constituent une garantie d'avenir et un gage précieux de prospérité.

Paul BOURQUIN

P. S. — Dans un troisième et dernier article nous relèverons les efforts réels accomplis dans le domaine des «public relations» où l'horlogerie suisse peut se vanter de tenir remarquablement sa place.

B.

Une otite doit être traitée d'urgence

La nécessité de traiter l'otite d'urgence s'explique, non seulement par la nécessité de soulager l'enfant de sa douleur, mais aussi parce que, soignée avec célérité, l'otite a toute chance de disparaître sans laisser de traces.

Peut-elle se déclarer et rester inaperçue? Non: outre les douleurs qu'elle cause, elle s'accompagne de fièvre.

Négligée, l'otite aiguë semble parfois se guérir toute seule: la douleur disparaît, la fièvre baisse. En fait, elle s'est changée en une autre sorte d'otite, l'otite chronique, encore plus dangereuse.

Advertisement for C-TRON CALCIUM, featuring a glass of orange juice and text describing its benefits for energy and health.

BULLETIN DE BOURSE

Table of stock market data including sections for NEUCHÂTEL, ZÜRICH, GENEVE, LAUSANNE, and NEW YORK, with columns for various stock indices and prices.



AU BÛCHERON
73, av. Léopold-Robert

rapote les prix!

- Le plus grand choix de la région
- Meubles de qualité, avec garantie écrite
- Des dizaines de milliers de clients satisfaits

Plus de
maux de gorge!

- 1  *Sucez neo-angin..*
- 2  *d'un goût très agréable..*
- 3  *d'une action immédiate..*

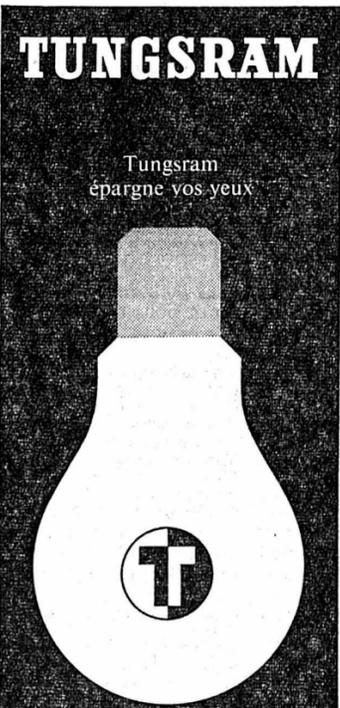
Dès les premiers symptômes d'un refroidissement de la gorge, prenez quelques pastilles de neo-angin.

neo-angin est seul à contenir une combinaison antiseptique toute nouvelle qui détruit avec une rapidité et efficacité remarquables la plupart des bactéries nocives de la bouche, de la gorge et du larynx.

L'enrouement et les maux de gorge disparaissent. Votre gorge reste saine et votre haleine fraîche.

Boîte métallique vacuum contenant 24 pastilles hygiéniquement emballées Fr. 3.90. Dans toute pharmacie et droguerie.

neo-angin
Divapharma S.A., Zurich



LE DESIR DE CHACUN

Nous réalisons la villa que vous désirez à forfait.

Type JT 4 pièces, garage, Fr. 165 000.—

Type ME 4 pièces, garage, Fr. 175 000.—

Type BI 5 pièces, garage, Fr. 195 000.—

Ecrire sous chiffre P 50254-28, à Publicitas

S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

livrets de dépôts

BANQUE EXEL

4 1/4 %

Avenue
Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin

Pourquoi la Gallant

est-elle si douce ?



Qu'il soit en l'air, sur mer ou sur terre —
c'est sa Gallant que John Gallant préfère:
il sait pourquoi!

Des savants de renom mondial ont attaqué le problème si important du filtrage d'un côté tout nouveau. Le résultat de leurs longues années de recherches est le filtre VALOR. Comme celui d'autres cigarettes, il contient des granules de charbon suractivé, mais il a en plus un grand avantage scientifique: l'adjonction de *Silimagnum**, une terre spéciale régénératrice, lui confère une sélectivité qui n'avait jamais encore été obtenue. Le filtre VALOR — petit chef-d'œuvre scientifique — vous offre un procédé de filtrage unique au monde!

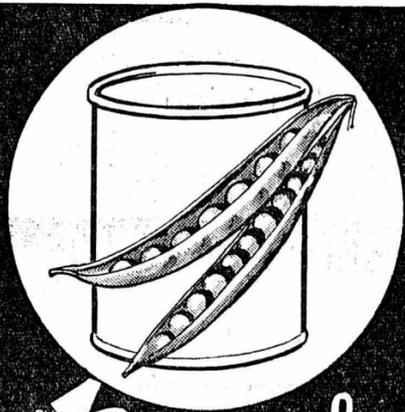


Gallant — sa douceur fait sa force!

Format King Size:
Box Fr. 1.50

* enregistré internationalement

En ayant recours à L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité



Printemps
La Chaux-de-Fonds

les bonnes affaires du SUPER-MARCHÉ

PETITS POIS ARMA

fins
La boîte
au lieu de 1.60 **1.-**

PETITS POIS DOXA

fins
La boîte
au lieu de 1.45 **1.-**

HUILE D'OLIVES

d'Espagne «Zahori»
La boîte de 1 kg. brut **3.-**

EXTRAIT DE CAFÉ

«Zébra».
Le verre de 48 gr.,
environ 32 tasses **1.90**
Normal
Sans caféine 2.25 Espresso 2.-

POIREAU BLANC

Le kg. **1.50**

ORANGES NAVELS

blondes
Le kg. **90 ct.**

OFFRES D'EMPLOIS

La COMPAGNIE DES TRAMWAYS
de NEUCHÂTEL

cherche pour son service de la voie

**un sous-chef
d'équipe
un cantonnier**

Places stables, avantages sociaux suivant le statut
du personnel.

Adresser les offres à la Direction, quai Philippe-
Godet 5, 2001 Neuchâtel.

cojo Neuchâtel
engage

pour le

rayon MÉNAGE

de son supermarché
LA TREILLE, à Neuchâ-
tel une

**VENDEUSE
QUALIFIÉE**

cojo offre

ambiance de travail
agréable, place stable et
bien rétribuée, prestations
sociales d'une grande en-
treprise, semaine de cinq
jours.

Adresser offres à la Direction de LA TREILLE,
Trelle 4, Neuchâtel, téléphone (038) 4 02 02.

Le Centre ASI

Terreaux 46-50
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 31773

cherche pour entrée immédiate

**un peintre
sur voitures**

sachant travailler au four.

Poste bien rémunéré, semaine de 5 jours, avantages
sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à la Direction du Centre, avec curriculum
vitae et prétentions de salaire.

TECHNICIEN-TV-Radio

Si vous êtes dynamique...

Si vous êtes capable de travailler de façon indépen-
dante pour le dépannage TV...

Si vous désirez vous créer une situation d'avenir, obte-
nir un poste stable et un très bon salaire...

Adressez vos offres à
G. FRÉSARD, 11, rue Neuve, téléphone (039) 3 27 83

DUBIED

APPRENTISSAGE PRINTEMPS 1968

Cette annonce s'adresse aux jeunes gens, parents et éducateurs qui
apprécient la connaissance d'un métier et une formation professionnelle
complète.

Notre entreprise met au concours, pour cette date, plusieurs postes d'

APPRENTIS MÉCANICIENS DE PRÉCISION

qui seront formés dans notre propre

CENTRE DE FORMATION

Ce centre, dirigé, encadré et équipé d'une manière exemplaire, permet
à nos apprentis de suivre sur place tout le programme prévu par le règle-
ment fédéral.

Grâce à nos méthodes d'instruction éprouvées et à notre longue expérience,
nous sommes à même de garantir à nos jeunes gens une formation systé-
matique et approfondie, assortie d'une très bonne connaissance de la
branche.

Après l'obtention du diplôme fédéral, nos futurs mécaniciens selon leurs
capacités, pourront exercer leurs aptitudes dans nos ateliers de montage
et d'outillage ou être orientés vers les formations suivantes :

- mécaniciens tricoteurs au service de la clientèle
- bureaux d'études et de construction
- service technique et de laboratoire.

Nous prions les personnes intéressées de s'adresser au service du personnel
de **EDOUARD DUBIED & Cie S.A.**, usine de Couvet (NE), qui donnera
volontiers de plus amples renseignements.

MIGNON G. EBERHART

LES ROSES MEURENT AUSSI

EDITIONS DE TRÉVISE
Droits réservés Opera Mundi

— La question n'a pas changé depuis que je
vous en ai parlé, ce matin, dès que j'ai été au
courant.

— Vous m'avez consulté à titre d'avocat pour
une rupture de promesse de mariage.

— Et vous m'avez dit qu'il me faudrait une
preuve. C'est vous qui m'avez suggéré de faire
venir Kirk ici. Vous avez apporté votre magné-
tophone pour l'installer dans la pièce à côté,
c'est vous qui m'avez dit de cacher le micro
ici et de chercher à obtenir de Kirk un aveu
dont je puisse me servir !

— Pour étayer votre plainte. Je n'ai pas
parlé de chantage.

— Ralph, dit Lydia doucement. Je vous ai
prévenu qu'il y aurait de l'argent pour vous
dans l'opération. Appelez-la du nom qu'il vous
plaira, vous saviez ce que j'avais l'intention
de faire. Maintenant, vous avez peur parce que
vous avez entendu Kirk me menacer. Mais vous
avez autant besoin d'argent ce soir qu'il vous
en fallait ce matin. Oui ou non ?

Il y eut un léger silence, puis Lydia reprit
galement, comme si elle avait abattu les der-
nières résistances de Ralph

— Demain, nous irons voir Kirk, comme j'en
avais l'intention, nous lui parlerons de cet

enregistrement... Où allez-vous ?

— Arrêter ma machine...

On entendit, de nouveau, un bruit de pas,
— C'est tout, annonça l'un des policiers.

Préméditation, Motif, Tentative d'assassinat.

Il jeta un coup d'œil à Maggy.

— Ralph Hewitt a une grave blessure à la
tête. Un rocher peut-être... un coup de rame
porté par Beall ? Nous ne le saurons jamais.
Mais nous tenons le motif... la cour l'accep-
tera-t-elle ?... Enfin, ça ne me regarde pas,
mais Beall va avoir du mal à s'en sortir !

L'homme se pencha sur le magnétophone,
appuya sur un bouton. Les rouleaux accélé-
rèrent leur allure, l'un d'eux se vidant au
profit de l'autre. Maggy regardait, s'attachant
à noter des petits détails : la façon dont le
policier retirait le rouleau, l'entourait d'un
élastique, glissait le tout dans la poche inté-
rieure de sa tunique et boutonait soigneuse-
ment celle-ci.

Les trois hommes semblaient, à présent,
soulagés et pressés de partir.

La sonnerie du téléphone rompit le silence
qui s'était établi. Josh eut un mouvement vers
l'appareil. Mais l'un des policiers le devança.

— C'est sans doute pour moi, dit-il.

Il écouta, le visage absolument impassible.

— Oui... entendu... je comprends. Oui, sans
faute.

Il racrocha le récepteur. Il dut adresser un
signal à ses collègues car, d'un même mouve-
ment, ils sortirent de la pièce, Josh les suivit et
ferma la porte.

On parla à voix basse dans le couloir. Puis,
quelques instants après, on entendit le bruit
d'un moteur de voiture mis en marche. Le son
diminua, s'éteignit. Le brouillard, au-dehors,
s'assombrissait sous l'influence du crépuscule
proche.

La porte s'ouvrit et Mme Elwell parut. Elle

s'approcha de Maggy, lui posa sur les épaules
son manteau de soie bleue.

— Je prendrai soin de Mlle Emille. Je vous
le promets.

Elle était très pâle. Elle tendit à la jeune
fille le sac de voyage, cadeau de ses camarades
infirmières. Il parut étrangement lourd à
Maggy.

— Tenez. Je crois y avoir mis tout ce dont
vous aurez besoin. Maintenant, il faut m'oc-
cuper du reste. Allez, il vous attend.

Josh était dans le couloir. La voiture de
Clara était rangée devant la porte d'entrée.
Il y fit monter Maggy et se glissa derrière le
volant. Sans doute voulait-il la conduire au
poste de police. On lui poserait des questions.
Elle avait été témoin. Il fit demi-tour en
marche arrière. Quelques lumières brillaient
aux fenêtres ; rien, dans l'aspect de la maison,
n'avait changé, ne semblait devoir jamais
changer.

Le gravier chanta sous les pneus. Ils arri-
vèrent à la route.

— Où allons-nous ? demanda Maggy.

— Je te conduis à ta mère.

— Quoi ?

— Ton passeport est dans ton sac. J'ai
regardé. Fort heureusement, le mien est encore
valide. J'ai réservé des places sur l'avion, ce
matin.

— Mais, tu ne pouvais pas savoir...

— Il fallait que je te fasse partir d'ici,
aujourd'hui. Avant qu'il soit trop tard. Je
devais te prouver... j'aime autant te le dire
tout de suite, Maggy, il n'y aura pas de procès.
C'est ce qu'annonçait le coup de téléphone,
tout à l'heure. Kirk avait les mains libres. On
l'emmenait seulement pour l'interroger, mais
c'était sa fin, il le savait. Il a couru sa chance
au pont de Berry Point. Il ne sait pas nager.
Tout s'est passé très vite... Cela vaut mieux

ainsi, pour Mlle Emily, et pour lui... bref, c'est
mieux... Il est tard, il faut nous dépêcher.

La voiture avançait très vite dans le cré-
puscule ouaté de brume.

« Oui », songea Maggy, très longtemps après.

« C'était mieux. »
Elle ferma les yeux et fut incapable de revoir
les traits de Kirk. Il semblait n'avoir jamais
existé... sauf dans son imagination.

Le trajet, très long, lui parut court cepen-
dant, car ce qui l'entourait était réel : les
phares des voitures croisées, le ronflement du
moteur, les mains de Josh au volant.

Enfin, le jeune homme rangea la voiture, en
laissant les clés à l'aéroport, en prenant ses
billets. Déjà le vol était annoncé : Paris-Rome...

Ils sortirent, se hâtant parmi d'autres passa-
gers en retard. L'avion attendait, vivement
éclairé. Brusquement, Josh s'arrêta, fit pivoter
la jeune fille pour qu'elle lui fit face.

— Maggy, je veux savoir une chose. L'au-
rais-tu épousé demain ?

Quelqu'un bouscula Maggy au passage, la
heurtant avec un sac : « Oh, excusez-moi ! »

Josh attendait, les yeux graves. Il fallait lui
dire la vérité.

— Oui, répondit-elle. Et je l'aurais regretté
toute ma vie.

— Cela n'aurait peut-être pas duré très
longtemps. Je suis... je ne pouvais agir autre-
ment.

— Oui... oui. Vite, Josh, dépêchons-nous.
Les yeux du jeune homme s'illuminèrent. Il
eut un rire bref, partageant tout ce qu'elle
savait d'elle-même.

— Oh, Maggy, je te connais si bien... et je
t'aime tant.

Côte à côte, ils prirent leur course au long
de la piste luisante vers l'avion brillant, vers
leur destinée, leur étoile.

• LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS •

Audience du Tribunal de police

De l'absinthe qui n'en est pas

Ce commerçant chaux-de-fonnier comparait devant le Tribunal de police sous la prévention d'infraction à la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe.

Un beau jour de l'année dernière, une certaine quantité d'une mixture au sympathique aspect laiteux est saisie par des envoyés spéciaux de la Régie fédérale des alcools dans un bistrot de village soleurois.

Le restaurateur est interrogé et donne l'adresse de son fournisseur, commerçant chaux-de-fonnier précisément.

Mais celui-ci se défend comme un beau diable : ce n'est pas de l'absinthe qu'il fabrique. Il y a quelques années, il a hérité d'une recette-miracle. Dans la composition de ce breuvage entrent des ingrédients tels que la menthe verte, le vermouth, l'ané-

thol (substance à base de fenouil et à goût anisé), de l'alcool de bouche et de l'eau plate.

— Comment appelez-vous cela ?

— Lait du Jura.

— C'est de l'absinthe, non ?

— Pas du tout. D'ailleurs, vous pouvez faire le test : en y ajoutant seize volumes d'eau, cet alcool redevient limpide.

Dans le doute, le tribunal ne peut que s'abstenir. Il décide d'attendre l'analyse de la Régie fédérale des alcools, de convoquer un expert-chimiste si besoin est et de renvoyer l'affaire.

— Je livrais environ dix à douze litres de cette Ajoulote par année, Monsieur le président, mais c'était surtout pour rendre service !

P. A. L.

Les surprises de la photographie

Un hôtel-restaurant des bords du Doubs. La douceur du paysage environnant s'arrête aux portes de l'établissement, car il y a de l'électricité dans l'air à l'intérieur : le calumet de la paix a été déterré. Deux couples se font des misères : l'hôtelier et son amie-future-fiancée d'une part, l'employé et son amie-de-cinq-ans d'autre part.

Les choses s'enveniment et l'on se retrouve au Tribunal de prudhomme. Entre temps, l'employé, M. P. D., est mis en congé. Mais voilà qu'un grand magasin de La Chaux-de-Fonds lui adresse une carte pour l'inviter à retirer des photographies. Comme il n'est plus là, c'est le patron qui prend connaissance du message.

Prétendant ignorer le nouveau domicile de son ex-employé, M. J. A. se rend en ville et fait un saut au magasin.

— Je désirais faire l'achat d'un appareil et c'est alors que la vendeuse m'a parlé de ces photographies. Je les ai payées et emportées. Comme M. D. m'avait souvent prêté son appareil et que nous avions de temps à autres des clichés appartenant à l'un et à l'autre sur le même négatif, j'étais en droit de prendre livraison à sa place. J'ai ouvert l'étui une heure après ; quand j'ai vu la chose, je me suis empressé de confier le tout à Me Châtelain. Je craignais des ennuis...

Une charmante histoire. Mais la vendeuse en question ne corrobore

Le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a siégé sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de M. Bernard Voïrol, greffier.

pas le témoignage de l'hôtelier, prévenu de violation de secrets privés.

— Il n'est pas venu pour acheter un appareil et s'est tout de suite inquiété de ces photos. Le connaissant, je les lui ai remises ; il a ouvert l'étui devant moi...

— A-t-il fait un commentaire ? demande Me Brandt, avocat du plaignant.

— Non, juste une grimace.

On interroge encore la petite amie de M. A. et l'inspecteur chargé de l'enquête. Le prévenu répond avec une certaine suffisance, sûr de son fait, consultant quelque papier, prenant des notes...

Dans sa plaidoirie, Me Brandt fait ressortir la « vile manière d'agir » de M. A. Il est parfaitement licite de prendre des photographies de ce genre un peu spécial, pour autant qu'elles ne servent à aucun commerce et restent la propriété de l'auteur ou de son modèle. Mais l'hôtelier les a utilisées comme moyen de pression dans l'affaire de prudhomme l'opposant à son ex-employé. Insistant sur le fait que M. A. violait ainsi un secret privé, Me Brandt réclame une peine plus lourde que l'amende de 50 fr. requise, ainsi qu'une indemni-

té pour les personnes lésées ; il demande encore que soient réservés les droits de la partie civile.

Pour sa part, Me Châtelain s'élève contre l'accusation de chantage et contre la mise en parallèle avec cette histoire de prudhomme : les deux affaires ne sont pas liées. Quant à la prévention de violation de secrets privés, elle ne peut être retenue, M. A. n'ayant pas eu à FORCER une quelconque fermeture pour prendre connaissance du contenu de l'étui de photographies. Me Châtelain demande donc la relaxation de son client.

Rendant immédiatement son jugement, le tribunal constate que l'hôtelier a curieusement agi, qu'il a sciemment menti lors de l'administration des preuves ; toutefois, en droit pénal, il n'a effectivement commis aucune infraction à l'article 179. Le prévenu est donc acquitté et les frais mis à la charge de l'Etat. Quant aux fameuses photographies, elles seront restituées au propriétaire, une fois le délai de recours échu.

Lecture du jugement faite, l'hôtelier n'a fait qu'un bond : il est allé serrer la main du président et celle du greffier. Ceux-ci n'en sont pas encore revenus...

P. A. L.

Autres condamnations

D'autre part, le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

J. Sch., 1926, agriculteur à Fontaines, 3 jours d'emprisonnement sans sursis et 100 fr. de frais pour ivresse au volant ;

M. P., 1946, monteur, Bière, 400 fr. d'amende et 115 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction à la LCR ;

M. D'A., 1935, chauffeur-jardinier, La Chaux-de-Fonds, 4 jours d'emprisonnement sans sursis et 100 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction à la LCR ;

W. M., 1925, magasinier, La Chaux-de-Fonds, 3 jours d'arrêts sans sursis et 100 fr. de frais pour ivresse au guidon.

G. D. M., 1938, chauffeur, La Chaux-de-Fonds, 30 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction à la LCR et l'OCR ;

E. B., 1908, fleuriste, La Chaux-de-Fonds, 60 fr. d'amende et 40 fr. de frais pour infraction à la LCR ;

R. B., 1901, horloger à Tramelan, 20 fr. d'amende et autant de frais pour infraction à la LCR et l'OCR ;

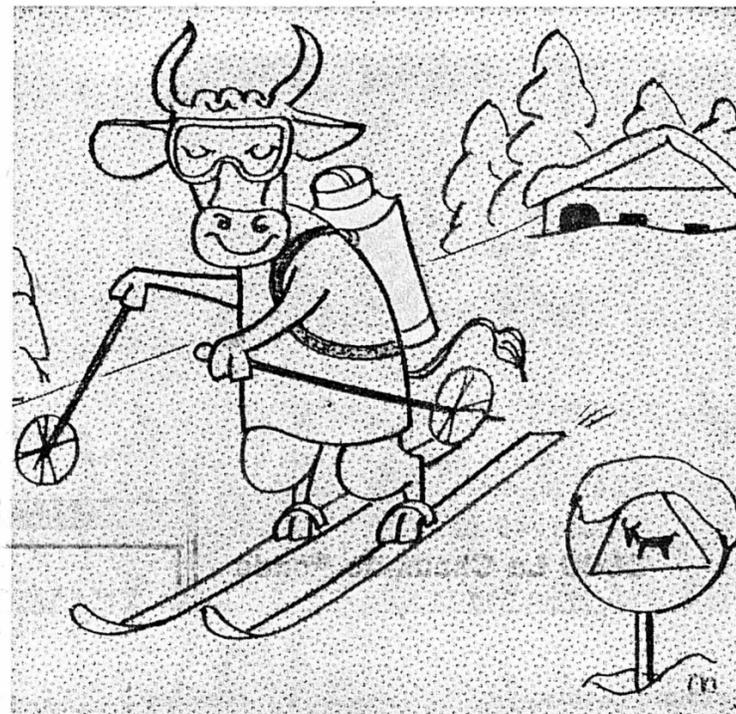
F. G., 1943, fondé de pouvoir à La Chaux-de-Fonds, 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction à la LCR et l'OCR.

Jour de marché ?



Etrange aspect pour une place qui, habituellement, chaque mercredi, est livrée toute entière aux marchands des quatre saisons et où il y a trois semaines encore, des centaines de sapins étaient offerts à la criée. La neige y a apporté un peu de tranquillité, et seuls les chasse-neige et quelques automobilistes ravis de dénicher à bon compte des endroits pour se garer, trouvent là un terrain de prédilection. (photo Impartial)

Les Planchettes: bravo aux cantonniers et aux courageux chauffeurs...



Un paysan des Planchettes nous envoie cette photo et nous dit : « C'est le seul moyen de livrer mon lait. Heureusement, ma vache est bonne laitrière et bonne skieuse. Mais il a fallu lui acheter un équipement ! » (g)

Les tourmentes du début de l'an n'ont pas épargné la région de Poullierel et des Planchettes : électricité coupée et routes fermées.

Chacun semble s'accommoder, parce qu'il le faut bien, des difficiles conditions atmosphériques. Le déblaiement et l'ouverture des routes restent un grave problème. Les agriculteurs font preuve d'une ténacité exemplaire pour livrer leur lait chaque matin à 6 heures 45 sur la place du village. La route cantonale est restée ouverte et le car postal a pu assurer ses courses normalement. Bravo aux cantonniers et aux courageux chauffeurs !

La commune des Planchettes n'est pas très étendue, mais les différences d'altitude sont très marquées. Savez-vous que la ferme la plus basse est située à 700 mètres, la plus haute à 1250 mètres et le village à 1030 mètres ?

C'est de ces fermes isolées que les enfants, dès six ans, ont repris hardiment le chemin de l'école. 24 élèves d'école primaire restent aux Planchettes, alors qu'une dizaine d'ainés suivent les écoles secondaires de La Chaux-de-Fonds.

Accrochage

Hier soir, aux environs de 19 h. 20, un accrochage entre deux voitures s'est produit à la rue du Locle. On ne déplore que des dégâts. La police s'est rendue sur place pour procéder au constat.

Etat civil

MERCREDI 10 JANVIER

Promesses de mariage

Carruzzo Jean-Paul, policier, et Baldinger Gertrud-Elisabeth.

Décès

Jobin Arnold-Joseph-Paul, horloger, né en 1882, veuf de Louise-Bertha, née Mutz. — Gallay André-Lucien, chef d'atelier, né en 1900, époux de Ruth-Hélène, née Jaquet.

MEMENTO

JEUDI 11 JANVIER

BIBLIOTHEQUE : 10 h. à 12 h. 16 h. à 19 h., 20 h. à 22 h., Exposition l'Année 1917.

MUSEE DES BEAUX-ARTS : De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PHARMACIE D'OFFICE. jusqu'à 22 h., Bernard, Leopold-Robert 21.

Ensuite, cas urgents. tél. au No 11.

SERVICE D'URGENCE MEDICALE et DENTAIRE : Tél. No 210 17 renseignements. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

FEU : Tél. No 18.

POLICE SECOURS : Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Un nouveau film « Choc » ultrasca-breux, interdit aux moins de vingt ans...

...« Propriété privée ». Allez-y... (Le Canard enchaîné, Michel Duran). Dès ce soir au Palace 15 heures et 20 h. 30. Le « Bon Film » à 17 h. 30, « Carrefour de la prostitution », 18 ans révolus.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 7

Inauguration de la nouvelle cure du Grand-Temple De coquets locaux pour pasteurs et paroissiens



Une très jolie salle de paroisse, pouvant accueillir une centaine de personnes. (photo Impartial)

Commencés en juin dernier, sous la direction de M. Dubois, architecte, les travaux de rénovation de l'immeuble Cure 9 ont été achevés à la veille de Noël. Le Collège des Anciens de la paroisse du Grand Temple a procédé hier matin à l'inauguration de ces nouveaux locaux, en présence de MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes neuchâteloises, Adrien Favre-Bulle, conseiller communal, Georges Guinand, président du Consistoire, délégué du Conseil synodal, ainsi que des représentants des autres paroisses de la ville.

Après avoir dressé un bref historique du bâtiment, le pasteur Auguste Lebet a fait faire le tour du propriétaire aux invités. Grâce à une intelligente utilisation de l'espace, il a été possible d'aménager une splendide salle de paroisse, lumineuse et

vaste, pouvant accueillir une centaine de personnes ; s'y tiendront en particulier diverses assemblées et les écoles du dimanche (il y a un piano et un harmonium).

En empruntant l'escalier (entièrement refait, d'ailleurs) menant à l'étage inférieur, on arrive tout d'abord au foyer : plusieurs tables, divans et chaises destinés notamment aux personnes âgées qui se retrouvent une fois par semaine dans une espèce de club des loisirs. On trouve ensuite une cuisine-laboratoire, fort bien conçue et aménagée, qui rendra sans doute de nombreux services.

Si l'on descend quelques marches encore, on parvient dans un local de jeunesse très sympathique : c'était autrefois la cave du pasteur -

Un apéritif a enfin réuni tous les invités au foyer, chacun ayant pu se convaincre de cet heureux changement : pasteurs et paroissiens du Grand Temple ont maintenant à leur disposition une véritable Maison de paroisse, dotée de locaux parfaitement aménagés.

P.A.L.

Notes D'UN PASSANT

Suite de la première page

Cœur de singe ou cœur de cochon...

Telles sont les voies de remplacement envisagées.

Inutile de dire que la préférence forcée donnée au second n'apparaît pas particulièrement enchanteresse. On disait déjà : « Dans le cœur de tout homme... etc., etc. » Que penser de ce renversement des termes : « Dans le cœur de tout cochon il y a l'avenir d'un homme qui sommeille ». Le Dr Barnard lui-même, qui paraît avoir un cœur de lion, n'a pas hésité à affirmer : « D'ici 20 ans le cœur de porc sera l'organe le plus utilisé. » Et voilà !

On a beau se dire que le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. Ces greffes sensationnelles et plus ou moins contre-nature sont bien de nature à vous f... des palpitations !

Cochon de cœur, va...

Le père Piquerez.



Télécabine

Wengen - Männlichen

Au centre de la grande région de ski de la Jungfrau. Magnifique région d'excursions - même pour ceux qui ne pratiquent pas le ski ! Renseignements: Station inférieure, Wengen, tél. 036/3 45 33

MÉNAGÈRES, PROFITEZ !

Saucisse d'Ajoie 1.50
la paire

Schüblig de St-Gall 1.10
la pièce de 140 gr. environ

Endives de Bruxelles 2.--
le kilo

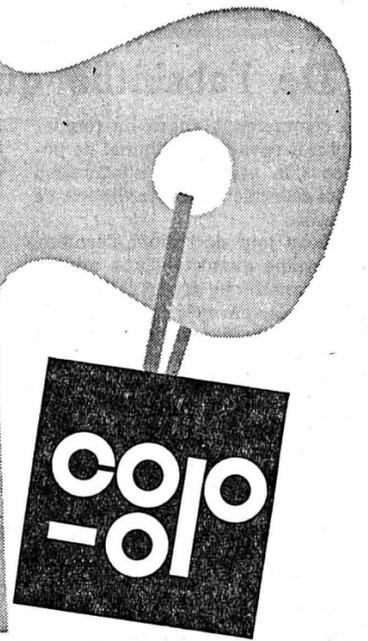
Oranges Moro 2.30
2 kilos

6 chocolats Arni 1.--
AVEC 10 POINTS CO-OP
par 100 gr.
la tablette
Lait, Finor, noisettes, Mix, rhum et truffes

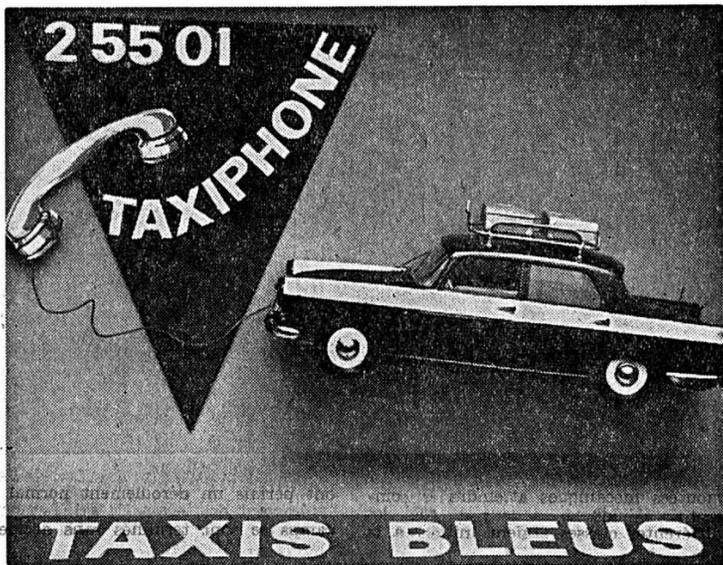
NOUVEAU !
Bretzel géant 1.50
en pâte levée

Choco-Banana 3.--
Une idée des pays chauds...
pour adoucir les jours froids!
Spécialité de notre pâtisserie!

Déduisez la ristourne et vous constaterez que c'est encore meilleur marché !



LE TRANSPORT LE PLUS RATIONNEL



Chers clients,

Par suite des intempéries, nous vous prions de prendre patience et de commander vos taxis assez tôt.

Merci de votre compréhension.

Ecole de ski La Chaux-de-Fonds Cours pour enfants, demi-journée

Départ : 13 h. 30, place de la Gare
Samedi 20 janvier, région de Tête-de-Ran

Prix : Fr. 10.--

comprenant : le cours par des instructeurs suisses de ski, le transport en car, les téléskis et le thé

Inscriptions :

Magasins Calame Sports et Ducommun Sports

Les cours privés ont repris, renseignements tél. 3 18 72

Docteur
Chapuis
de
retour

MARIAGE

Homme divorcé, de condition modeste, âgé de 37 ans, ayant deux enfants, cherche à faire connaissance de dame ou demoiselle en vue de mariage.

Ecrire sous chiffre LD 396, au bureau de L'Impartial.

SONVILIER

appartement

à louer pour le 30 avril ou à convenir, 3 chambres, cuisine et dépendances, chauffage général, eau chaude, douches et machine à laver à disposition.

Tél. (039) 4 02 38 heures des repas.

Cartes de visite Imp. Courvoisier S.A.

AVIS

Le Comité du
Syndicat d'adduction d'eau
aux fermes des environs
de La Chaux-de-Fonds

informe ses membres qu'en raison des fortes chutes de neige qui rendent les déplacements impossibles pour les gens habitant la campagne, que l'assemblée générale qui devait avoir lieu le jeudi 11 janvier 1968, au Restaurant de l'Ancien Stand, est renvoyée à une date ultérieure.

Nous cherchons pour l'une de nos employées une

chambre

meublée dans quartier centre-ouest pour le 29 janvier 1968.

Prière de téléphoner à la Fabrique Vulcaïn et Studio S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 11 71.

Félicitations

POUR 20 ANS
bons, loyaux,
piquants services
rendus
à la Romandie.

T. P. et Cie

Couvreurs et manœuvres

sont demandés par l'Entreprise Maurice Gygax, tél. (039) 2 23 45.

Alimentation USEGO

cherche

D A M E

pour les matinées et quelques après-midi. Ambiance de travail agréable. Bons gages à personne capable.

S'adresser à Mme Cujean, Tête-de-Ran 20, tél. (039) 2 63 41.

On cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.

Très bon salaire.

Deux jours de congé par semaine.

Tél. (039) 3 28 32.

Pour vous dépanser combien vous faut-il :

500 ?

1000 ?

2000 fr.

rapidement et sans formalités ?

Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations sa 11 rue Pichard 1003 Lausanne Tél. (021) 22 52 77

Nom et prénom: _____

Adresse exacte: _____

_____ IC

Lisez l'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

HOLDING INDUSTRIEL avec bureau central à Bienne cherche

COMPTABLE-RÉVISEUR

âgé d'environ 24 à 30 ans.

Nous demandons : candidat consciencieux, ayant une formation professionnelle complète comptable diplômé ou désirant acquérir ce titre de langue maternelle française, ayant des connaissances d'allemand.

Nous offrons : travail varié de révision et d'organisation comptable dans les différentes entreprises contrôlées par le holding place stable pour candidat qualifié semaine de 5 jours caisse de retraite.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec copies de certificats, références et prétentions de salaire sous chiffre X 40020 U, à Publicitas S.A., Bienne.

DUBIED

Le bureau de Neuchâtel de notre département de mécanique générale cherche à s'adjoindre la collaboration d'un ou d'une

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

de langue maternelle française, ayant acquis une formation commerciale et qui sera chargé(e) d'exécuter des travaux de comptabilité, calculs de devis et correspondance avec la clientèle. Il s'agit d'une activité intéressante et variée, susceptible de développement.

Les intéressés(es) sont priés(es) de faire leurs offres manuscrites complètes au service du personnel de EDOUARD DUBIED & CIE S.A., rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.

Fuyez l'habituel train-train par le travail temporaire

Adia Interim vous offre des situations temporaires, intéressantes et bien rémunérées. Selon votre désir, vous travaillez chez nos clients quelques jours, quelques semaines ou quelques mois. Actuellement nous cherchons :

secrétaire de direction sténodactylo

Appelez-nous sans tarder!



Centre International du travail temporaire

LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand 73
Téléphone (039) 2 53 51

AIGUILLES

manœuvre

est cherché pour travaux faciles. Suisse ou étranger avec permis C. Place stable et bien rémunérée.

Se présenter à la Fabrique LE SUCCES, Succès 5-7, La Chaux-de-Fonds.

Branche annexe de l'horlogerie cherche à engager au plus vite ou pour époque à convenir

chef d'atelier

ayant des connaissances en décalque. Soumettez-nous vos offres. Nous les traiterons avec discrétion. Offres sous chiffre CM 480, au bureau de L'Impartial.



SKIS MÉTAL

3 duretés
3 teintés
3 succès
de Fr. 270.--
à Fr. 340.--

TALONNIÈRES
STOP-CHOC
semi-automatiques
Fr. 68.--

TALONNIÈRES
EMERY 68
automatiques
Fr. 100.--

avec butées
de sécurité

NOVAC

2616 RENAN
Tél. (039) 8 22 44

Dombresson

ou environs

On demande à louer un petit logement de 2 chambres et cuisine, confort ou mi-confort, pour le 1er ou 15 mars.

Tél. (032) 97 17 87.

Sommelière

cherche place dans café ou restaurant de la ville. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre VN 441, au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

MYSTIFICATION: IL Y A DES MOMENTS OÙ IL VAUT MIEUX RÉFLÉCHIR AVANT

Qu'il existe des gens naïfs et crédules, ce n'est que trop évident. Et les plaisantins profitent d'eux parfois pour leur faire avaler des couleuvres. Il n'y a là que demi-mal, s'il s'agit d'une simple plaisanterie.

Mais que des négociants, marchands, fabricants ou trafiquants abusent de cette naïveté pour amener les gens à signer des contrats léonins, après avoir fait miroiter des avantages prétendument exceptionnels, c'est immoral et l'on ne saurait assez mettre en garde les acheteurs, bonaces ou autres, contre de telles manœuvres.

Un souvenir

Chacun a connu ces fameux contrats dits de « vente-épargne » que certaines maisons de renommée tapageuse faisaient signer, s'obligeant elles-mêmes à livrer par exemple un mobilier pour 5000 fr., après paiements effectués par l'acheteur d'acomptes mensuels de 50 fr. Cette suée financière pouvait donc durer 8 ans et un mois ! Pendant ce temps, un événement quelconque, départ, changement de situation, autre occasion inopportune survenait qui vous engageait à vous délier de ce contrat ; vous ne pouviez le faire qu'en payant une indemnité de 20 % des 5000 fr., soit 1000 fr. sans rien recevoir en échange. Il suffit de rappeler dans le public ce genre d'affaires pour réveiller chez beaucoup de victimes de cuisants souvenirs.

La loi

Heureusement, la loi est intervenue interdisant de semblables opérations : « Loi fédérale du 23 mars 1962 sur la vente par acomptes et la vente avec paiements préalables ».

Cet acte législatif important exige aujourd'hui, entre autres : le consentement du conjoint, le paiement au moment de la livraison du cinquième au moins du prix de vente, la limitation à 2 ans 1/2 du temps fixé pour acquitter le solde du prix ; elle donne à l'acheteur la

faculté de renoncer à la conclusion du contrat par déclaration faite dans les 5 jours de la signature ; quant à la peine conventionnelle, elle ne peut dépasser 10 % du prix au comptant, et le dédit dans la vente à paiements préalables ne peut excéder 2 1/2 à 5 %, etc.

Ces mesures ont pour ainsi dire mis fin à l'activité des voyageurs qui visitaient la clientèle à domicile et poussaient à la signature de contrats de cette espèce.

Vous croyez peut-être que les acheteurs naïfs sont maintenant à l'abri ? Ouais ! Les trafiquants ont trouvé un truc pour échapper aux dispositions de la loi nouvelle.

Le truc

Un acquiescent se présente chez Mme X, veuve, mère de deux enfants de 15 et 16 ans, et lui offre une marchandise : meubles, appareils, trousseau, ouvrages divers, livrable dans cinq ans contre paiement comptant. On montre que, d'ici là, le prix de la marchandise risque fort de monter ; on fait valoir des avantages exceptionnels. La mère se laisse persuader ou se laisse de cette visite qui devient importune ; elle signe deux contrats de 3000 fr. à 4000 fr., un pour chacun de ses enfants. Elle a d'ailleurs entendu dire que dans les cinq jours on pouvait déclarer renoncer au contrat. Illusion, car il ne s'agit pas d'une vente par acomptes prévue par la nouvelle loi, mais d'une vente au comptant... dans 5 ans ! Elle écrit donc une lettre chargée dans les cinq jours, croyant être déliée des deux contrats. Peine perdue !

Le contrat est donc valable. Il n'y a rien à payer pour l'instant. Mais dans cinq ans et deux jours, les deux enfants se réveilleront un beau matin, débiteurs de la somme fixée par les contrats et contraints d'accepter la marchandise. Ils auront peut-être oublié ce que leur mère avait signé ; celle-ci est peut-être décédée, ou bien il sera survenu des faits qui rendent inutile, désavantageuse ou inopportune l'acquisition de la fameuse marchan-

dise. On ne pourra alors se désister du contrat que moyennant paiement d'une indemnité, si même le vendeur n'en exige pas l'exécution par jugement.

L'esprit de l'homme est vraiment d'une ingéniosité prodigieuse, dans le bien comme dans le mal. Il faut dire il est vrai que ce nouveau genre de contrat prévoit pour l'acheteur la faculté, moyennant quelques avantages de réduction du prix, de verser des acomptes sur la somme convenue. Mais aucune obligation. On en revient donc par un moyen détourné à la vente par acomptes... facultatifs. C'est très habile, mais c'est faire à la loi une risette de mépris.

Ainsi donc chers lecteurs, méfiez-vous. Ne signez pas, ou réfléchissez, ou consultez si vous avez des doutes. Et surtout n'achetez pas aujourd'hui une marchandise dont vous n'aurez éventuellement l'emploi que dans cinq ans !

Il est, souvenez-vous en, un autre moyen de se procurer ce qui est nécessaire au moment même, c'est de traiter, en cas de besoin, avec les négociants, commerçants, ou fabricants de chez nous, auxquels vous pouvez faire confiance. Pourquoi chercher votre bonheur au loin... là, là... ou encore là ?

A. BOLLE

Abonné depuis 55 ans

M. Gustave Prétat célèbre aujourd'hui ses 85 ans à Senzach, canton de Soleure, entouré de sa femme et de toute sa famille. Ancien Jurassien, domicilié tour à tour à Reman et à Montfaucon, M. Prétat a dû s'exiler pour trouver du travail dans sa branche (il n'a d'ailleurs cessé d'exercer son métier de boîtier qu'en 1965) mais il est resté fidèle à « L'Impartial » : il est, en effet, abonné depuis 55 ans !

LA BOITE AUX LETTRES de nos lecteurs Racisme larvé

Votre article sur le racisme larvé en France m'a beaucoup intéressé (L'Impartial du 5 janvier), bien que ce fait soit connu de larges milieux. Mais ce qui m'a intéressé davantage encore c'est de voir le timide réveil du premier journaliste romand face à ces événements. Il n'est pourtant point besoin de se froter les yeux bien longtemps pour établir un parallèle frappant entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se déroulait il y a une trentaine d'années dans le pays « über alles » d'alors ; seul le nom des protagonistes a changé. En effet, que voit-on : antisémitisme, racisme, politique de la Grande Nation et des ethnies, Anschluss Canada, alliance avec l'Est, mégalomanie, virus de l'hégémonie, accompagné comme toujours de ce dangereux chauvinisme, réarmement massif, sport comme champ de propagande, etc., etc.

Espérons que nous, Romands de 1968, saurons aussi faire face à ce grave danger.

A. N. (Vauseyon)

En raison de la bise et du froid, les trains ont accusé d'importants retards

Le brusque refroidissement du temps, allié à une violente bise, a été cause, hier, en début de journée, de nombreuses perturbations dans le trafic ferroviaire.

Pendant toute la matinée, les trains partant de La Chaux-de-Fonds ou arrivant en cette gare ont accusé des retards importants, de l'ordre de 30 à 40 minutes pour la plupart, de 2 heures pour le convoi partant normalement à 8 h. 04 de Neuchâtel : la locomotrice étant tombée en panne aux Hauts-Geneveys. Les congères qui, sous l'action de

la bise, se formèrent sur les emplacements des aiguillages et une panne de courant furent les principales causes de ces retards. Tôt le matin, certains aiguillages qui habituellement sont actionnés électriquement durent l'être à la main.

De même, les difficultés rencontrées par tous les trains suisses se répétèrent souvent sur les convois à destination des Montagnes neuchâteloises.

Vers midi toutefois, la situation se stabilisait quelque peu, et dans l'après-midi on constatait une nette amélioration.

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Les Verrières: 22.000 fr. pour une conduite d'eau

Chaque lecteur de notre journal sait depuis quelques jours, que la commune des Verrières manque fréquemment d'eau potable. Si la plupart des propriétaires d'immeubles possèdent des citernes et la commune un réservoir contenant plus d'un million de litres, cela ne suffit encore pas à la quantité utilisée et demandée par les industriels du village. Il fallait trouver une solution pour augmenter le volume d'eau potable dans un bref délai.

M. Pierre Fauguel, conseiller communal aux Verrières, nous a renseigné à ce sujet. Les autorités des Bayards et du village verrissan se sont mises d'accord avec les maires des communes du Haut-Doubs, pour la construction d'une conduite d'eau depuis le lac Saint-Point. Bien que le passage de la frontière pose un problème important aux responsables de cette réalisation prochaine, les deux localités du Haut-Vallon auront probablement de l'eau en suffisance dès le printemps ou l'été. 500 m³ y seront pompés chaque jour pour Les Bayards et Les Verrières.

L'installation de la conduite reviendra à 22.000 francs pour les Verrisans et à 2000 francs pour les Bayardins. (th)

550 ANIMAUX POUR LA CONSOMMATION. — L'inspecteur des viandes de la commune a donné connaissance de son rapport 1967. On peut lire dans celui-ci, que 550 animaux ont été tués l'an passé aux Verrières. Sur ce nombre important, on dénote 4 bœufs, 13 vaches, 4 taureaux, 23 génisses, 116 veaux, 378 porcs et 12 moutons. Ce qui représente une certaine quantité de viande consommée par les Verrisans. Est-ce la raison pour laquelle ils supportent si bien le froid ? (th)

MONT-DE-VERRIERES

Les paysans se font du souci

Avec la couche de neige qui atteint par place 2 à 3 mètres, les paysans des Monts-des-Verrières se font du souci. Au cas où des membres de leur famille tomberaient malade ou que des animaux aient besoin d'un vétérinaire, le problème du secours serait difficile à résoudre. Les fraiseuses ont été mises en action et petit à petit, les travaux publics espèrent libérer les fermes isolées. (th)

La même famille durant un siècle

Il y aura prochainement un siècle que le café de la Gare des Verrières est tenu par la même famille. En effet, ce petit estaminet a été exploité durant 50 ans par Mme Régina Veesser, puis par son fils Jean, lequel est encore le tenancier actuel. C'est en bordure de la route cantonale conduisant à Meudon que l'on découvre ce café très sympathique et agréable. Décoré par les peintures représentant le Jura neuchâtelois et exécutées par M. Jean Veesser lui-même, cet établissement est une vraie exposition de paysages. Il fait bon y vivre quelques instants et faire un brin de causette autour d'un verre d'amitié. Et puis l'anniversaire approche, pourquoi ne pas le fêter comme il se doit. (th)

Les trains subissent des retards

Alors que la neige était tombée toute la nuit sur le Val-de-Travers, la plupart des aiguillages de la ligne RVT se trouvaient bloqués. Les trains assurant les relais entre Buttes et Travers ont subi des retards importants sur tout le parcours. Les feux des passages à niveau ne fonctionnant plus, les mécaniciens devaient faire preuve d'une grande prudence. Aucun accident n'est signalé pour l'instant dans le Vallon, ceci grâce à l'énergique intervention des services de la voie. La correspondance est ainsi assurée dans chaque localité. (th)

PAYS NEUCHATELOIS

La lutte contre le feu au Val-de-Travers

Le centre de secours du Val-de-Travers, que commande le capitaine Albert Niederhauser, de Couvet, est intervenu l'an dernier à cinq reprises, soit :

Le 25 janvier, aux Verrières, à la fabrique Galvanover, avec 8 sapeurs. Le 21 février, intervention lors de l'incendie du camion-citerne de mazout Pellaton, sur la route du Haut de la Tour, avec 9 sapeurs. Le 14 mars, la démolition du nouveau directeur du Plan de l'Eau à Noiraigue brûlé à Buttes, intervention avec 9 sapeurs. Le 10 avril, l'incendie à la fabrique Bourquin à Couvet déplace 11 sapeurs, et le 31 octobre, l'incendie de la boulangerie Waldmeier occupe 17 sapeurs.

En 1967, il y a eu 8 exercices, dont un en commun avec le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Sulpice. Un exercice général d'alarme a eu lieu à Môtiers avec les sapeurs du village. Le capitaine Max Haller contrôlait l'exercice en qualité de président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers. Il y a également eu 20 heures d'école de conduite avec le camion tonne-pompe du centre du valon dont le siège est à Couvet.

COMMENT ALARMER LE CENTRE ?

Il est possible d'atteindre le chef du centre, le capitaine A. Niederhauser, au

téléphone : 9 66 38. En cas de non-réponse et pendant les heures de travail, le numéro 9 71 71, soit la permanence de l'Usine Dubied, fonctionne. Par téléphone, dès l'alarme donnée, 10 sapeurs sont appelés en même temps.

Précisons encore que le remplaçant du commandant et l'instructeur du camion est le premier-lieutenant Marcel Heyer.

Dans l'organisation du centre de secours du Val-de-Travers, qui se compose de deux groupes de 10 hommes, connaissant parfaitement le fonctionnement du camion et des engins, il est encore prévu 27 hommes, plus 8 sapeurs qui sont aptes à conduire les véhicules de service. La lutte contre l'incendie est ainsi assurée par des personnes compétentes et dévouées pour la bonne cause. (gi)

MONT-DE-BUTTES

Le médecin fait du ski

Un médecin de Fleurier qui devait se rendre auprès de l'épouse d'un habitant du Mont-de-Buttes, malade depuis quelques jours, a été obligé de prendre ses skis et de les mettre pour atteindre la maison isolée par la neige. Il a toutefois pu soigner sa cliente qui a repris le moral lors de son arrivée. (th)

Les jeunes Neuchâtelois réunis durant deux semaines Traditionnel camp de ski EPGs à Anzère

Le traditionnel camp de ski EPGs a vécu pour la dernière fois sous les ordres du colonel Roulet. Les 366 et 376 cours de ski organisés par l'Office cantonal EPGs du canton de Neuchâtel, se sont déroulés durant deux semaines, à Anzère. Cette station en plein développement est située sur le plateau d'Ayent, entre ceux de Montana-Crans et de Savièse. Logés aux Flans, dans un chalet appartenant à l'Association des éclairés valaisans, permettant d'abriter environ 140 personnes, les jeunes Neuchâtelois au nombre de 120, dont 12 du Val-de-Travers, étaient dirigés, comme dit plus haut par le colonel Marcel Roulet, chef de l'Office cantonal, secondé par son dynamique secrétaire, M. Bernard Lecoultré. Les jeunes skieurs ont pu jour du maximum de tout le confort que leur offrirait l'habitat de leurs amis valaisans.

Répartis en 10 classes, selon leurs aptitudes, les participants ont dû se rendre chaque jour au Pas-de-Maimbré, situé à 2800 mètres d'altitude. Le terminus provisoire des magnifiques remontées mécaniques atteindra le sommet du Wildhorn. A tour de rôle, les différentes classes étaient initiées à la pratique du ski de fond par le populaire fondeur de La Brévine, M. Jean-Claude Pochon. La nourriture était excellente et du goût de chacun. Les soirées ont été animées soit par la présentation de films, soit par des productions d'élèves, qui ont permis à chacun de fraterniser dans une saine ambiance.

Emouvante cérémonie

Lors de la dernière soirée du camp, une émouvante cérémonie a permis à M. Albert Müller, professeur de gymnastique de Neuchâtel et instructeur de ski, de remercier et de faire l'éloge de celui qui, durant de nombreuses années, sut mener à chef et à la satisfaction de chacun, les camps de ski. Nous avons nommé le colonel Marcel Roulet, qui a pris une retraite bien méritée le 31

Aéro-Revue : remplacement de M. Zehr à Colombier

M. Harry von Graffenried a été nommé rédacteur en chef de l'Aéro-Revue, organe officiel de l'Aéro-Club de Suisse, où il s'occupait déjà de la rédaction de la partie de langue allemande. Il succède à M. Georges-A. Zehr, de Colombier (NE), démissionnaire, qui a quitté ses fonctions à la fin de 1967. (ats)

Le budget des missions protestantes suisses dépasse 9 millions de francs

Le budget des différentes sociétés missionnaires suisses, qui mettent en commun leurs ressources financières, atteint en 1968 la somme de 9.042.700 francs.

3.740.000 francs iront à la mission de Bâle, 3.857.300 au Département missionnaire romand, le solde est réparti entre la mission suisse en Asie orientale (385.000 francs), la mission suisse au pays du Nil (260.000 francs), la mission morave (265.000 francs) et les actions communes des sociétés alémaniques (535.000 francs).

La Suisse romande doit apporter 2.742.700 francs au fonds commun, la Suisse alémanique 6.300.000, ce qui représente 4 fr. 58 par habitant protestant en Suisse romande, et 2 fr. 81 en Suisse alémanique (y compris le Tessin). (ats)

décembre 1967. Les instructeurs ainsi que la direction de la station ont offert à M. Roulet, qui s'est dévoué sans compter pour le développement physique de la jeunesse du canton, une copie des splendides sculptures balisant les pistes d'Anzère. Très ému, M. Roulet remercia les donateurs et les participants du camp et se plut à relever en termes adéquats, venus du cœur, combien furent grands et bénéfiques les contacts qu'il eut avec la jeunesse neuchâteloise au travers des activités EPGs.

Ely Tacchella présent

Le deuxième camp organisé au début du mois a été semblable au précédent, à deux exceptions près. La première, c'est qu'il a permis au nouveau chef de l'Office cantonal EPGs, le commandant d'arrondissement, le footballeur Ely Tacchella, de prendre contact avec cette jeunesse qui l'accueillit avec beaucoup d'enthousiasme. La seconde fut saluée avec beaucoup de joie : les abondantes chutes de neige des fêtes de l'An, ont permis un déroulement normal et intéressant des leçons de ski. Les deux camps se sont terminés sans accident grave et sans incident.

E. BASTARDOZ.

LA COTE-AUX-FÉES

Conférence missionnaire à la Chapelle

Deux missionnaires de retour d'Afrique, ont donné un exposé accompagné de films évocateurs. C'est ainsi que les participants ont pu se rendre compte des difficultés du travail missionnaire auprès des tribus primitives dont les langues sont complexes, et qui n'ont pas encore été touchées par le message évangélique. Chez ces peuplades l'emploi du tourne-disque et du magnétophone peut être d'un grand secours. Les courts métrages ont également montré quelles étaient les conditions des routes et des pistes dans certaines régions du Cameroun ou de la Sierra Leone, voies de communications combien plus précieuses que nos routes hivernales.

C'est M. Richard Barbezat qui a mis le point final à cette intéressante et édifiante rencontre. (m)

PRO JUVENTUTE. — Effectuée par les élèves de la classe supérieure, la vente des timbres et cartes Pro Juventute 1967 est close. Le total brut s'élève à 1908 francs, soit une moyenne de 3 fr. 50 par habitant. Ce magnifique résultat est dû à la compréhension manifestée par toute la population envers l'œuvre suisse pour la jeunesse. (m)

LA SEMAINE DE PRIERES DE L'ALLIANCE EVANGELIQUE. — Cette semaine, de lundi à samedi ont lieu les réunions de prières de l'Alliance évangélique. Deux fois dans chaque lieu de culte, il y aura une introduction, un message, des chants et des prières libres, Jeudi et vendredi, le colonel Gaillard, de l'Armée du Salut, vice-président de l'Alliance évangélique suisse, apportera le message de circonstance. (m)

MEMENTO

Neuchâtel

JEUDI 11 JANVIER

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Triplet, rus du Seyon. Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Arcades : 15 h., 20 h. 30, Oscar. Apollo : 15 h., 20 h. 30, El Dorado. Palace : 15 h., 20 h. 30, Le soleil des voyous. Rex : 20 h. 30, Duel dans le monde. Studio : 15 h., 20 h. 30, Un homme de trop. Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Privilège.

CINÉMA CASINO

Ce soir et vendredi à 20 h. 30

Un grand film d'espionnage et d'action au suspense total

AVEC LA PEAU DES AUTRES

avec LINO VENTURA - MARILU TOLO - JEAN SERVAIS - WOLFGANG PREISS

Scope-Couleurs

Admis dès 18 ans

LE LOCLE

Location à l'avance au magasin de tabacs Simone Favre, Daniel-JeanRichard 33, tél. 532 66

AU LUX Ce soir à 20 h. 30
LE LOCLE ASTÉRIX LE GAULOIS



Nous cherchons

CHRONOMETREUR

pour notre bureau des méthodes

GRAVEUR DE LETTRES

connaissant bien le travail sur pantographe.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.
Bellevue 32 Le Locle

Garage offre

gain accessoire

à personne sérieuse pouvant s'occuper, entre ses heures de travail, de la prospection-vente dans le district du Locle.

Écrire sous chiffre RG 30039, au bureau de L'Impartial.



Les Fabriques d'Assortiments Réunies Succursale A Marais 21 2400 LE LOCLE

engageraient pour tout de suite ou pour date à convenir

employés (ées) de bureau

pour bureaux et contrôles d'atelier. Faire offres par écrit avec prétentions de salaire.

On demande

UNE EXTRA

connaissant les deux services, pour le mardi.

S'adresser au Café des Pignons, Le Locle, tél. (039) 5 18 14.



Le budget

pour l'exercice 1968 est paru.

On peut le retirer au Bureau de l'Impôt ou au Secrétariat communal.

Le Conseil communal

Apprentie coiffeuse

est demandée dans bon salon de la ville pour le printemps.

Faire offres sous chiffre FX 254, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de boîtes or de la place cherche

PERSONNEL A FORMER

sur différents travaux d'atelier.

Se présenter pendant les heures de bureau ou faire offres chez Junod & Cie, Grenier, 24, La Chaux-de-Fonds.

Ouvrier ou jeune homme

de nationalité suisse, pour secondier le chef de fabrication, est demandé tout de suite. On mettrait au courant.

S'adresser à INCA S.A., place du Tricentenaire 1 (quartier des Forges).

Retard des règles
PERIODUL est efficace
en cas de règles retardées et difficiles. En pharmacie et droguerie. Lehmann-Jussia, 201c, pharmacie, Ostermattigen

OFFRES D'EMPLOIS

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services, est demandée.

S'adresser à la Channe Valaisanne, Léopold-Robert 17, tél. (039) 3 10 64.

Nous cherchons pour mise à l'heure et emballage

PERSONNE

disposant de sa matinée. Fabrique d'horlogerie.

Téléphone (039) 3 15 09.

Agence générale d'assurances cherche pour le printemps 1968

UN(E) APPRENTI(E) DE BUREAU

Occasion de faire un bon apprentissage. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffre JM 419, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons

CHEF DE FABRICATION

nous demandons personne très capable, ayant une solide expérience pratique et qualités de chef pour traiter avec le personnel

CHEF D'EXPÉDITION

bien au courant du contrôle des stocks, etc.

EMPLOYÉ(E) DE FABRICATION

connaissant boîtes et cadrans

COMPTABLE

FOURNITURISTE

STÉNOGRAPHISTE

Places stables bien rémunérées.

APPRENTI(E) DE COMMERCE

occasion d'effectuer un apprentissage sérieux dans tous les départements d'une fabrique d'horlogerie.

Faire offres sous chiffre VL 491, au bureau de L'Impartial.

Menuisier ou ouvrier du bâtiment

aimant le contact avec la clientèle et attiré par la vente, désirant se créer une situation stable, serait engagé et formé comme

quincaillier-vendeur

Si vous désirez vous développer et prendre des responsabilités, écrivez-nous sous chiffre DL 523, au bureau de L'Impartial, une place intéressante peut vous être offerte.



engage

personnel féminin suisse

qui sera formé sur différentes parties de l'horlogerie et du réglage

une régleuse

travail en fabrique uniquement

poseurs (ses)

de cadrans, à domicile ou en fabrique; séries régulières.

Faire offres ou se présenter Jardinière 147, 1er étage, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 43 37.



cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécaniciens

pour le montage de machines spéciales.

Les intéressés, de nationalité suisse ou des étrangers avec permis C, sont priés de s'adresser ou de se présenter personnellement à

Henri Hauser SA Bienne
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 44922



S.A. No 2

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et intéressants. Contingent étranger complet.

Se présenter ou faire offres à Universo S.A. No 2, fabrique Berthoud-Hugoniot, Crétets 11, La Chaux-de-Fonds.

Demandes d'emplois

Régleuse à domicile cherche

mise en marche

sur tous calibres.

Ecrire sous chiffre VN 253, au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche travail à domicile.

Tél. (039) 2 16 46.

En vacances lisez L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

Veuve, très active, de confiance, cherche

occupation

aide de bureau ou éventuellement pour comptage de spiraux. Offres sous chiffre DR 456, au bureau de L'Impartial.

Employée de bureau

avec diplôme de l'école supérieure de commerce, 2 ans de pratique, bonnes connaissances de l'allemand, de retour d'un séjour d'études en Angleterre

CERCHE PLACE INTÉRESSANTE

Faire offres sous chiffre DR 516, au bureau de L'Impartial.

Sténodactylo

19 ans, de langue maternelle française, avec connaissances d'allemand, cherche emploi pour date à convenir.

Faire offres sous chiffre LH 453, au bureau de L'Impartial.

Je cherche

TAILLAGE DE PIGNONS

tout genre.

Faire offres sous chiffre 5020, à Publicitas, 2800 Delémont.

Employée de commerce

diplômée

cherche des travaux de bureau à domicile. Faire offres sous chiffre BK 431, au bureau de L'Impartial.

Poursuivant le même but, les Clubs des patineurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds collaborent

La Chaux-de-Fonds a sa patinoire et Le Locle la sienne. Deux réalisations importantes et dont la présence respective se justifie pleinement. Aussi les habitants des Montagnes neuchâteloises, sans oublier ceux de la France voisine seraient-ils bien malheureux qu'on leur supprime une de leur piste de glace. Car, sans parler des matchs qui chaque saison permettent à tous de suivre attentivement les performances (ou les défaites) de leurs équipes locales, suisses ou internationales, il y a tous ceux qui chaussent eux-mêmes leurs patins par distraction ou par profession.

Pour ces derniers, Le Locle, comme La Chaux-de-Fonds, a son club et son professeur attiré. Un privilège, certes, mais qui ne va pas non plus sans poser quelques problèmes. Un club, nul ne l'ignore, a besoin de membres et un maître de patinage des élèves. C'est simple, mais pas toujours si facile à réaliser.

Alors, puisque les soucis des deux organisations sont pratiquement du même ordre, pourquoi ne collaboreraient-ils pas? Peut-être qu'un jour viendra où les leçons se donneront successivement dans l'une ou l'autre ville. Après tout, la Mé-

tropole horlogère ne se trouve qu'à quelques kilomètres de la Mère-commune et les routes ne sont pas toujours dans l'état dantesque de dimanche dernier. Et quand un match se joue aux Mélézes, les clubistes chaux-de-fonniers ne seraient-ils pas ravis de pouvoir se perfectionner sur glace locloise et vice-versa? On n'en est pas encore à ce stade de coopération, mais peut-être un jour...

Première collaboration

Actuellement déjà, les deux clubs tentent d'affronter en commun leurs difficultés afin de mieux partager les satisfactions. Dimanche, le club de La Chaux-de-Fonds et celui du Locle se retrouveront sur la patinoire de ce dernier. Cet après-midi sera, sans conteste, un premier pas important pour les annales du patinage dans les Montagnes. Concrétisation, certes, des bons rapports entre les deux villes, mais aussi occasion unique pour le public de découvrir les nombreuses possibilités qu'offrent des patins, à ceux qui prennent toutefois la peine de les mettre à leur pied.

En effet, combien de paires ne restent-elles pas confortablement, mais inutilement, blotties au fond d'une armoire? Leurs jeunes propriétaires affirmeront que le patinage artistique est démodé, trop « féminin ». Quant aux plus âgés, qu'ils aient 30 ou 60 ans, ils n'osent affronter cette glace, qui mettrait à si lourde épreuve leur ossature.

Patiner à tout âge

Et pourtant, que chacun s'en persuade, il n'y a pas d'âge pour être



Anne-Marie Golay, le nouveau professeur du Club des patineurs du Locle, fait découvrir à ses élèves les joies du patinage. (photo Curchod)



Mme Rigolet, professeur au Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds, enseigne avec enthousiasme partagé par ses élèves, les mille et un détails de la grâce. (a)

élegant sur une patinoire, même avec des lames sous ses pieds. C'est un art qui s'apprend, et qui du balbutiement jusqu'à la compétition est source de multiples satisfactions.

Certains craignent-ils peut-être d'être bousculés par quelque « brute » irrespectueuse? Que les « pacifiques » ne s'inquiètent pas, les responsables ont pris soin d'éloigner certains soirs les « trouble-fêtes » entre 18 heures et 20 heures, temps réservé exclusivement aux membres

du club. Ces derniers sont, par ailleurs, autorisés à patiner, quand bon leur semble, dans la partie (un tiers de la glace) qui leur est destinée.

Voir pour se persuader

Alors, que les réticents prennent un peu d'audace! Et s'ils ont peur de se retrouver seuls sur cette plate-forme, certes glissante, dure et froide aussi, pourquoi ne viendraient-ils pas en couple? Les dancings, en effet, n'ont pas encore le monopole de la danse à deux. La population a le grand privilège de posséder deux magnifiques patinoires. Ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter.

Dimanche, au Locle, le grand public en trouvera la preuve. Avec commentaires et démonstration à l'appui, le professeur Pichard et ses élèves, de Lausanne, évolueront sur la glace tout en laissant la place aussi à des élèves des clubs du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

A.-L. R.

SOURCIER, RADIESTHESISTE ET DISEUR DE BONNE AVENTURE LE PERE BOSQUET FUT UNE FIGURE MARQUANTE DES BRENETS

pratiquement Bosquet, à prendre conscience de ses pouvoirs.

Entrepreneur aux Brenets

Avec son baluchon de trimardeur il fit son tour de Gaule et aboutit à Morteau où il rencontra celle qui devait devenir sa femme. Le couple s'installa alors aux Brenets d'où il ne devait plus jamais partir. Les Bosquet eurent neuf enfants dont six sont encore en vie.

On se souvient de l'entrepreneur Bosquet qui devant élever une nombreuse famille en des temps difficiles tira parti de sa force légendaire en accomplissant des travaux très pénibles. Dans le domaine abstrait de la radiesthésie et de la cartomancie, il obtenait de réels succès qui peu à peu l'obligèrent à délaisser les chantiers pour recevoir de très nombreux visiteurs dont certains venaient de fort loin.

Il ne demandait rien et chacun donnait selon son avoir ou sa satisfaction. Les paysans et les marchands, qui venaient souvent autour de la table ronde recouverte d'un tapis de moquette, payaient en nature et « pensaient » au Père Bosquet quand ils faisaient « boucherie » ou quand les fruits étaient mûrs. A pratiquer un art d'un genre aussi particulier, le Père Bosquet ne s'est jamais enrichi. Il vivait beaucoup de ses jardins et sa petite fortune était toute entière dans son portemonnaie.

Ses méthodes

Quand un événement était récent, quand la perte d'un objet lui était rapidement signalée, il pouvait presque à coup sûr, en tirant les cartes, retrouver l'objet ou conseiller habilement un visiteur. Il n'utilisait le pendule que pour faire des recherches sur des plans. Par exemple, la disparition d'un enfant lui était communiquée et sur la base d'un plan, il indiquait l'endroit où l'enfant se tenait. Dans beaucoup de cas, il est parvenu à retrouver un gosse disparu. Quand une personne désespérée lui demandait conseil, il n'utilisait les cartes que comme prétexte et agissait surtout en psychologue en réconfortant son client et en usant de sa forte autorité pour obliger « son malade » à suivre les conseils qu'il prodiguait avec prudence.

A part deux jeux de cartes, deux pendules il possédait quelques bouquins qu'il n'aurait presque jamais,

Il faut mentionner encore le travail qu'il accomplissait comme sourcier et le fait qu'il pouvait en imposant les mains, soulager des maux et même endormir des gens.

Pie XII, Bartali et Staline

Le Père Bosquet était réellement un personnage de légende vivant dans un monde à part. Il avait trois « grands » en admiration. Le pape Pie XII qu'il écoutait à genoux sur son canapé et dont il vantait les mérites chaque fois qu'il en avait l'occasion. Il se souvenait du temps où il était enfant de chœur et restait profondément attaché à la religion catholique. Parce qu'il était très prudent et surtout très honnête, il pouvait très bien concilier son métier spécial avec sa religion.

L'étrange pouvoir du tsar rouge Joseph Staline le fascinait et pendant toute sa vie il a cherché à comprendre les décisions du dictateur soviétique. Il y avait d'ailleurs une certaine parenté physique entre Staline à la chevelure drue et à la moustache en « tablier de sapeur » et Henri Bosquet à la chevelure abondante et à la moustache fournie.

Mais des trois personnages précités c'est Gino Bartali le championnisme qu'il admirait le plus. Il était parfaitement anachronique de voir ce vieux monsieur suivre les arrivées d'étapes avec passion. En 1948, Gino Bartali planait littéralement sur le tour de France et

additionnait les victoires d'étapes. Le Père Bosquet prit alors une importante décision. Lui qui n'avait pas quitté Les Brenets depuis des décennies partit en avion avec sa femme pour survoler l'arrivée de l'étape contre la montre à Genève, course gagnée évidemment par son favori. A soixante-six ans il faisait son baptême de l'air et pouvait suivre le grand Bartali.

Il connaissait la date de sa mort

Le père Bosquet qui, à septante ans, cajolait sa femme comme un caressé une fiancée s'est montré une fois de plus prophète. Il a annoncé à ses enfants qu'il mourrait en même temps qu'un grand homme et qu'on enterrerait son épouse quand on conduirait ce grand homme à sa dernière demeure. La famille pourtant habituée à ses prédictions n'osait pas croire le « Vater ». Il mourut le 6 février 1952 en même temps que le roi George VI d'Angleterre et sa femme fut conduite au cimetière dix jours plus tard quand le cortège funèbre de ce même roi traversait Londres.

Personne dans la famille n'a hérité de ce don exceptionnel et le père Bosquet a emporté avec lui son secret. Il avait, durant toute sa vie, su en user avec prudence et jamais n'avait voulu sombrer dans le « sensationnel ».

S. L.

Des milliers de personnes se souviennent de cet étrange bonhomme qui disait « la bonne aventure » dans sa maison perchée au haut du village des Brenets. Sa forte silhouette, son visage barré d'une confortable moustache et sa chevelure abondante ont souvent impressionné le visiteur. Sa voix même, un peu rauque et profonde donnait au personnage une dimension inhabituelle. Le Père Bosquet retrouvait des objets perdus, conseillait, tirait les cartes, travaillait avec un pendule et découvrait des sources. Il émanait de toute sa personne une sorte de fluide qui bouleversait son interlocuteur. Pour comprendre le Père Bosquet, il faut suivre le fil de sa vie.

Né dans un... bosquet

Dans le val d'Aoste, en 1882, le 22 février, on découvrirait au pied d'un... bosquet, un nouveau-né qu'on confia aussitôt à un orphelinat. Comme il fallait donner un nom à cet enfant inconnu, on n'alla pas chercher bien loin et le bébé fut baptisé et enregistré sous le nom de Henri Joseph Bosquet. Plus tard on le confia à des parents nourriciers et à l'âge de douze ans, le jeune Bosquet commença à gagner sa vie en portant « la molte » sur les chantiers. Devenu indépendant, il partit comme un trimardeur à la découverte de la vie. On le rencontre à Marseille où il est débardeur. C'est dans cette ville qu'un incident devait marquer sa destinée.

Une hindoue lui transmet ses pouvoirs

Alors qu'il travaillait, avec d'autres dockers, il eut à rendre service à une hindoue en difficulté et celle-ci, pour le remercier, lui donna une prière capable de guérir les gens atteints de verrues et lui transmit également quelques dons auxquels il n'attacha pas d'importance.

Un jour, il vit un de ses camarades qui avait les mains couvertes de verrues et se souvenant de la fameuse prière, il imposa, en plaisantant, les mains au malade en l'assurant qu'en moins de deux semaines il serait parfaitement rétabli. Il oublia la plaisanterie mais quand quinze jours plus tard, le camarade en question lui montra ses mains intactes il commença à prendre peur. Un autre jour, un copain lui parla de la perte de son portefeuille. Le jeune Bosquet put aussitôt décrire l'objet et situer l'endroit où il gisait. Le portefeuille était très exactement là où il l'avait dit.

Ces événements d'abord épisodiques se renouvelèrent et obligèrent

Tôles froissées
Une collision s'est produite, hier vers 10 h. 45, devant l'Hôtel de Ville, entre les voitures conduites respectivement par MM. G. B. et L. M. Dégâts matériels.

MEMENTO

JEUDI 11 JANVIER
CINE CASINO: 20 h. 30, Avec la peau des autres.
CINE LUX: 20 h. 30, Astérix le Gaulois.
PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE: Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille).

COMMUNIQUÉS

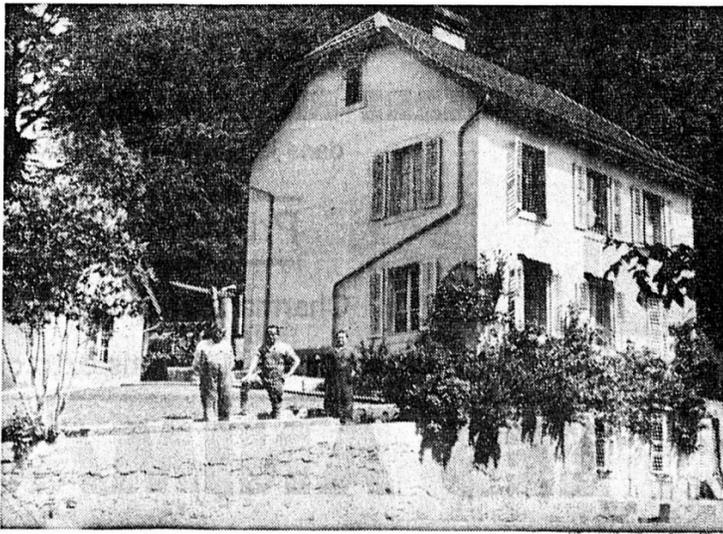
Au cinéma Casino: « Avec la Peau des autres ».

Lino Ventura campe, dans « Avec la Peau des autres », un personnage nouveau. Il parle peu. Il regarde autour de lui. Il semble perdu dans cette Vienne de 1966 qui ne ressemble plus à celle de Strauss. Il est venu là pour rencontrer un chef de réseau sur lequel Paris a des doutes. Cet homme fut autrefois son ami. Qu'importe! Le métier est le métier. Ventura enquête. Toujours tacturne, un peu las. Il chève la sale besogne nécessaire: liquider le réseau. « Avec la Peau des autres » est une œuvre dure, impitoyable. En scope et en couleurs. Ce soir et vendredi à 20 h. 30. Jeunes gens admis dès 18 ans.

Voir autres informations locloises en page 11

ROYALE «Versailles» en Suisse

Depuis peu de temps, la Régie Française des Tabacs a mis sur le marché suisse la Royale «Versailles». Cette cigarette filtre, au mélange américain, a acquis ces dernières années en France et sur le plan international une réputation méritée. Nous l'avons dégustée et sommes certains que la Royale «Versailles», dont le goût se différencie nettement de celui des autres produits de la Régie Française, donnera une réelle satisfaction aux fumeurs qui apprécient un mélange américain particulièrement étudié.



La maison du père Bosquet.

CORSO

SUCCÈS FOU!..

3e SEMAINE

LOUIS DE FUNÈS

Claude RICH

Agathe NATANSON

Tous les soirs à 20 h. 30

Samedi, dimanche, mercredi à 15 h.

2 25 50

Admis
dès
16 ans



Sans complexe et sans retenue, venez rire à Oscar... c'est

L'OSCAR DU RIRE!

Bientôt 10.000 spectateurs !!!
à La Chaux-de-Fonds

Sabato e Domenica alle ore 17.30

MISTER - X

Un personaggio misterioso che porta aiuto a persone ricattate o minacciate da « gangs »

EDEN

DÈS CE SOIR

Admis dès 18 ans

UN FILM D'UNE GAITÉ SANS LIMITE, MAGISTRALEMENT RÉALISÉ



d'après le roman de GEORGES DARIEN

EASTMANCOLOR

avec GENEVIÈVE BUJOLD
MARIE DUBOIS

«...Il y a des voleurs qui prennent mille précautions pour ne pas abimer les meubles, MOI PAS. Il y en a d'autre qui remettent tout en ordre après leur visite, MOI JAMAIS...»

Pour lui, voler est une bonne plaisanterie, qu'il soit pauvre ou riche...

IL VOLE ÉGALEMENT DES CŒURS!



2 18 53

SOIRÉES
à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
sam., dim.
mercredi

PLAZA

LE FILM «SENSATIONNEL» AU VRAI SENS DU TERME

Les courses les plus hallucinantes :

MONACO...

CLERMONT-FERRANT...

SPA (Belgique)...

ZANDVOORT (Hollande)...

MONZA (Italie)...

etc.

2e SEMAINE



Venez voir «GRAND PRIX»...
vous serez au cœur même de l'action!

c'est fantastique !..

JAMES GARNER EVA MARIE SAINT YVES MONTAND TOSHIRO MIFUNE
FRANÇOISE HARDY BRIAN BEDFORD JESSICA WALTER ANTONIO SABATO

NOUVELLE DIRECTION

LA MAGIE DU 70 MM.
SON STÉRÉOPHONIQUE...

3 heures

de spectacle

Tous les soirs à 20 h. 15 précises

parterre: Fr. 3.-, 4.-, 5.-

balcon: Fr. 6.-

ADMIS DÈS 12 ANS en matinée

LOCATION : tous les jours dès 17 heures
(samedi et dimanche exceptés)

Jamais vous n'avez vu
un film comme celui-ci !

2 21 23

Matinées
à 15 h.
sam., dim.
mercredi

RITZ

Michelangelo Antonioni



Vanessa Redgrave
David Hemmings
Sarah Miles
BLOW-UP
«Desir d'un Matin d'Été»
En couleurs

Métrocolor - 18 ans révolus

DÈS CE SOIR

EN GRANDE PREMIÈRE

UN CHEF-D'ŒUVRE D'INTELLIGENCE, D'HUMOUR ET DE SUSPENSE

CHAQUE FILM DE MICHELANGELO ANTONIONI EST UN ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE

BLOW - UP
est un chef-d'œuvre

«Desir d'un matin d'été»

LE FILM LE PLUS DISCUTÉ... LE FILM QU'IL FAUT AVOIR VU!

PALME D'OR AU FESTIVAL DE CANNES 1967

LE FILM QUI TRIOMPHE DANS TOUTES LES VILLES

2 93 93

tous les soirs
à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
samedi
dimanche

SCALA



LA VIE DE CHATEAU

Dès ce soir à 20 h. 30

Matinées à 17 h. 30 : samedi et dimanche

CATHERINE DENEUVE

PIERRE BRASSEUR - PHILIPPE NOIRET

dans le film de JEAN-PAUL RAPPENEAU

Prix Louis Delluc 1966

Charmant et spirituel... (LE FIGARO)

Une cascade de situations extraordinaires (L'AURORE)



LA VIE DE CHATEAU

2 22 01

Samedi-dimanche
et mercredi à 15 h.

LES ANIMAUX

de Frédéric Rossif

Enfants admis

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

20 cm. de neige fraîche en plaine

Alors que dans la plaine, la pluie a succédé, mardi après-midi, à la neige rendant la circulation particulièrement délicate, il a neigé toute la journée dans les Franches-Montagnes, où la couche dépasse maintenant un mètre. Dans la plaine, mardi soir, elle avait pour ainsi dire disparu. Mais dans le courant de la nuit, elle reprit son offensive et hier matin, une couche de neige fraîche et poudreuse de plus de 20 cm. recouvrait la plaine. (ats)

Un comité d'action jurassien pour le suffrage féminin

Un comité d'action jurassien pour le suffrage féminin vient de se constituer sous la présidence de M. Oscar Troehler, procureur du Jura. Il fera campagne en faveur de l'acceptation par les citoyens, le 18 février, de la modification constitutionnelle prévoyant l'introduction facultative, dans les communes, du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

Président : M. O. Tröhler, procureur, La Neuveville ; vice-présidents : Mme L. Rebetez, Moutier, M. P. Gassmann, député, Delémont, M. M. Bnindt, ancien préfet, Moutier ; secrétaires : Mlle M. Chappuis, employée, Delémont ; caissier : M. M. Lutz, jondé de pouvoir, Tavannes ; membres : M. P. Andrey, maire, La Neuveville, M. A. Berberat, inspecteur, Bienne, M. P. Etienne, pasteur, Diessle, Mme A.-L. Faure-Borel, infirmière, Bienne, M. M. Hirsch, préfet, Bienne, M. J. Jobé, préfet, Porrentruy, M. R. Macquat, préfet, Moutier, M. F. Montavon, directeur, Belprahon, M. H. Parrat, préfet, Delémont, M. O. Schmid, préfet, La Neuveville, Mlle E. Stähli, employée, Delémont, M. W. Sunier, préfet, Courtelary, M. Ch. Wilhelm, préfet, Salgnelégier, M. J. Jeanbourquin, secrétaire FCOM, L23 Bois.

La route Evillard-Macolin fermée

Vu les récentes chutes de neige qui ont considérablement entravé la circulation dans la région, la route Evillard-Macolin a été fermée au trafic automobile. Il n'y avait plus de possibilités de stationnement. Seuls les habitants de Macolin et les automobilistes qui doivent s'y rendre pour affaires, sont autorisés à emprunter cette artère. Ils doivent cependant se conformer aux décisions de la police. (ac)

La police cantonale bernoise opère des contrôles routiers systématiques

Conformément à un arrêté du Conseil fédéral concernant des mesures de contrôle relatives à la circulation routière, les autorités de police ont l'obligation d'effectuer des contrôles systématiques de la circulation. Cette obligation légale claire a déjà incité le commandement de la police du canton de Berne à organiser à diverses reprises de tels contrôles sur les routes bernoises en collaboration avec les polices municipales de Berne, Bienne et Thoune. Avec un engagement de 100 hommes et plus, les conducteurs et les occupants de véhicules ainsi que l'équipement technique des véhicules ont été contrôlés alternativement pendant plusieurs heures sur les principales routes de transit et de sortie. Sur les 16.000 véhicules de tout genre examinés à l'occasion des grands contrôles organisés dans le canton de Berne, plus de 1.000 ont révélé des défauts techniques (éclairage, freins ou pneus insuffisants, bruit excessif, etc.). En outre, 555 conducteurs de véhicules ont dû être dénoncés pour diverses infractions (équipement insuffisant du véhicule, circuler en état d'ébriété ou sans permis, ne pas être porteur des permis ou du triangle de panne, effectuer des courses d'apprentissage sans être accompagné réglementairement, etc.). Lors de ces contrôles systématiques, 23 permis de conduire ou d'élève-conducteur ont de plus dû être retirés pour divers motifs ; 20 véhicules ont en outre été séquestrés et 16 prises de sang ordonnées.

Les chiffres cités prouvent que ces grands contrôles sont d'une nécessité absolue, raison pour laquelle ils auront de nouveau lieu en 1968. Dans l'intérêt d'une meilleure discipline sur la route, la police cantonale prie tous les conducteurs de véhicules de prendre en bonne grâce ces contrôles et de ne pas considérer comme une chicane l'attente inévitable qui en résulte. Ces contrôles ont lieu dans l'intérêt de la sécurité routière et des usagers de la route conscients de leurs responsabilités. (ats)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Dégâts causés par la tourmente

Dans la nuit de mardi à mercredi, notamment, le service extérieur de la Société des forces motrices de la Goule, à Saint-Imier, a été appelé à nouveau dans les forêts de Champs-Meuselle pour dégager les lignes électriques sur lesquelles deux sapins étaient tombés.

En certains endroits, les monteurs avaient de la neige jusqu'à la taille et leur tâche fut rendue encore plus difficile par l'obscurité.

Les ouvriers de la voirie leur ont donné un sérieux coup de main pour parvenir jusqu'aux endroits où une réparation était nécessaire. (ni)

« La grande chance »

La septième sélection des candidats à « La grande chance » (le championnat des variétés) affrontera le public de Saint-Imier vendredi à la salle des spectacles.

Rappelons que cette compétition, dont le but est de prospecter et de promouvoir les jeunes talents qui aspirent à s'affirmer dans le domaine du music-hall est placée sous l'arbitrage des auditeurs de la Radio suisse romande. Lors de chaque émission, les trois candidats qui obtiennent le plus grand nombre de suffrages des auditeurs sont élus pour le second tournoi de « La grande chance ».

Voici la liste des jeunes artistes qui sont appelés à tenter leur chance à

Saint-Imier dans l'ordre de leur passage sur la scène :

« Les Gardians » de Porrentruy ; Renald Jeannet, de Neuchâtel ; Marie-José Prince, de Delémont ; André Zaugg, de La Chaux-de-Fonds ; « Los Aimaras », de Neuchâtel ; Francine, de Bienne ; Marcel Schweizer, de La Chaux-de-Fonds ; Pierre Alain, de Bienne.

En vedette de ce gala : le Cabaret Boulimie et les Faux Frères.

COURTELARY

INSCRIPTION DES ÉLÈVES. — La Commission de l'école primaire a fixé au vendredi 12 janvier 1968 l'inscription des nouveaux élèves. Elle aura lieu dans la classe V, de 15 à 16 heures. Tous les enfants ayant 6 ans révolus au 31 décembre 1967 doivent être inscrits (enfants nés en 1961). Peuvent l'être également, à la demande expresse des parents, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1962. Prière de se munir de l'acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.

Quant à l'inscription des enfants désistant fréquenter l'école enfantine dès ce printemps, elle a également été fixée à vendredi 12 janvier, de 15 à 16 heures, dans la classe de Mlle Rufener. Tous les enfants nés en 1962 ainsi que ceux nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1963 peuvent être reçus ce printemps. Prière également de se munir de l'acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. (ot)

LA NEUVEVILLE

Début d'incendie causé par le gaz

Hier, à 7 heures, à La Neuveville, le propriétaire d'un immeuble de la rue des Mornets, Mlle Mariette Schenk, voulut se servir du gaz pour pallier une panne d'électricité. Mais, par suite de défectuosité, la soupape de sûreté de la bouteille céda et le gaz jaillit en s'enflammant. Mlle Schenk fut brûlée à la tête et dut recevoir des soins chez un médecin de la place. La cuisine subit des dégâts considérables. Les premiers secours parvinrent heureusement à maîtriser ce début d'incendie qui aurait pu avoir des conséquences graves car la bise soufflait et la rue entière est formée d'immeubles attenants. (ac)

Il s'affaisse en attendant le trolleybus

Hier, à 14 heures, M. Werner Studer, domicilié à la rue du Moulin, a été pris d'un malaise alors qu'il attendait le trolleybus, près de l'école Dufour et il s'est affaibli. Il a été transporté par ambulance à l'hôpital de district. (ac)

TRAMELAN

Début d'incendie

Le feu s'est déclaré dans l'installation d'aspiration de l'atelier de polissage Jeanrichard. Il a fallu l'intervention des premiers-secours qui ont rapidement maîtrisé ce début d'incendie. Il y a pour quelque 2000 francs de dégâts. (hi)

DISTINCTIONS. — Au cours de l'assemblée annuelle de l'Harmonie de la Croix-Bleue, plusieurs distinctions ont été distribuées à des membres méritants. C'est ainsi que M. Marc Vuilleumier qui compte cinquante ans d'activité et M. Georges Hasler qui en totalise trente, ont été fêtés comme il se doit. (hi)

Une rencontre d'ouvriers à Sornetan

Le rythme de travail dans les usines est-il encore un rythme humain ? La chasse à la production est souvent telle qu'elle ne permet plus, entre les travailleurs, des contacts et des relations normales de collaborateurs.

On aurait pu croire que le développement technique, l'automatisation des moyens de production, la rationalisation du travail amèneraient une libéralisation de l'ouvrier qui pourrait être déchargé de la pression du travail. Or, il n'en est rien. Au contraire, même si les heures de travail ont diminué, le climat du travail en usine, du haut en bas de l'échelle, n'a fait qu'empirer dans la plupart des cas. Qui en est responsable ?

Un groupe d'ouvriers de plusieurs usines du Jura ont étudié ces questions et préparent une rencontre dans le cadre du Centre de Sornetan, samedi et dimanche.

Deux conférenciers ouvriront les débats, MM. Edgar Neusel, professeur au Technicum de Saint-Imier, et André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH.

COURFAIVRE

UN SERVICE D'AIDE FAMILIALE. — Un service d'aide familiale prend corps dans la localité. Un comité provisoire a pour tâche de prendre contact avec Delémont et Courtételle, dans le but d'organiser ce service en commun. On espère arriver à une heureuse solution.

Lors d'une prochaine assemblée, le comité définitif sera constitué. (by)

CARNET DE DEUIL

LE NOIRMONT. — Mme Emile Boillat, née Caroline Hublard, est décédée à Porrentruy, où elle était en traitement. Mme Boillat était venue habiter la localité, il y a une dizaine d'années, son mari ayant été nommé maître à l'école secondaire. Personne très calme, Mme Boillat sortait très peu ; une infirmité la retenait en son logis depuis plusieurs années. (bt)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Les intempéries n'ont pas épargné Neuchâtel



Dans le Bas, la neige tourna en pluie dans la journée de mardi. Une pluie incessante, qui nettoya les artères de la ville, ne laissant subsister que les amas de neige glacée et durcie. Mais, entre 4 h. et 5 h., dans la nuit de mardi à mercredi, le froid fit une réapparition impressionnante dans une tempête de bise d'une rare violence. Et ce fut de nouveau la neige qui tomba en rafales serrées jusqu'à 10 h. environ, pour céder brusquement la place, ensuite, à un soleil merveilleux brillant dans un ciel intensément bleu.

Sans prétendre concurrencer La Chaux-de-Fonds et Le Locle, Neuchâtel a donc aussi en ce moment sa pleine ration de neige fraîche. Les incidents de circulation — trolleybus bloqué au milieu de la rue des Terreaux,

voiture descendant involontairement à reculons en bas la rue de la Collégiale, etc. — sont nombreux, heureusement sans gravité.

Au bas des Terreaux, les agents de police ont remplacé les feux. Les tramways ont mis en circulation leurs chasse-neige, entre autres celui qui est fixé devant l'arroseuse, elle-même n'étant plus guère de saison ! Quant aux Travaux publics de la ville, ils sont mis à rude épreuve !

Mais surtout, toute la jeunesse du chef-lieu est follement heureuse de pouvoir partir dans le Jura. Les cars emportent des centaines d'enfants prêts à chasser leurs skis aux Bugnens, à La Vue-des-Alpes, à Tête-de-Ran.

Vive la neige et vive le soleil ! (texte et photo cp)

LE LOCLE • LE LOCLE • LE LOCLE

L'activité du Club des Loisirs en 1968

Le Club des Loisirs vient de repartir de pied ferme dans l'an 1968. Après sa magnifique activité, au cours de l'an passé, son comité vient d'établir le programme pour 1968.

Des séances de jeux ont lieu, comme

On en parle au Locle

Dans une usine de la ville, la coutume veut que le concierge installe à Noël un petit sapin dans les corridors et que le personnel cotise pour lui offrir quelques cadeaux déposés au pied de l'arbre. Charmante façon de remercier et de prouver son amitié. Le jour de fermeture de la fabrique, les collègues inviteront leur concierge à boire le verre de l'amitié dans un Cercle tout proche. Ce fut une belle agape, toute auréolée de sourires, d'optimisme et de chansons. Dans l'euphorie générale, nul ne remarqua la sortie de quelques gaillards qui s'en allèrent en vitesse ramasser les paquets-cadeaux et les cachèrent soigneusement. Encore une ou deux tournées et la petite fête prit fin. On se la souhaita bonne et heureuse, on se serra la main et on se sépara.

De retour dans ses pénates, la victime de cette farce innocente crut à un vol. Elle donna l'alarme. Ceux qui étaient encore dans la maison accoururent. On tint un conseil d'enquête et, avant d'en référer à la police, on décida d'organiser une battue à travers l'usine. Il fallut du temps, vous pouvez me croire, pour dénicher la cachette aux trésors sur une grosse poutre au galeas ! Le concierge était dans une colère noire ! Lui faire ça à lui ! Les autres enquêteurs riaient sous cape car il en verra bien d'autres. Finalement, tout s'est calmé et l'ami qui nous est venu tout droit du Bas du canton s'est fait une raison : ceux du Haut sont parfois des sacrés enqueteurs ! Mais le fond est bon et c'est l'essentiel. Ae.

par le passé, tous les mardis et tous les deux jeudis, au Cercle ouvrier. Chacun sera heureux de se retrouver dans une ambiance des plus sympathiques. La bibliothèque est ouverte tous les jeudis. Les visites aux malades seront toujours appréciées pour ceux qui sont retenus à la maison. Il suffit de faire savoir aux responsables qu'ils seront reçus avec plaisir. Des matchs aux cartes sont prévus.

Et puis, il y aura une série de conférences très intéressantes. C'est ainsi que, le 11 janvier, le Club recevra M. Adolphe Ischer, de Neuchâtel, qui parlera des « plus belles fleurs » ; le 25 : « Hymne à la montagne », avec clichés, par M. Alfred Calame, du Locle ; le 8 février, M. Florian Reist, de La Chaux-de-Fonds, que l'on a déjà entendu à plusieurs reprises et qui a charmé par son style, reviendra parler de la « Mystérieuse Tunisie », avec de beaux films ; le 22, M. Robert Porret (Tristan Davernis), qui nous a fait déjà parcourir l'Italie et les rues de Paris, présentera « Variation sur un air d'Italie », avec de magnifiques « diapos » ; le 7 mars,

M. Marcel Haubensack, explorateur, bien connu au Locle, où il passa sa jeunesse, emmènera son auditoire au Maroc et en Mauritanie. Un film sera projeté sur l'écran. Le 21, le pasteur Eugène Porret, de Boudry, qui nous fit connaître les trésors des pyramides, nous conduira « autour du Sinaï ». Puis, le 4 avril, les vieux Loclois partiront « En avion avec Swissair », sous l'égide de M. Tchan, de Genève. Le 18, ce sera un périple « A travers la Suisse » avec M. Marcel Bill, du Locle.

Un programme copieux et alléchant. Mais ce n'est pas tout ! Une course annuelle d'un jour est prévue pour le 27 juin. Une autre, d'automne d'un demi-jour, est fixée pour le 19 septembre. Mais le clou de la saison sera le 10e anniversaire de la section, le 3 octobre, événement sur lequel nous reviendrons.

Les membres du comité, présidés par M. Henri Jaquet, sont : Mmes E. Béguin, E. Frickard, A. Saner ; MM. Daniel Favre, Fritz Rosset, Frédéric Martinet, Arthur Pulver, Robert Vuille.

On le voit, un programme qui sera au goût de chacun ! (jc)

Les enfants des Billodes ont vécu les jours de tempête à Mont-Racine

Gracieusement invités par le Club alpin loclois à passer quelques jours de sports d'hiver au chalet du Flottet sur Mont-Racine, 24 enfants des Billodes accompagnés de cinq éducateurs ont vécu là-haut ces jours de grande tempête, avec l'impression de subir des tourmentes polaires, avec un sentiment très net, dont ils ont fait l'expérience de la grande solitude.

Auparavant les éducateurs avaient fait cinq fois l'escalade soit depuis Marmoud ou par Les Geneveys-sur-Coffrane pour y amener le ravitaillement nécessaire et une partie des vêtements de rechange indispensables, si bien que le jeudi 4 janvier les enfants pouvaient y monter très peu chargés.

Dès le matin de ce même jour, partis en reconnaissance par Marmoud les chefs comprirent qu'il était impossible d'y faire monter les enfants tant les congères étaient impressionnantes. Eux-mêmes ratèrent le Trou de la Lune !

C'est des Geneveys-sur-Coffrane que partit la cohorte vers 16 heures. Bien que les gosses soient aguerris (la même équipe avait gagné Chasseral par les crêtes aux vacances d'automne) la montée fut plutôt lente si bien qu'un aimable clubiste qui était monté dans

la journée pour chauffer le chalet se crut perdu et se mit à leur recherche. Mais ils arrivaient doucement, brassant la neige depuis la Grande Motte.

Depuis un chalet accueillant, bien équipé, bien chauffé, ils ont regardé la tempête se déchaîner comme un grand spectacle. Ils ne sont pas sortis le dimanche mais tous les autres jours ils ont fait de petites balades à proximité du chalet pour s'aérer et deux beaux après-midi de ski. Ils ont même reçu quelques visiteurs clubistes et le week-end les aînés des Billodes qui sont montés avec leur chef et qui y ont passé une nuit.

Tous les enfants étaient magnifiquement équipés grâce en partie au dons qui sont parvenus aux Billodes à la suite d'une petite annonce. Tous les donateurs auraient trouvé leur récompense à voir la joie des enfants à leur retour. Tous ont fait là-haut de sérieux progrès en ski, quelques adultes aussi bien que les cadets.

Ils ont beaucoup chanté, ri aux larmes, bien dormi bien mangé et par surcroît ils avaient une station de sport pour eux tout seuls.

M. C.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je m'abonne à

« L'IMPARTIAL - Feuille d'Avis des Montagnes »

pour une période de :

- * 3 mois à Fr. 13.25
* 6 mois à Fr. 26.25
* 12 mois à Fr. 52.—

* Souligner ce qui convient

Nom :

Prénom :

Rue et N° :

Localité :

N° post. :

Signature :

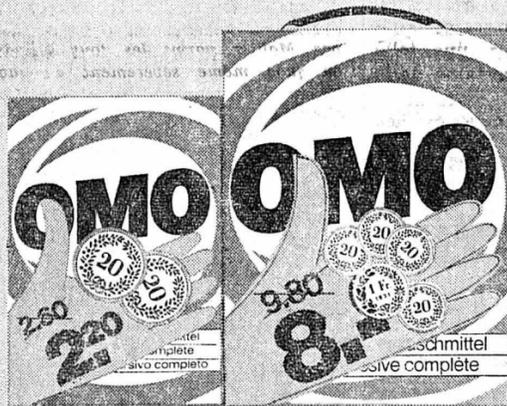
Prière d'adresser ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à « L'IMPARTIAL - Feuille d'Avis des Montagnes », 2301 La Chaux-de-Fonds.

**Après
les
fêtes:**



des tas de linge sale et

un porte-monnaie vide. C'est le bon moment pour sauter sur les bonnes occasions. Puisque, de toutes façons, vous devez faire la lessive, prenez donc un produit moderne, une lessive complète, en un mot OMO. OMO lave visiblement plus blanc, et vous profiterez de notre offre:



le paquet double
-40 meilleur marché

la boîte économique
1.80 meilleur marché

0 43

**PRIX CHOC
APRÈS TRANSFERT**



Deutsche Grammophon

microsilons 33 t., 30 cm., garantis neufs, pressage parfait, sélections d'opéras, avec les plus célèbres interprètes

5.90
aux **ARTS MÉNAGERS** s.a.
NEUCHÂTEL

Nouvelle adresse ! Sur 5 étages !
Transféré rue des Fausses-Broyes (à 2 pas
du carrefour a. de la Gare - Terreaux,
en retrait des « Caves du Palais »)
Nouveau No de tél. : (038) 5 76 44

A louer pour le 1er mars 1968 dans maison ancienne, quartier est, bel

appartement

de 3 pièces, WC intérieurs, loyer modéré.

Ecrire sous chiffre LG 252, au bureau de L'Impartial.

Viande de chèvre

Le kilo

Viande de chèvre sans gigot 4.90

Mouton entier 5.90

Salami Nostrano haché gros 12.20

Salami Milano 1 a 10.20

Salami «Azione» 8.80

Salametti Extra haché gros 9.70

Salametti tipo Milano 8.-

Salametti «Azione» 7.30

Saucisses de porc à cuire 5.70

Mortadella tipo Bologna 6.90

Lard maigre séché à l'air 7.80

Viande de vache pour bouillir 5.20

Viande de mouton pour ragoût 9.90

Viande de mouton, épaule 6.80

Salametti ménagères 6.30

Port payé dès 50 fr.

Boucherie-Charcuterie

P. FIORI

6600 Locarno

Tél (093) 7 15 72

*Si, par hasard,
vous avez besoin*

d'argent

...cela ne signifie pas encore que vous devez entamer vos économies, tant s'en faut!

Un bon conseil:
Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.

8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30

9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____ 1,337

eliografic

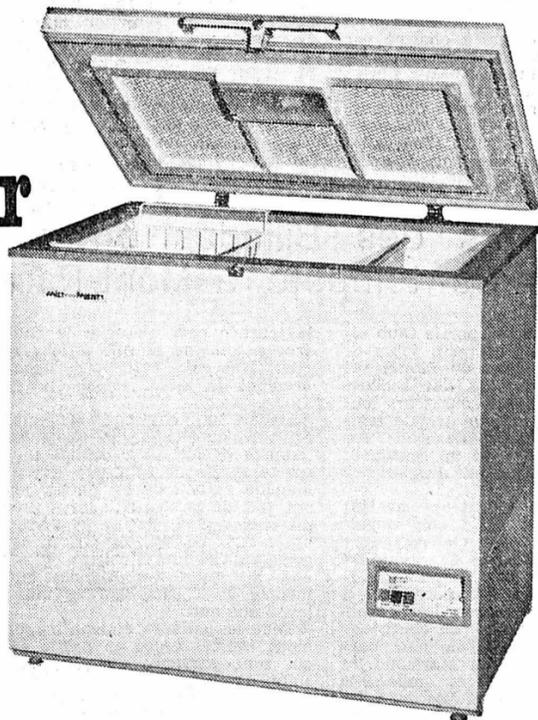
atelier héliographique
copies de plans

av. Léopold-Robert 12
(entrée rue J.-P.-Zimmermann)

☎ 039 3 58 88
3 4 1 7 1

 **Congélateur**
«mio-fresh»

avec compartiment de pré-congélation et interrupteur pour congélation rapide. Contenance 231 litres (selon les normes de l'I.R.M.) Coffre tout acier laqué à haute température. Eclairage intérieure. Compresseur à très haute puissance (jusqu'à -32°)



...et naturellement,
un véritable prix MIGROS.

580.-

Comparez !

 **MARCHÉS MIGROS**

Lettres Arts Musique

LE POINT DE VUE D'ANDRÉ CHÉDEL SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Aucune langue n'est apparue spontanément sans qu'elle se rattache à un idiome antérieur, qui lui-même procède d'une forme linguistique plus ancienne, de sorte que, pour ce qui concerne les lan-

partie d'un ensemble linguistique assez vaste géographiquement, puisqu'il s'étend des rives de l'Atlantique jusqu'à l'Inde septentrionale et dont le développement historique se situe initialement dans la région irano-indienne vers le 2e millénaire, de sorte que le français compte parmi ses ancêtres éloignés dans l'espace, le sanskrit, le vieil iranien, le hittite, sans oublier l'arménien, le grec, les langues slaves et germaniques, ainsi que les langues italo-celtiques, famille à laquelle il se rattache.

Tout cela est d'ailleurs fort complexe, et il ne faudrait surtout pas s'imaginer qu'il existe une sorte d'enchaînement entre ces langues et que, par exemple, le sanskrit a donné naissance aux langues aryennes de l'Inde (hindi, maharatte, bengali, etc.), que le vieux-slave est la langue mère du russe, etc. Non. Une langue ne donne pas naissance à une autre. Disons qu'en se transformant une langue peut prendre plusieurs visages.

C'est ainsi que les langues du groupe italo-celtique, comprenant, du côté italique, l'osque et le latin et du côté celtique, la gaélique, le bretonique, le gallois, le cornique et le breton, nous intéressent tout particulièrement puisque le latin, proprement le dialecte du Latium, qui n'était même à l'origine que le dialecte de la ville de Rome, le « sermo urbanus » qui s'opposait au « sermo rusticus » des territoires voisins, absorba non seulement peu à peu les dialectes italiques et même les langues non italiques de l'Italie, en particulier l'étrusque, mais encore parce que le latin est demeuré langue savante de l'Europe entière longtemps après qu'on eut cessé de le parler et sert encore de langue universelle à l'Eglise catholique, sans oublier que la littérature latine, aussi bien classique que médiévale, païenne que chrétienne, ne le cède en importance qu'à la seule littérature grecque.

EN SE FRACTIONNANT LE LATIN EST DEVENU MULTIPLE

La colonisation étendant l'usage du latin à toutes les parties de l'empire romain, la langue commune se fractionna en un certain nombre de parlers locaux en même temps que se brisa l'unité de l'empire. D'où la période romane qui succéda à l'époque latine avec

ses groupes italien, sarde, provençal, espagnol, catalan, portugais, rhéto-roman ou ladin, dalmate (aujourd'hui éteint) et roumain.

Le groupe français comprend de nombreux dialectes au Nord, le normand et l'anglo-normand, le picard et le wallon, le champenois et le lorrain, le franc-comtois et le bourguignon, le bourbonnais, le berrichon, le saintongeais, le poitevin, l'angevin, le gaillois (dans la partie est de la Bretagne), et, dans l'Ile-de-France, le francien; au Sud-Est, le franco-provençal, qui forme la transition vers le provençal, c'est-à-dire le lyonnais, le dauphinois, le vaudois, le neuchâtelais et autres patois romands en voie d'extinction, et le savoyard.

Le plus ancien document en français est fourni par les Serments de Strasbourg (842), qui suit la Cantilène de sainte Eulalie (vers 900). Le francien, dialecte de l'Ile-de-France, est à la base de la langue littéraire et du français commun; celui-ci, parti de l'usage de la bourgeoisie parisienne, a été fixé au début du XVIIe siècle et a pratiquement éliminé la plupart des parlers mentionnés plus haut.

Le XVIIe siècle, c'est l'époque classique, soit une époque de soumission hiérarchique. Dans la vie littéraire, il importe également de suivre les règles. La première d'entre elles est que l'art n'est pas une fantaisie. Le « bon usage » prévaut également dans la langue. Les classiques veulent imiter les anciens, parce qu'ils ont passé leur temps à les imiter dans les collèges.

Ce que les classiques ne pouvaient concevoir, c'est que rien n'est statique, que la langue, qui participe de la vie, n'est pas quelque chose de figé, mais, tout au contraire, participe de l'extérieur. Au cours de son histoire, le vocabulaire français a absorbé une quantité d'éléments extérieurs voire exotiques, et il est fort heureux qu'il en soit ainsi. Toutefois, une telle intrusion peut offrir certains dangers et, en un sens, il faut comprendre qu'Etienne dénonce les abus du « franglais ». En fait, la mode qui sacrifie tout à l'implantation du vocabulaire anglais incite à penser que le français est une langue pauvre incapable d'exprimer les termes les plus usuels, ce qui n'est pas le cas. Pourquoi ne pas

faire « parcage » au lieu de « parking », « salon de thé » au lieu de « tea room » ? Bref, il y a tout de même des abus qu'il faut réfréner.

NE NEGLIGEONS PAS NOTRE LANGUE

Lors d'un récent débat radiophonique sur le français contemporain un des participants faisait remarquer que son fils âgé de quinze ans, garçon intelligent qui fera des études universitaires, n'attachait aucune importance à l'orthographe, de même que ses camarades d'ailleurs. Et le père de ce jeune homme déclarait que lorsqu'il avait l'âge de son fils régnait encore le respect de l'orthographe et chacun se faisait un point d'honneur — surtout s'il était étudiant — d'orthographier au mieux le vocabulaire français et de respecter également les règles de la grammaire. Les temps ont changé dans ce domaine également.

Ce qui n'était pas le moins surprenant dans ce débat, c'est qu'un étranger prenait la défense du « bon français » avec autant de compétence que de fougue, alors que le linguiste Marcel Cohen, doyen d'âge des participants à ce débat, se rangeait du côté des novateurs et donnait raison au jeune homme peu soucieux de respecter l'orthographe, sous le prétexte que le temps consacré à apprendre les subtilités du vocabulaire français pourrait être utilisé ailleurs.

Certes, nous ne contestons pas les difficultés et l'illogisme de l'orthographe française, et nous n'ignorons

pas que nos voisins latins ont été à plusieurs reprises plus innovateurs que nous en simplifiant leur vocabulaire, en le débarrassant de son vêtement grec en particulier. Il est bien évident que l'on pourrait écrire « catéchumène » et « photographe » d'une façon plus rationnelle, mais s'il n'y avait que cela ! Où s'arrêterait-on dans la réforme de l'orthographe ?

Notre langue autant que n'importe quelle autre est un organisme vivant, donc qui n'a rien de statique, mais on ne peut se défendre toutefois d'un sentiment de désobéissance coupable lorsque l'on commet sciemment des entorses au bon usage, lorsque l'on massacre sans regrets les règles de la syntaxe. Tout de même lorsqu'on lit une page dans la langue de la belle époque où la clarté et le sens de la valeur des mots étaient sa caractéristique, et qu'on la compare avec la pauvreté d'expression, la simplification du langage courant qui tendent de plus en plus à gagner la langue écrite, on ne peut guère donner raison à ceux qui pensent que nous aurions tout à gagner d'une simplification de l'orthographe et de la syntaxe et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce que le français perde ses plus beaux attributs.

S'il est vrai que le style, c'est l'homme, on peut dire que la négligence et le non conformisme de notre temps se traduisent aussi dans le langage. Il n'y a pas lieu de s'en glorifier.

A. C.



En entrant à l'école, l'enfant devra faire l'apprentissage d'un certain illogisme, secret du bien dire et du bien écrire. (Dalmas)

gues indo-européennes, les spécialistes ont imaginé un « indo-européen primitif », langue hypothétique d'où seraient issues les nombreuses langues indo-européennes, attestées historiquement sur près de quatre millénaires.

NOTRE LANGUE A UNE PARENTÉ NOMBREUSE

Par conséquent, la langue que les Français, les Belges et les Suisses romands parlent et écrivent fait

Des poèmes d'Aragon aux chansons de Léo Ferré, avec un f comme fureur

Des interprètes d'Aragon, il en existe beaucoup. Plus rares sont ceux qui mettent eux-mêmes ce grand poète en musique : il y a surtout Jean Ferrat (qui a fait *Que serais-je sans toi*, un pur joyau de la chanson française contemporaine) et Léo Ferré. S'ils sont tous deux de remarquables compositeurs, le second ne joue pas exclusivement la carte du tendre, à l'inverse du premier. Dans un récent album intitulé « Les chansons d'Aragon », Ferré le Maudit lui rend hommage de savante manière, s'attachant tour à tour à mettre en valeur l'amoureux et le pamphlétaire : *Je t'aime tant voisine avec Est-ce ainsi que les hommes vivent*, *Elsa avec L'affiche rouge*.

Douze poèmes, douze chefs-d'œuvre. Un menu de gastronome. Mais parfois, l'étonnement vous prend. On sent un autre Ferré, un Ferré en rupture d'anarchisme, un Ferré qui se veut respectueux du Maître, un Ferré tout d'un coup nuancé, qui se fait violence et assourdit la rocaïlle de sa voix pour ne pas écorcher la musique des vers.

C'est très beau, pour sûr, mais on devine un malaise : Ferré étouffe un peu dans cet univers aragonien, Catherine Sauvage s'y complait, elle qui n'est qu'interprète — si l'on peut parler ainsi de cette grande dame. Ferré, c'est un type qu'il faut laisser gueuler tout son soûl et selon sa propre et fertile inspiration.

« Il me reste si peu de temps pour aller au bout de moi-même ». Comme inspiré par ce vers du même Aragon, Léo Ferré nous revient tel qu'en lui-même dans son dernier disque : il déverse alors son trop-plein de hantises (la mort), de fureurs (les salauds, les empêchements de tourner en rond), de nostalgies (la banlieue, le quartier latin de sa jeunesse) et de tendresses aussi (les paumés, « ceux qui tout nus

ont l'air d'avoir des nippes », une femme).

Il en rajoute ? Il cabotine ? Il fait du mélodrame à la sauce anarchiste ? Qu'importe ! Ferré, c'est un poète. Un vrai. Qui fait de vraies chansons.



Léo Ferré voulait que son dernier disque comprenne « A une chanteuse morte », chanson dédiée à Edith Piaf. Il s'en prenait à Mireille Mathieu et à son manager-requin (surtout). L'éditeur a dit non. Saisi d'une action introduite par Léo Ferré, le Tribunal a dit non. Tant pis ! Le disque est tout de même exceptionnel.

Dans un monde où le Faux, l'Apparence, le Néon et le Gadget sont érigés en dogmes, il fait bon l'entendre chahuter, dynamiter le répugnant rimel de notre bonne conscience.

« A porter ma vie sur mon dos, j'ai déjà mis cinquante berges. Sans être un saint, ni un salaud je ne veux pas un cerje », mais cela ne l'empêche pas

de dire son fait au monde, « les voisins peuvent penser ce qu'ils veulent », le voilà qui sort de sa tanière pour régler son compte à l'hypocrisie patriotique (« quand les médailles font le trottoir »), à la France (« ce pays me débecte... », excusez du peu !), aux élections-bidon (« un ordinateur dans le gosier, ils chanteront la Marseillaise avec des cartes perforées : le jour de gloire est arrivé »). Servi saignant. Gifle sur gifle. Tout le monde en prend pour son grade. A gauche comme à droite.

On se refait une virginité. Une fois la table rase, Ferré se calme. S'adressant à la Marseillaise : « Arrête un peu tes cuivres et tes tambours et ramène-moi l'accordéon ». Alors, le rêve s'allume. L'espoir. La tendresse.

LEO FERRE, « LES CHANSONS D'ARAGON », 30 cm. Barclay 80343, *Est-ce ainsi que les hommes vivent, L'affiche rouge, Tu n'en reviendras pas, Il m'aurait fallu, Les journeurs, Blues, Elsa, L'étrangère, Je chante pour passer le temps, Je t'aime tant.*
LEO FERRE, 30 cm. Barclay BB 121 SS. Cette chanson, *La Marseillaise, Ils ont voté, Quartier latin, Pacific blues, La banlieue, On n'est pas des saints, Salut beatnik, Le bonheur, C'est un air, Les gares et les ports, Le lit.*

« On sait causer au désespoir ». « Dormir dans le chagrin du vent. Je voyage en douce dans les bouquins. Partir en cocotte en papier, partir dans le sleeping des prés. Et dans tes bras faire une escale, et dans tes yeux me faire la malle. Rien que les deux, sans boussole et sans voile, avec toi pour étoile ».

P. A. L.

LE CAS MAHLER

Alexandre Denéréaz, dans les cours d'histoire et de philosophie de la musique qu'il donnait à l'Université de Lausanne, établissait une comparaison entre la Règle d'or et le profil des Alpes savoyardes ; ses conclusions étaient audacieuses. Regardons aussi les Alpes pour comprendre combien est illusoire toute échelle de valeurs ; les sommets enneigés de 4000 mètres d'altitude ne sont pas automatiquement les plus beaux. Le Bietschhorn (un 3000 mètres situé dans le Lötschenthal laisse à tous les touristes un souvenir grandiose et durable ; son altitude n'arrive cependant pas à 4000 m...)

Dans le domaine de la musique — en France particulièrement — on ne place pas Mahler parmi les tout grands ; on juge même sévèrement l'imagination dévergondée de ce chef d'orchestre. Mahler fut en effet directeur de l'Opéra de Budapest (1888-1890), premier chef d'orchestre de l'Opéra de Hambourg (1891-1897), directeur de l'Opéra impérial de Vienne et chef d'orchestre du Metropolitan Opera à New York (1907-1909). A côté de son activité de répétitions, de concerts ou de représentations d'opéras, il composa énormément. Ses détracteurs se moquent de sa « mémoire encombrée de musique » et lui reprochent ses trivialités, ses incohérences où reviennent des réminiscences, des plagiat (Bach et Wagner).

Quel est le domaine où une échelle de valeurs acquiert un don démonstratif ? Nos jugements ne doivent-ils pas être toujours révisés ?

Chez Mahler, comme chez n'importe quel autre musicien, on constate toujours un combat. Dans sa « Naissance de la tragédie », Nietzsche prétend qu'il faut considérer chez un créateur autant la nature dionysiaque que l'apport apolliniens. Très vite, on a la tentation de découvrir que la musique

dionysiaque correspond à la période romantique et que la tendance apollinienne caractérise les œuvres de la période classique. Emettre une vérité aussi simpliste, c'est tout simplement se leurrer.

La musique de Mahler échappe à cette simplification ; on trouve chez elle et l'expression et l'architecture. Avouons cependant que la première domine car l'intérêt principal, il faut le trouver, plus dans le contenu que dans la forme. Ce contenu est d'une essence spéciale.

Par ses retours en arrière, par ses stagnations, par ses élans, par ses évocations diaboliques, démentielles ou démoniaques, cette musique n'avance pas comme à l'accoutumée ; ses départs, ses chutes, démontrent qu'elle possède un intérêt nouveau : l'essence de cette musique est surtout d'inspiration psychologique. En ceci, elle est originale ; elle donne à l'expression le rôle principal. Mahler prétendait que la lecture de Dostoïevsky est aussi importante que l'étude du contrepoint. Cette boutade révèle que le compositeur (Israélite converti au christianisme) estimait que la musique pouvait aller au-delà des ses possibilités. « La musique, c'est beaucoup plus que la musique » entendit-on dire dans les sphères philosophiques d'avant la guerre de 1914. Il y eut ensuite réaction et nous eûmes Stravinsky et son objectivité...

Admirer Mahler c'est reconnaître que la pensée purement émotive des primitifs a sa raison d'être aujourd'hui encore ; nous sommes alors aux antipodes de la pensée rationnelle puisque la seule logique ne domine pas. Mahler savait qu'en art on ne doit pas partir de la complication et qu'il faut (selon le mot de Pavese) « arriver à la complication ». Le cas Mahler s'explique ainsi.

M.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Sologoub et Bounine

Fédor Sologoub est un auteur difficile dont l'art s'apparente à celui de Dostoïevsky et Gogol (au Gogol des « Ames mortes »). On peut y voir encore une préfiguration de Kafka « dans la mesure où le petit monde familial qui gravite autour de Peredonov esse en quelque sorte d'obéir à sa loi propre et se trouve comme entraîné dans l'engrenage qui mène à l'infortuné — le sinistre — professeur à une quasi-désintégration de la personnalité ».

Cette citation tirée de la présentation par Georges Haldas du « Démon de petite envergure » définit bien non seulement les sources, mais le caractère de cet important roman de Sologoub (1863-1927), traduit excellentement par Georges Arout¹⁾.

Teternikov (qui prit le pseudonyme de Sologoub) possédait un remarquable talent qu'il mit au service du dégoût de la vie et au désir de la mort, avec des raisons valables. Certes, il poursuivit sa démonstration avec un art raffiné, mais on se demande à quoi bon tant de raffinement pour exposer des idées aussi hostiles au sentiment humain. Le héros principal du « Démon de petite envergure » est un professeur de collège, Peredonov, qui, sous l'influence d'un dépit (sa modeste am-

bition ayant tardé à être satisfaite), perd peu à peu la tête et se livre à mille méchancetés. La petite ville de province où il réside est un véritable cloaque d'ordures morales et matérielles.

Cependant, avec le présentateur, on peut admettre que « ce n'est pas désespérer de l'homme que de discerner cette présence d'une force maligne en lui, d'en isoler la logique pour l'aire apparaître sa sinistre efficacité ».

Ivan Bounine (1870-1954) dont on lira « Le village » a joui d'une grande réputation de romancier. Pourtant, son art très particulier, sec, rigide, « uniformément gris et noir », séduit peu. Il y aurait néanmoins quelque injustice à déprécier l'œuvre principale de Bounine, dans laquelle il a voulu décrire « l'âme russe, son originale complexité, ses bases lumineuses et ténébreuses, mais presque toujours essentiellement tragiques ».

En fait, Ivan Bounine, grand admirateur de Tolstoï, a été l'un des derniers écrivains à peindre la Russie d'autrefois.

A. CHÉDEL.

¹⁾ Editions Rencontre, collection « De Fouchkine à Gorki », vol. 11.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

La vague de froid se fait sentir avec une acuité particulière

Près de 100 villageois évacués à Truns (GR)
retards dans le trafic CFF, aéroports fermés

Hier matin les Lausannois se sont réveillés sous la pluie. Mais brusquement, vers 6 h. 30 la pluie s'est transformée en violentes bourrasques de neige soufflant à quelque 100 kmh. sur le chef-lieu et sur le reste du canton. En quelques minutes la température est passée de plus de dix à moins sept degrés. Une panne d'électricité a encore plongé Lausanne et plusieurs localités dans l'obscurité, aux alentours de 7 h. 30. Les Genevois n'ont pas été épargnés. Là aussi, le mercure a baissé de quelque cinq degrés en une demi-heure. La bise qui soufflait en tout début de matinée à 75 kmh. s'est stabilisée à une vitesse moyenne de 35 à 40 kmh.

Ailleurs en Suisse romande la neige est tombée en abondance, rendant la circulation particulièrement délicate. Dans les Franches-Montagnes la couche dépasse un mètre. Dans le Jura neuchâtelois, la vague de froid s'est fait ressentir avec une toute spéciale acuité aux Petits-Ponts (—15 hier matin), à La Brévine et aux Ponts-de-Martel (—11). En Valais, plusieurs villages et hameaux ont été coupés du reste du monde. Le ravitaillement en pain a même posé des problèmes pour certains d'entre eux. A Berne, les précipitations de la nuit de mardi ont provoqué hier matin un véritable chaos dans les rues de la cité. Les trams accusaient du retard et de nombreux accidents étaient signalés provoquant d'importants dégâts matériels.

TRUNS MENACÉ
PAR UNE AVALANCHE

La neige est tombée dans la région du Truns, aux Grisons, et a provoqué un grave danger d'avalanche. Aussi, les autorités de cette localité ont-elles ordonné l'évacuation de onze fermes particulièrement menacées. Leurs 97 habitants ont été conduits en sécurité. La fabrique de draps de Truns a également été fermée, de sorte que 350 ouvriers ont dû prendre des vacances forcées.

LA ROUTE
DE LOECHE-LES-BAINS
A NOUVEAU COUPEE

Dans l'après-midi d'hier, alors que le soleil était réapparu, une avalanche s'est abattue sur la route de Loèche-les-Bains, pratiquement

au même endroit que la précédente, descendue lundi matin.

Fort heureusement, cette fois-ci, on ne signale aucun dommage. La route est de ce fait fermée pour quelques jours et la station isolée, puisque le train n'existe plus depuis le mois de mai de l'année dernière.

PLUS DE 5 METRES DE NEIGE
AU GRAND-SAINT-BERNARD

On mesurait mercredi plus de 5 mètres de neige à l'hospice du Grand-Saint-Bernard où une vingtaine de personnes étaient bloquées depuis plusieurs jours. Grâce aux chanoines et à des guides, ces personnes ont pu regagner la vallée sans encombre en profitant de l'accalmie de la tempête.

Les jeunes Genevois d'Arolla en revanche sont toujours prisonniers des 2000 mètres.

LES CFF ET LA NEIGE

Le Service de presse des CFF a communiqué hier matin que tous le réseau CFF sur le versant nord des Alpes était perturbé par les abondantes chutes de neige. Les retards subis par les trains variaient de 30 à 60 minutes. Certains trains omnibus ont dû être supprimés et par des haltes supplémentaires, des trains directs ont assuré alors le trafic des voyageurs de plusieurs gares. En outre, le travail de la manœuvre a été interrompu dans les gares en début de matinée. Les plus grandes difficultés enregistrées ont été dues au non-fonctionnement des aiguillages.

Les aéroports de Genève-Cointrin et Zurich-Kloten sont fermés.

(jd, vp, mg, ats)

L'armée fait des achats

La Commission militaire du Conseil national a autorisé hier le Département militaire à faire usage de son droit d'option pour commander une série de 140 obusiers automoteurs américains du type M-109. Le droit d'option échoit le 31 janvier. Une commande passée avant ce délai permettrait de ramener de 153 à 113 millions de francs le prix de la série.

La Commission a approuvé cette procédure à l'unanimité. Le crédit devra toutefois encore faire l'ob-

jet d'un message et d'une décision des Chambres.

La Commission a également approuvé l'achat d'une deuxième série de 287 chars du type M-113, dont nous avons déjà 800 exemplaires. Le crédit nécessaire, qui se monte à 66 millions de francs, avait déjà été voté en 1963.

En ce qui concerne en revanche l'acquisition d'une nouvelle série de chars suisses, la Commission n'a pris aucune décision. (ats)

Le programme d'austérité du président Johnson
influencera fortement le tourisme suisse

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral s'est entretenu notamment de la récente visite à Berne de M. Katzenbach, envoyé spécial du président Johnson, qui avait exposé au conseiller fédéral Schaffner les nouvelles mesures financières américaines.

Cette décision a confirmé la satisfaction exprimée à la suite de cette visite : les mesures américaines semblent judicieuses, comme le furent les mesures prises chez nous pour rétablir l'équilibre du franc.

Le Conseil fédéral estime en outre que le programme américain ne va pas remettre en question les résultats du « Kennedy-round ». En revanche, il pourrait avoir une forte influence sur notre tourisme, et les autorités vont, ces prochains mois, surveiller attentivement l'évolution dans ce secteur.

Ces indications ont été fournies à la presse par le nouveau chancelier de la Confédération, M. Karl Huber. (ats)

Nouveau directeur
général
de la Banque nationale

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a pris acte avec remerciements pour les services rendus de la démission pour la fin du mois de mars de M. Max Ikle, directeur général de la Banque nationale, qui a atteint la limite d'âge. Pour lui succéder, il a fait appel à M. Fritz Leutwiler, actuellement suppléant du chef du troisième département à Zurich. (ats)

Condamnation d'un Suisse
en Belgique

Le Tribunal correctionnel d'Anvers a condamné un Suisse, âgé de 32 ans, à six mois de prison et 1.000 fr. d'amende. Il était recherché par la police de différents pays européens pour trafic frauduleux de devises.

Il échangeait dans les cafés des marks est-allemands, qui valent 2 francs, au taux du mark occidental valant 14 francs. (belga)

Les producteurs valaisans ne veulent
plus devoir détruire leurs tomates

En vue de la production de tomates 1968, une centaine de producteurs valaisans, entourés de présidents de commune et de personnalités diverses, viennent de tenir une séance d'information à Saxon, sous les auspices de l'Union des producteurs valaisans.

Il fut noté tout d'abord que l'an passé, près de 2 millions de kilos de tomates furent détruits en Valais, en raison des difficultés rencontrées sur le marché. Les producteurs en ont éprouvé de l'amertume et les consommateurs n'ont pas caché leur mécontentement.

Après une étude sérieuse du problème, l'Union des producteurs a pu s'entendre avec une fabrique suisse disposée à acheter de grandes quantités de concentrés de tomates que l'on pourrait fabriquer avec les excédents.

Des essais vont être entrepris afin de pouvoir livrer la qualité demandée par les conserveries. Les producteurs souhaitent d'autre part que soit créée en Valais une fabrique de concentrés, laquelle pourrait également servir à industrialiser d'autres produits excédentaires. (ats)

Nouvelle fusion dans
la presse valaisanne

Après la fusion survenue le 31 décembre dernier entre « Le Nouvelliste du Rhône » et « La Feuille d'Avis du Valais », trois journaux du Haut-Valais, le « Walliser Bote », le « Walliser Volksfreund » et l'« Anzeiger fur das Oberwallis », ont décidé de fusionner, du moins un jour par semaine.

En effet, ces trois journaux sortiront à partir du 12 janvier, le vendredi, une édition qui s'appellera « Geschäftsblatt ». Bien entendu les trois journaux, en plus de cette parution commune, garderont leur rythme de parution habituel. (vp)

Train meurtrier
en Valais

Hier après-midi, sur le coup de 16 h. 30, M. Anton Zenklusen, entrepreneur, âgé de 43 ans, marié et père de famille, domicilié à Bouvet, circulait en jeep sur un chemin de campagne entre Le Bouvet et Les Evouettes.

Pour une raison inconnue, le conducteur donna un violent coup de frein et la jeep dérapa jusque sur la ligne du chemin de fer Saint-Gingolph - Saint-Maurice, au moment où survenait un train. Le véhicule fut complètement démolé par la locomotive et M. Zenklusen tué sur le coup. (vp)

Réception de Nouvel An au Palais fédéral

La traditionnelle réception de Nouvel An, officiellement présentation des vœux des autorités bernoises et du corps diplomatique au président de la Confédération, s'est déroulée hier après-midi dans une ville enneigée mais ensoleillée. Vers 17 heures, toutefois, le départ des nombreuses limousines des diplomates, pour lesquelles une rue entière avait été réservée, a provoqué de sérieux embouteillages.

La cérémonie a commencé à 15 h. 30 avec l'arrivée, en calèche, de M. Robert Bauder, président du gouvernement bernois, suivi des autres représentants du canton et de la ville. Une demi-heure plus tard arrivaient les chefs de missions et chargés d'affaires, en grande tenue. Après avoir gravi l'escalier monumental du Palais fédéral, garni de tapis d'Orient, ils étaient reçus dans la salle des pas perdus du Conseil national par M. Willy Spuhler, qui avait à son

côté le chef du protocole, M. Ch.-A. Wetterwald.

Deux brèves allocutions ont été prononcées avant que ne coule le champagne. Mgr Marconi, nouveau nonce apostolique à Berne et doyen du corps diplomatique, a remercié la Confédération d'avoir donné suite au vœu du Pape de proclamer le premier janvier journée de la paix. (ats)

Le référendum
contre la loi du tabac
aurait abouti

L'entreprise Dener, grande chaîne de magasins d'alimentation, a fait savoir hier que le référendum qu'elle a lancé contre la loi fédérale sur le tabac du 5 octobre 1954 avait été clos deux jours avant la fin du délai référendaire. 55.028 signatures ont été récoltées et remises à la chancellerie fédérale à Berne.

L'AUTEUR DES FAUX AUBERJONIS N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉ

De notre correspondant pour les affaires judiciaires :

C'est une affaire qui ne manque pas de piquant et qui vient d'avoir son épilogue inattendu dix ans après son éclatement.

1958... On présente au Palais de Rumine à Lausanne, une rétrospective des œuvres du peintre René Auberjonois. Deux études figurent au catalogue, l'une en français de Gustave Roud, un de nos plus subtils poètes, une autre en allemand de M. Guido Fischer, conservateur du musée d'Aarau.

Il y a dans cette présentation plusieurs reproductions photographiques des toiles parmi elles, celle intitulée les « Forains ».

Or, M. Guido Fischer lui-même, assisté d'un autre expert, le Dr Franz Meyer, conservateur du Kunstmuseum de Bâle, allait constater plus tard que ce tableau était un faux.

Et ce n'était pas le seul ! Lors d'une visite de l'exposition, M. Guido Fischer qui entraîne à sa suite M. Manganel, alors conservateur du musée de Lausanne, et M. H.-L. Mermod, éditeur et collectionneur font une constatation curieuse.

Certaines toiles d'Auberjonois offrent un vert moins discret et moins manié que celui dont usait l'artiste entre 1940 et 1950, et se situent manifestement à une autre époque.

On ne les retira pas de l'exposition de Lausanne — dans le doute, abstiens-toi ! — mais elles ne figuraient déjà plus à celle de Zurich qui devait s'ouvrir peu après.

Par contre, on disposait du même catalogue où le vrai et le faux voisinaient dans l'illustration.

DIX-NEUF FAUX !

Les licenciés es peinture, si je puis ainsi m'exprimer, s'étaient réunis autour des œuvres litigieuses, et le vert, toujours le fameux vert, leur en fit voir de toutes les couleurs.

Trois ans passent, le public apprenant par des indiscretions, portées sur l'aile du vent, que des faux Auberjonois courent, sinon les rues, du moins les salons !

1961... une nouvelle rétrospective des œuvres du célèbre peintre vaudois s'ouvre à Bâle, et cette fois ils sont cinq à six docteurs à se pencher sur les toiles.

On confronte celles qui paraissent litigieuses à leurs doubles authentiques...

Pas d'erreur possible : on découvre dix-neuf faux Auberjonois, dix-neuf !

Pour déterminer la falsification de manière irrefutable, on a recourus non seulement aux connaissances picturales, mais à des procédés photographiques qui ont la rigueur des radios déterminant un voile aux poumons des malheureux humains !

Tous ces faux ont été conçus manifestement par la même personne et présentent les mêmes particularités — le vert, toujours le vert ! — à l'exception d'un seul, une toile intitulée « Garçon et cheval ».

Ce tableau original — peut-être un fragment — a été détruit en partie par l'artiste ou par une tierce personne et les dommages ont été réparés plus tard par une autre main que la sienne.

Par une introspection photographique on arrive à constater que les places restaurées proviennent de l'auteur des autres toiles fausses.

Même méthode, même travail. Même patte, mais il ne s'agit pas, hélas ! de la patte d'un artiste !

On en a, au bout de trois ans, la certitude, trois ans !

Le Kunstverein de Bâle dépose plainte contre inconnu !

ÉCHEC DE L'ENQUÊTE

On sait donc qu'il y a un faussaire, un seul et pas trente-six, et qu'il est l'auteur de dix-neuf faux Auberjonois.

Le bon public se dit qu'il doit être assez facile à découvrir par des recoupements, en remontant des acheteurs aux vendeurs et des vendeurs à l'astucieux personnage.

Eh bien, pas du tout.

De 1961 à 1967, l'enquête plétine et les possesseurs des toiles incriminées se demandent qui va les dédommager de la supercherie dont ils sont les victimes.

Ce ne sont pas des spéculateurs, mais de fervents admirateurs du peintre qui avaient acheté ces tableaux pour leur plaisir.

Il existe, en effet, des gens pour lesquels une œuvre d'art ne constitue pas uniquement un placement d'argent.

ALPHONSE ALLAIS N'AVAIT
RIEN VU !

Dernièrement, M. Dumont, juge informateur du cercle de Lausanne concluait sa longue, son interminable enquête par un non-lieu.

Il n'avait pas pu identifier le faussaire.

Fallait-il décider la destruction des toiles litigieuses, comme le recommandait la loi dans sa rigueur absolue ?

M. Dumont s'ouvrit de ses scrupules à trois conservateurs de musées, plus à M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud, et ensemble ils renoncèrent à cette mesure draconienne.

L'humoriste Alphonse Allais que je n'ai pas besoin de vous présenter pensait exposer à la curiosité de ses contemporains, non seulement tasse avec l'anse à gauche, mais un véritable morceau de la fausse croix du Christ.

On a tort de ne pas prendre au sérieux les humoristes car ils proposent, sous l'aspect d'une blague, des solutions que de savants docteurs suggèrent avec une imperturbable gravité.

Le juge informateur Dumont a procédé, en effet, en présence des experts eux-mêmes, à l'apposition d'un sceau indélébile au verso de chaque toile, avec mention qu'il ne s'agit pas d'une œuvre du peintre René Auberjonois et référence à l'expertise.

Les dix-neuf œuvres incriminées vont donc être rendues à leurs propriétaires, lesquels ne pourront pas les vendre comme des toiles authentiques sans se mettre en délicatesse avec le Code pénal.

Is seraient poursuivis pour mise en circulation de... marchandise falsifiée, voire pour escroquerie, mais on leur fait confiance.

J'ignore si le peintre Auberjonois qui avait le sens du comique, aurait goûté cette histoire de faux d'un faussaire aussi inconnu que le soldat inconnu, mais j'imagine qu'elle aurait arraché à Alphonse Allais des cris d'enthousiasme.

Nos collectionneurs pourront se flatter en effet de posséder mieux qu'un véritable morceau de la fausse croix du Christ, de véritables faux Auberjonois et cela sous attestation officielle et indélébile !

Reste à prier Dieu qu'un super-expert ne prouve pas un jour que les faux sont dans les musées et les tableaux authentiques dans les collections privées !

Tout cela s'est vu et peut se voir encore.

André MARCEL.

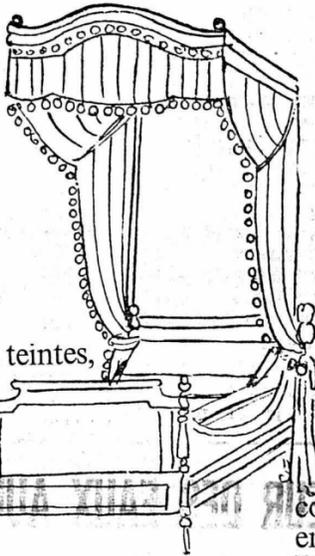
Voir autres informations
suisse en page 23

contre la
toux? Sirop des Vosges
Cazé

Bonne nuit!



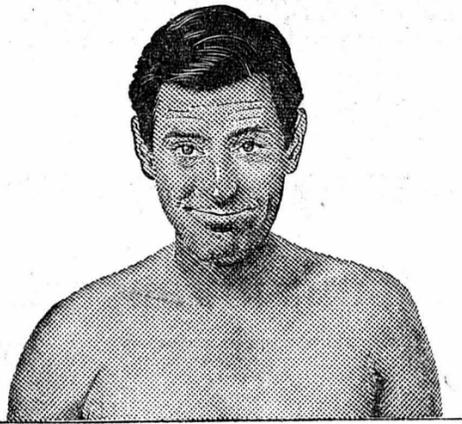
... une literie ensorcelante - jolie, douce, flatteuse, intime... très, très romantique - garantie FELISOL, naturellement «sans repassage» et bien sûr à des prix MIGROS!



Drap de dessous, percale, en diverses teintes, env. 170x260 cm 19.- * Drap de dessus, percale, avec bordure, diverses teintes, env. 170x250 cm 19.- * Fourre de duvet, percale, pur coton, blanc avec bordure en couleur ou diverses teintes avec bordure ton sur ton, env. 135x170 cm 20.- * Taie d'oreiller, percale, pur coton, fermeture «porte-feuille», blanc avec bordure en couleur ou diverses teintes avec garniture ton sur ton, env. 65x65 cm 6.-

Drap de dessous, pur coton, double-fil, env. 170x260 cm 11.50 * Drap de dessus, avec bordure, pur coton, double-fil, env. 170x250 cm 11.50

MARCHÉS MIGROS



Souriez sur la bascule!

Votre bascule est votre meilleure amie : elle ne vous ment pas. C'est elle qui vous dit chaque matin si votre ligne se maintient, si votre jeunesse demeure.

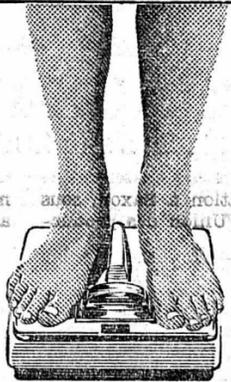
Pour que le message quotidien de la bascule soit optimiste, buvez chaque jour Contrexville, eau minérale naturelle. Contrex active le travail d'élimination de votre foie et de vos reins. Contrex vous aide, sans régime draconien, à lutter contre les kilos, à défendre votre silhouette.

buvez donc

CONTREX



contre les kilos



Eau minérale naturelle sulfatée calcique

La bouteille Fr. 1.- net par caisse / verre 30 cts

Grand Garage de l'Etoile
PERROT DUVAL & CIE S.A. / CARTIN S.A.

cherche

un mécanicien qualifié

pour son service de dépannage, travail en alternance jour et nuit

un vendeur en automobiles expérimenté

un chef de vente

(automobiles)

un employé de bureau

La préférence sera donnée aux candidats suisses ou étrangers avec permis C.

Faire offres ou se présenter à M. Burn, PERROT DUVAL & CIE S.A. / CARTIN S.A., 28, rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 13 62.

FRAISEUSE A NEIGE «JACOBSEN»

Tous les jours, partout sans engagement DÉMONSTRATIONS des nouvelles fraiseuses, chasse-neige «Jacobsen» à chenilles ou à roues.

A partir de Fr. 1525.- et tout en offrant des machines meilleur marché, «Jacobsen» démontre une fois de plus qu'il reste le champion des constructeurs de fraiseuses à neige. A ce prix, offrez-vous une machine qui travaille comme 10 hommes et ne vous fatigue pas.

Démonstrations et services pour le canton de Neuchâtel et le Jura



Maison

COLOMBIER
Tél. (038) 6 33 12

La Confiserie Vautravers, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70, cherche pour tout de suite ou date à convenir

une fille de buffet
une fille d'office
un ouvrier qualifié

Régleuse

cherche réglages complets, tous calibres.

Faire offres sous chiffre AS 64568 N, aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

ETABLIS

Casiers d'occasion mais en bon état sont à vendre tout de suite. Tél. (039) 2 80 30.

Lisez l'Impartial

Mélanges

PIANO

Famille d'ouvrier de Neuchâtel, en visite pour 15 jours à La Chaux-de-Fonds achèterait piano brun, en bon état Faire offres avec indication de prix et marque sous chiffre KS 67, au bureau de L'Impartial.

IMMEUBLE

Particulier achèterait maison familiale ou petit local, ancienne construction, sans confort, même petite ferme, mais très près de la ville.

Seules les offres avec indication de prix, situation, détails très complets et précis seront prises en considération. - Faire offres sous chiffre P A 68, au bureau de L'Impartial.

CANICHE

nain, 2 mois et demi est à vendre. - Tél. (039) 4 28 04.

Chambres à louer

A LOUER à jeune fille sérieuse une chambre meublée, tout confort, au centre, dès le 15 ou 30 janvier. - Tél. (039) 2 95 89.

CHAMBRE indépendante à louer à personne sérieuse. - Tél. (039) 2 34 58 après 19 h.

A LOUER à messieurs une chambre modeste à 2 lits, une chambre modeste à 1 lit. Part à la cuisine et à la salle de bain. Paiement d'avance. - S'adresser chez Mme I. Ziegler, Hôtel-de-Ville 33, 3e étage, de 9 h. à 11 h. 30.

A LOUER chambre meublée à personne sérieuse. Quartier de la Charrière. - Tél. (039) 2 41 82.

A vendre d'occasion

A VENDRE 2 berceaux d'enfants, avec matelas et duvets; 1 poste de radio et 1 pick-up. Prix à discuter. Tél. (039) 3 59 52.

Skis imbattables

neufs, en frêne, arêtes acier, fixation double sécurité

Fr. 100.-

idem, avec chaussures double laçage, semelle vulcanisée

Fr. 149.50

idem pour enfants

dès Fr. 75.-

Skis métalliques et fiberglass Valaiski Novac, 2616 Renan, tél. (039) 8 22 44

On donnerait la

PENSION

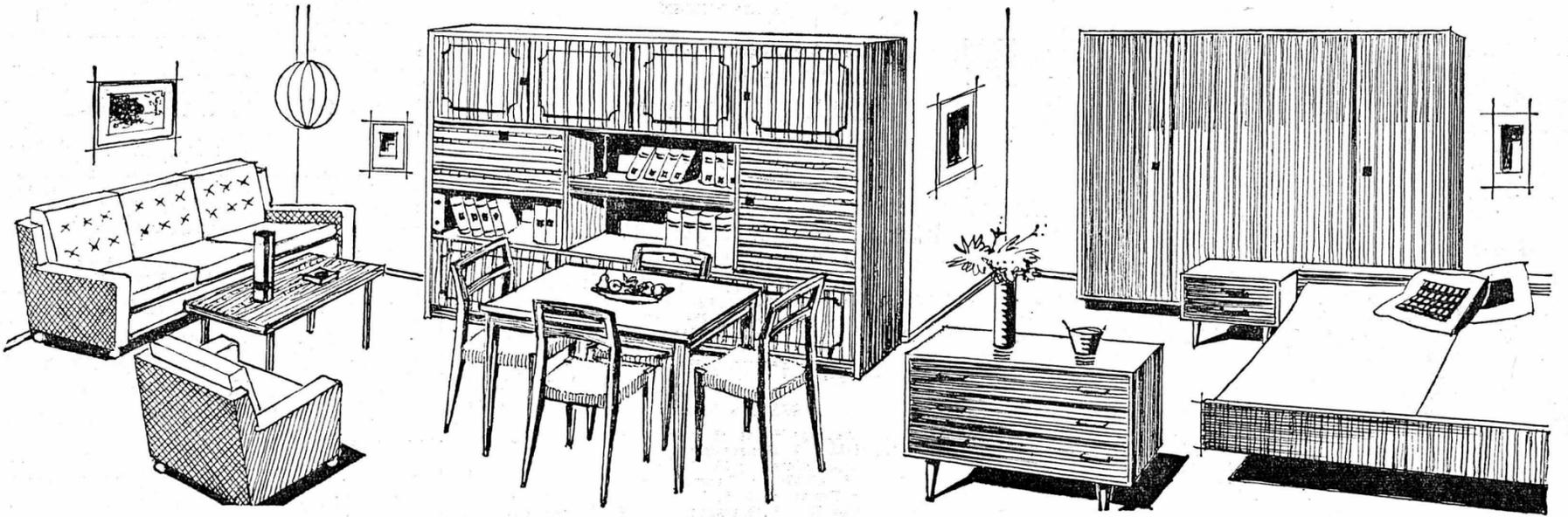
à personne qui nous aiderait à servir les pensionnaires à midi.

Tél. (039) 3 11 23.

A VENDRE chambre à coucher, lits jumeaux, matelas crin animal, en parfait état. Tél. (039) 2 66 04.

INCROYABLE

Tout un appartement pour seulement: **4'990.-** Fiancés, profitez-en!



Vous pouvez aussi acquérir ces trois ensembles séparément. Documentation sur demande.

Visitez nos magasins: vous constaterez vous-même notre offre exceptionnelle!

nouveau:
le crédit «Perrenoud»

meubles perrenoud sa

LA CHAUX-DE-FONDS

65, rue de la Serre (à 200 m. de la poste principale)

GENEVE

BIENNE

LAUSANNE

NEUCHÂTEL

Fabrique à
CERNIER/NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS



cherche pour son rayon d'électricité

PREMIER VENDEUR

- Caisse de pension
- tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel.

Montres JOVIAL S.A.

route de Port 35 - BIENNE

Nous cherchons à engager pour notre département vente-exportation

employée supérieure de commerce

sachant l'anglais, bonne dactylo, connaissant la facturation et les formalités d'exportation pour occuper poste à responsabilités.

Contact direct avec la direction. Bureau privé.

Date d'entrée à convenir.

Les personnes s'intéressant à un travail varié et ayant l'habitude de travailler d'une façon indépendante sont priées d'adresser leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae, des références, certificats et d'une photo à case postale 572, 2501 Bienne.



offre places stables à

employée

connaissant la sténodactylo, pour son bureau de fabrication, ainsi qu'à

jeune fille

ou

dame

pour divers travaux de bureau.

Faire offres à la rue de la Paix 135, ou téléphoner au (039) 211 71, interne 14.

La Fabrique d'Ebauches du Landeron
ATELIER DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

MÉCANICIENS RÉGLEURS DE MACHINES

PERSONNEL FÉMININ DE FABRICATION

suisse ou étranger avec permis C et frontalier

VISITEUSES D'ÉBAUCHES

travaux propres.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau de l'atelier, 7, rue du Crêt, ou téléphoner au (039) 3 25 21.

OUVRIÈRES

seraient engagées, pour entrée immédiate ou à convenir. (Horaire selon convenance.)

Se présenter à Générale Ressorts S.A., Fabrique Ryser, rue Numa-Droz 158.

Etude d'avocat et notaire engagerait

secrétaire

tout de suite ou à une date à convenir.

Faire offres sous chiffre DB 319, au bureau de L'Impartial.

Quand les prévisions de l'entraîneur Pelletier se réalisent...

La Chaux-de-Fonds tenu en échec par Kloten, 3-3 (0-1, 2-1, 1-1)

Patinoire des Mèlèzes, glace excellente, 3500 spectateurs. — **KLOTEN**: Just; Buchser, J. Lott; W. Frei, Altorfer; H., U. et P. Luthi; Weber; U. Lott, Rufer; Spaeth, Keller, Hubler. — **LA CHAUX-DE-FONDS**: Rigolet; Renaud, Huggler; Huguenin, Sgualdo; Reinhard, Turler, Berger; Pousaz, Dubois, Jeannin; Diethelm, Stammbach, Curchod. — **ARBITRES**: MM. Hauri, de Genève, et Gerber, de Munsingen, très bons. — **BUTS**: 7e H. Luthi, 0-1. Deuxième tiers-temps: 2e Jeannin, 1-0; 10e Diethelm, 2-0; 15e P. Luthi, 2-1. Troisième tiers-temps: 6e P. Luthi, 0-1; 13e Diethelm, 1-1; résultat final 3-3.

Huguenin et Curchod) chez les Chaux-de-Fonniens. Malgré ce demi-échec, les joueurs de l'entraîneur Pelletier conservent leur avantage sur les Genevois de Servette qui ont, eux aussi, été tenus en échec à Langnau. C'est un grand avantage à la veille du choc de samedi soir à la patinoire des Vernets. Kloten a laissé un point à La Chaux-de-Fonds, mais il a su le faire tout en faisant honneur à son titre.

André WILLENER

Langnau - Genève-Servette 5-5 (1-0, 1-4, 3-1)

Lorsqu'à la 51e minute, grâce à Naef, Genève-Servette mena 5-2, les 2000 spectateurs eurent le sentiment que le match était joué. Mais comme contre Kloten, les Bernois eurent un finish étourdissant. Sous l'impulsion de Baertschi, qui marqua deux buts, les hockeyeurs de l'Emmenthal, dans l'enthousiasme général, refirent leur retard. Au Genève-Servette, il manquait Sprecher. La partie fut extrêmement correcte, aucune pénalité fut prononcée. **ARBITRES**: Vuillemin - Aubert (Neuchâtel - Lausanne). **MARQUEURS**: H. Lehmann (4e: 1-0), Conne (25e: 1-1); Naef (27e: 1-2); W. Wittwer (35e: 2-2); Henry (37: 2-3); Henry (38e: 2-4); Naef (51e: 2-5); Baertschi (53e: 3-5); Baertschi (56e: 4-5); G. Wittwer (59e: 5-5).

CLASSEMENT

1. La Chaux-de-Fonds 15 matchs, 25 points (66-35); 2. Genève-Servette 17-25 (80-56); 3. Kloten 16-19 (70-55); 4. Viège 15-16 (40-42); 5. Langnau 16-14 (45-43); 6. Davos 15-10 (51-67); 7. Zurich 17-9 (44-82); 8. Grasshoppers 15-8 (42-58).

Renvoi...

Le match de première ligue entre Fleurier et Saint-Imier prévu pour hier soir au Val-de-Travers a été remis, la patinoire des Fleurisants étant impraticable.

tiers-temps, les «Aviateurs» ont effectué une ronde dangereuse dans le camp des Chaux-de-Fonniens sur des ruptures. Si les Neuchâtelois ont dominé durant ce tiers-temps, ils se sont montrés beaucoup moins dangereux que leurs rivaux devant les buts. Néanmoins, c'est contre le cours du jeu, que H. Luthi a ouvert la marque à la 7e minute.

Période périlleuse

Bien que partis très fort dans la seconde reprise — but de Jeannin à la 2e minute — les Chaux-de-Fonniens ont frisé la défaite dans ce second tiers-temps. En effet, ils ont dû, à un certain moment, évoluer à 3 contre cinq! Non seulement ils sont sortis sans dommage de cet handicap, mais ils se sont permis de prendre l'avantage à 4 contre cinq à la suite d'un magnifique but de Diethelm! Il fallait le faire et une fois de plus ce sont les Bernois qui ont réussi cet exploit! Fouettés par ce but, les Zurichois ont fait le forcing et ils sont parvenus à remettre les équipes à égalité par P. Luthi.

Quelle belle bataille...

Alors que l'on s'attendait, dans le public, à une dernière reprise disputée sous le signe de la prudence, les deux équipes firent l'impossible pour l'emporter. A la 6e minute, P. Luthi parvenait à prendre à défaut Rigolet pourtant brillant. Devant ce but, les fervents supporters des Chaux-de-Fonniens réagissaient et ils encourageaient follement leurs joueurs. Les attaques étaient de plus en plus fréquentes et les Zurichois étaient contraints à se défendre. A chaque entrée des «Bernois» sur la glace, les lignes défensives de Kloten étaient harcelées, tant et si bien que Diethelm parvenait, à la 13e minute, à rétablir l'équilibre! Désormais, le résultat était acquis et toutes les tentatives — et il y en eut de part et d'autres — échouaient sur les défenseurs, le match demeurant nul, 3-3.

Une belle soirée

Cette rencontre a été de classe, les deux équipes en présence ont fait preuve de belles qualités encore que certains hommes aient joué au-dessous de leurs possibilités (Turler, Huggler, Dubois,

son âge, reste l'un des meilleurs patineurs que l'on peut voir évoluer en Ligue nationale B.

Autres résultats

GRUPE OUEST: Fribourg - Thoune 4-2 (0-0, 3-1, 1-1); Sion - Sierre 4-4 (2-3, 2-0, 0-1). Classement: 1. Sierre 14-21; 2. Lausanne 13-20; 3. Thoune 14-18; 4. Sion 14-18, tous qualifiés pour le tour de promotion; 5. Young Sprinters 14-16; 6. Fribourg 14-10; 7. Martigny 12-4; 8. Fribourg 13-1.

GRUPE EST: Ambri-Piotta - Kusnacht 6-6 (0-2, 2-1, 4-3); Berne - Lucerne 8-1 (1-1, 2-0, 5-0); Coire - Langenthal 7-7 (0-4, 5-1, 2-2); St-Moritz - Lugano 1-3 (0-0, 1-0, 0-3). Classement final du tour de qualification après 14 matchs: 1. Ambri 21 p. (67-48 buts); 2. Coire 17 (62-52); 3. Berne 15 (50-45); 4. Langenthal 15 (51-49) tous qualifiés pour le tour de promotion; 5. Kusnacht 15 (57-55); 6. Lugano 14 (53-52); 7. St-Moritz 9 (57-58); 8. Lucerne 6 (34-72).

500 fr. d'amende à Kloten

Communiqué de presse de la Ligue suisse de hockey sur glace: «On se souvient que, après avoir perdu contre AC Klagenfurt par 6 buts à 4 le premier match du second tour de la Coupe d'Europe, le EHC Kloten avait déclaré forfait pour le second match.

Le club autrichien a déposé protestation auprès du comité d'organisation de la Coupe d'Europe: cette plainte suit son cours devant les autorités compétentes de cette compétition.

Pour sa part, la Commission disciplinaire de la LSHG a examiné le comportement du EHC Kloten en fonction des statuts et règlements de la Ligue. Elle a notamment considéré que si le titre de champion suisse honore le club qui l'enlève, il entraîne aussi certaines obligations, notamment celle de représenter dignement le hockey suisse à l'étranger. Dans le cas particulier, le EHC Kloten a fait preuve d'une absence d'esprit sportif et a invoqué, après son forfait juste avant le second match, des motifs non valables pour justifier son attitude. C'est pourquoi, au cours de sa séance du 5 janvier 1968, la Commission disciplinaire a puni le EHC Kloten d'une amende de 500 fr. soit le maximum prévu par les dispositions de la LSHG. La décision de la Commission de la Coupe d'Europe reste réservée, notamment en ce qui concerne l'indemnité demandée par Klagenfurt.

300 fr. d'amende à Berne

Au cours de la même séance, la Commission disciplinaire a pris des sanctions contre le CP Berne à la suite d'incidents survenus à l'issue du match Ambri Piotta - Berne du 10 décembre, plusieurs joueurs s'en étant pris à l'arbitre M. Keller. La Commission disciplinaire a puni le CP Berne, pour attitude antisportive, de certains de ses joueurs, d'une amende de 300 francs.



Une mêlée devant la cage des Zurichois. (photos Schneider)

C'était prévu

Pour comprendre le résultat final de ce match, il faut se reporter au premier entretien que nous avions eu avec l'entraîneur Pelletier. C'est-à-dire en début de saison, lorsque nous lui avions demandé ce qu'il pensait de la longueur du championnat! A cette occasion, l'entraîneur des Chaux-de-Fonniens nous avait déclaré qu'il craignait en fin de championnat une baisse de régime de SES jeunes éléments! Ce fait nous avait frappé, car nous pensions que ce seraient au contraire les «vieux» qui connaîtraient une baisse de régime... Hier soir, les fervents supporters des Montagnards ont eu l'occasion de se rendre compte combien l'entraîneur Pelletier avait vu juste. En effet, une nouvelle fois — ce fut déjà le cas contre Grasshoppers à Zurich — ce sont les aînés (Diethelm, Stammbach et Renaud) qui ont permis aux Neuchâtelois d'arracher un point!

Un beau champion

Titulaire du titre, Kloten a su, par un jeu rapide et des plus agréables justifier son titre. Durant le premier

Vous reconnaissez - vous ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement au bureau de notre journal jusqu'au mercredi 17 janvier, à midi, vous y toucherez un billet de 10 francs

Young Sprinters-Moutier, 7-1 (0-1, 4-0, 3-0)

YOUNG SPRINTERS: Nagel; Henrioud, Paroz; Wittwer, Bertschi; Blank, Messerli, Bernet; Hostettler, J.-J. Paroz, Schmid; Vuilleumier, Dreyer, Reymond. — **MOUTIER**: Haenggi; Cuenal, Zueret; Ast, Lanz; Schutz, Vuilleumier, Geiser; Staehlin, Lardon, Rubin; J.-C. Kohler, Burkhardt, W. Kohler. — **ARBITRES**: Cerrini (Berne) et Gunzinger (Courrendlin). — 300 spectateurs. — **BUTS**: 1er tiers: Vuilleumier; 2e tiers: Bernet, J.-J. Paroz, Blank, Hostettler; 3e tiers: Bernet, Reymond, Messerli.

Feu d'artifice jurassien

Durant la première période de ce match sans importance, les Jurassiens ont montré qu'ils pouvaient dominer une équipe comme les Young Sprinters. Il est vrai que les Neuchâtelois qui avaient rappelé Blank étaient privés de Martini, blessé et de Santschi.

A la 10e minute, Vuilleumier anéantissait les quelques espoirs des Young Sprinters. C'est au deuxième tiers-temps que les Neuchâtelois se sont enfin réveillés, par Bernet, puis Paroz, Blank et enfin Hostettler. Les Young Sprinters ont pris un avantage qu'ils méritaient. Les Jurassiens sont particulièrement faibles, les Neuchâtelois par contre, ont réussi à trouver une cadence convenable à partir du milieu du match.

Le troisième tiers a été, encore une fois, à l'avantage des Young Sprinters qui se sont imposés au petit trot grâce surtout à Francis Blank qui, malgré

Basketball: Fleurier, une belle équipe de copains



Debout, de gauche à droite: Berthoud J.-P., Hadorn J.-P., Simon-Vermot D., Beuret A., Vuilleumier J.-J. Accroupis, de gauche à dr.: Berthoud A., Gatoilliat W., Calame F., Calame P.

Fondé en 1948, le BBC Fleurier atteint cette année sa majorité et entend marquer l'événement d'une pierre blanche cet automne, en donnant un relief tout particulier à son tournoi annuel. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette manifestation ultérieurement.

TROIS ÉQUIPES

Fort actuellement de 32 membres, le club fleurisien comprend deux équipes en 1re ligue et une formation juniors. Après avoir milité trois saisons en LNB, la première équipe fut reléguée l'an dernier, à la suite d'un championnat difficile et d'un accident malheureux survenu en fin de saison au meilleur joueur du club, Pierre Calame. Cependant, les résultats encourageants de la seconde garniture qui termina au troisième rang le championnat de 1re ligue firent l'effet d'un baume au sein du club.

DÉPART BRILLANT

Cette saison, l'équipe première a pris un excellent départ et occupe présentement la deuxième place du championnat de 1re ligue derrière la belle formation d'Abelle I qui remporta le match aller aux Forges (57 à 55). Les Fleurisants se sont également illustrés en Coupe suisse, puisqu'ils éliminèrent successivement Union Neuchâtel (LNB), puis Abelle I, avant de s'incliner contre Rapid Fribourg sur le score de 76 à 62.

UNE ÉQUIPE JEUNE

Quels sont maintenant ces quelques fanatiques du basketball qui, depuis

bientôt trois ans pour la plupart, ont donné un style et une classe certaine à l'équipe du Val-de-Travers? Il faut tout d'abord citer le capitaine Pierre Calame, 24 ans, ingénieur ETS, dont les dons pour le basket sont indéniables et qui reste le meilleur marqueur du club et du championnat de 1re ligue. Son frère, François Calame, 22 ans, étudiant, joue lui en défense, en compagnie du routinier Claude Picard, horloger, 28 ans, et de Jean-Paul Berthoud, étudiant, 24 ans. Les autres attaquants sont le pivot Didier Simon-Vermot, étudiant, 19 ans; son remplaçant, Willy Gatoilliat, électricien, 25 ans, et les ailiers Bernard Schindler, étudiant, 23 ans, et José Oriol, mécanicien-tricoteur, 18 ans, qui nous vient du Paraguay. A côté de ces huit garçons formant actuellement la base de l'équipe fleurisane, il faudrait pouvoir encore citer le coach Claude Duthé, garagiste, 30 ans, qui se dévoue sans compter pour son club et tous les joueurs de Fleurier II, au nombre d'une douzaine, sans oublier les juniors prêts à prendre la relève. Si l'on pense que certains équipiers assument encore des tâches administratives au sein du club, on pourra mesurer à sa juste valeur le degré d'attachement de chacun à la cause du basketball.

REPRISE DE LA COMPÉTITION

Après la pause des fêtes de fin d'année, la compétition reprendra ses droits cette semaine déjà avec la création d'une coupe neuchâteloise destinée aux clubs de séries inférieures. Le championnat ne débutant à nouveau qu'à fin février, cette coupe permettra aux différentes

Cyclisme

Fin des Six Jours de Brème

En présence de 9500 spectateurs, les Allemands Altig - Renz, grands favoris de l'épreuve, ont remporté les Six Jours de Brème. Pour Altig, c'est la 16e victoire dans un Six Jours, pour Renz la onzième.

CLASSEMENT FINAL: 1. Altig - Renz (All) 495 p.; 2. Lykke - Eugen (Dan) 345; 3. Kemper - Oldenburg (All) 319; à 3 tours; 4. Boelke - Grossimlinghaus (All) 224; à 4 tours; 5. Sercu - Seeuwu (Be) 276.

Football

Coupe des Villes de foire

Troisième tour (matin retour): Hibernian Edimbourg - Leeds United 1-1 (mi-temps 1-0). Vainqueur au match aller par 1-0, l'équipe anglaise de Leeds est qualifiée pour les quarts de finale.

Israël-Belgique 0-2

Le prochain adversaire de l'équipe suisse, Israël, a perdu à Jaffa le match international qu'il disputait contre la Belgique. Les Belges ont triomphé par 2-0 (mi-temps 2-0). Dirigée par l'arbitre suisse Scheurer, cette rencontre vit les Israéliens faire bonne contenance: ils s'assurèrent même une certaine supériorité territoriale.

Boxe

Titre européen pour l'Italien Burrini

A Naples, l'Italien Salvatore Burrini est devenu champion d'Europe des poids coq en battant aux points le tenant du titre, l'Espagnol Mimoun Ben Ali.

équipes de se préparer en vue des échéances finales. Fleurier y rencontrera Neuchâtel 50 (2e ligue) et Fleurier II jouera contre Auvornier II (2e ligue). Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des diverses phases de ces joutes intéressantes.

Divers

Belles recettes en Autriche

Les matchs du premier tour du championnat d'Autriche de première division ont été suivis par un total de 585.018 spectateurs (soit 15.507 de plus que la saison précédente), ce qui représente une moyenne de 6430 spectateurs par match.

Di Stefano renonce



L'ancienne vedette du Real Madrid et du football mondial, Alfredo Di Stefano, n'est plus l'entraîneur du FC Elche, classé dernier au championnat d'Espagne. Il vient d'adresser sa démission.

Voir autres informations sportives en page 23

Un abonnement pour 35 téléféériques et skilifts du Haut-Pays blanc. A La Braye, deux nouvelles pistes de 5 km. Ski-bob.

Forfait skieur
du 8 janv. au 5 févr. et du 5 au 31 mars dès 296 fr. In-clus: 7 jours hôtel, 6 jours école ski, 35 remont. mec.

Patinoire artificielle. Ecole suisse de ski. Curling. Manège-Ecole d'équitation. 20 hôtels, pensions. Motel. Soleil, repos et grand air.

Nous cherchons un COLLABORATEUR en qualité de

REPRÉSENTANT

pour visiter les fabriques d'horlogerie.

Connaissances et données requises :

- expérience technico-commerciale dans la branche horlogère
- connaissances linguistiques : français et allemand
- parfaite moralité, dynamisme, tact et entregent.

Prestations offertes :

- fixe, commission
- frais de confiance et indemnité pour voiture
- caisse de retraite et prestations sociales complémentaires.

Adresser offres complètes avec curriculum vitae au service du personnel de **GOLAY BUCHEL & CIE S.A.**, 5-7, Grand-Pré, 1000 LAUSANNE-MALLEY 16, tél. (021) 24 85 71.

Montres JOVIAL S.A.

route de Port 35 - BIENNE

Pour compléter notre équipe de collaborateurs, nous recherchons encore le personnel qualifié suivant :

compteuse

pitonneuse

**personne pour
coudage/mise au repère**

remonteuses

(finissage-mécanisme-calendrier)

metteuses en marche

huileuse

retoucheuse

poseuse de cadrans

emboîteuse

ainsi que

décotteurs

pour occuper postes de confiance

horlogers complets

pour occuper postes à responsabilités dans les départements formation du personnel, contrôle CTM

chef de chaîne Lanco

Travail exclusivement en atelier.

Transports avec la ville assuré par nos minibus.

Les intéressés(es) voudront bien s'annoncer à notre chef du personnel, tél. (032) 2 68 22 - 2 68 42.

SADAMEL

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**mécanicien
de précision**

pour travaux variés sur nos appareils de mesure

faiseur d'étampes

très qualifié et sachant prendre ses responsabilités

contrôleur

expérimenté et très consciencieux.

Travail varié et indépendant. Ambiance agréable.

Semaine de cinq jours.

Se présenter ou faire offres à **S.A.D.A.M.E.L.**, Jardinière 150, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie

LES FILS DE RENÉ ULMANN

La Chaux-de-Fonds

offre places stables à

horloger complet

situation intéressante

personnel féminin

pour travaux faciles de contrôle; demi-journées acceptées

employé(e) de bureau

possibilités d'avancement rapide après mise au courant.

Faire offres ou se présenter rue de la Serre 10, tél. (039) 3 15 86.

Nous cherchons pour notre atelier mécanique

**2 fraiseurs
1 tourneur
1 rectifieur**

Se présenter ou faire offres à la **Maison Schwager & Cie**, constructions mécaniques, Fritz-Courvoisier 40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 32 28.

ESCO S.A.
Fabrique de machines

LE PRELET S.A.
Fabrique de cadrans

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Téléphone (038) 7 62 12-13

engagent

APPRENTIS

**MÉCANICIENS DE PRÉCISION
DESSINATEURS EN MACHINES**

avec contrat de 4 ans

DÉCOLLETEURS

et

EMPLOYÉS (ÉES) DE BUREAU

avec contrat de 3 ans

En outre, nous formons à conditions très avantageuses des jeunes gens et jeunes filles sortant de l'école comme spécialistes sur diverses branches de la mécanique ou de la fabrication du cadran.

Manufacture d'horlogerie de la place engagerait pour le 1er avril prochain

FACTURIER (ÈRE)

connaissant l'allemand, faisant preuve d'initiative et capable d'assumer de façon indépendante les relations avec les détaillants.

Les personnes désireuses d'occuper ce poste sont priées de faire leurs offres manuscrites sous chiffre RG 520, au bureau de L'Impartial.

LE PRELET S.A.

Fabrique de cadrans

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Téléphone (038) 7 62 12

offre la possibilité à un

**FAISEUR
D'ÉTAMPES**

capable, dynamique, aimant les responsabilités, d'accéder successivement à un poste de

**CHEF DE FABRICATION
SOUS-DIRECTEUR**

et même de

DIRECTEUR

Un appartement est mis à disposition dans un de nos immeubles aux Geneveys-sur-Coffrane, 3 pièces, tout confort et toutes charges comprises au prix de Fr. 215.- par mois.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter sur rendez-vous téléphonique.

A louer

STUDIOS OU APPARTEMENTS

tout confort, toutes charges comprises, de Fr. 160.- à Fr. 215.-, pour

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

DÉCOLLETEUR

MANŒUVRE SPÉCIALISÉ

OUVRIER et OUVRIÈRE s/CADRANS

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter sur rendez-vous téléphonique.

ESCO S.A.
Fabrique de machines

LE PRELET S.A.
Fabrique de cadrans

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Téléphone (038) 7 62 12-13

Je cherche

JEUNE FILLE

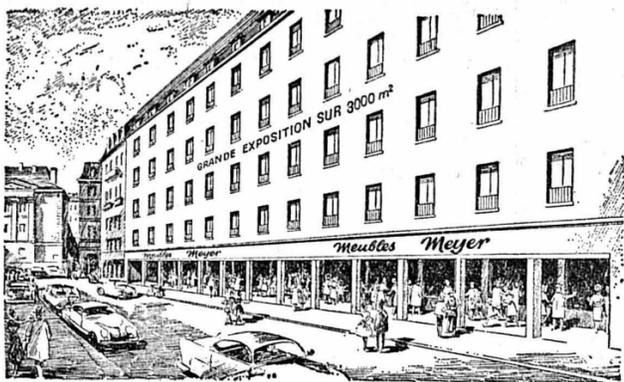
pour aider au commerce et un peu au ménage. Occasion d'apprendre la vente. Vie de famille. Très bonne place assurée.

S'adresser à **Paul Theilkäss**, boucherie, Alle, tél. (066) 7 12 15.

LAPIDEUR

est cherché pour tout de suite. Chambre à disposition. Eventuellement couple.

S'adresser à **Roger Römer**, Fritz-Courvoisier 31, tél. (039) 3 52 59.



GRANDE EXPOSITION FESTIVAL DU BEAU MEUBLE 1968

Toutes les dernières créations - 300 salons et meubles rembourrés en stock - Plus de 1000 meubles divers

PROFITEZ-EN POUR VOS ACHATS DE MOBILIERS

Sur désir facilités de paiement - Livraisons franco domicile

Un choix de meubles unique en Suisse romande

meubles
MEYER

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital Tél. 038/57505

OFFRES D'EMPLOIS

marksa sa
ronde 4 bis
la chaux-de-fonds
039 / 21160

Nous engageons :

monteurs

en installations chauffage ou sanitaire

manœuvres

pour travaux de montage

mécaniciens

pour service des révisions

Personnel suisse ou permis C

Nous offrons une situation stable et bien rétribuée à personnel compétent.

Prendre rendez-vous au numéro (039) 21160 ou se présenter à nos bureaux.

Un abonnement à « L'Impartial »
vous assure un service d'information constant

Nous recherchons pour la correspondance et divers travaux administratifs

**une employée
de bureau**

de langue maternelle française, désireuse de se perfectionner dans la langue allemande.

Nous offrons :

climat de travail agréable
conditions et salaire intéressants
semaine de 5 jours.

Nous demandons :

bonne formation générale
travail consciencieux
bonne faculté d'assimilation.

Adresser offres à la Maison RINGIER & CO. A.G.,
4800 ZOFINGUE, Verlags-Zentrale (Personal).

Entreprise de construction cherche

1 contremaître-maçon

capable de s'occuper d'un grand chantier au centre de Bienne.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites avec références à Merazzi Frères
S. à r. l., entreprise de construction, rue Dufour 109 b,
2500 Bienne.

Entreprise d'installations électriques cherche pour le printemps 1968

**1 APPRENTI
DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN**

sortant de l'école secondaire moderne.

De bonnes aptitudes en mathématiques sont indispensables.

Faire offres ou prendre rendez-vous chez

Edouard Schneider + Cie

22040

Temple-Allemand 111
La Chaux-de-Fonds

Concessionnaires

Electricité

Téléphone

LEONIDAS

engage tout de suite ou pour date à convenir

régleur-retoucheur

horloger complet

ouvrières

pour centrages de spiraux, soit en fabrique (éventuellement horaire réduit à convenir), soit à domicile

ouvriers (ères)

pour assemblage d'horlogerie (éventuellement horaire réduit à convenir)

apprenti(e) de bureau

S'adresser à la Fabrique d'horlogerie Heuer-Leonidas
S.A., 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41758.

« L'Impartial » est lu partout et par tous

Grand feuilleton de « L'Impartial »

35

BETTY SMITH
**MAGGY
LA DOUCE**

COLLECTION « STENDHAL »
ÉDITIONS DE TRÉVISE
Droits réservés Opera Mundt
CHAPITRE XXVIII

Le lendemain matin, quand Maggy alla chercher les petits pains chez son boulanger, tout le quartier était en rumeur. Depuis le discours du président Wilson au Congrès, des bruits avaient couru, divers, contradictoires. Certaines gens disaient que la guerre était déjà déclarée; d'autres que ce n'était plus, désormais, qu'une question d'heures. Hamburg Avenue allait être débaptisée et s'appeler avenue Wilson!

Maggy dépassa un groupe d'hommes qui attendaient le tramway pour se rendre à leur travail. L'un d'eux disait: « J'ai passé la moitié de la nuit à discuter avec ma femme qui voulait que je change mon nom de Schmidt, que je me fasse appeler Smith! » Ce M. Schmidt déclarait qu'à son avis, il était citoyen américain, et cela, quel que soit son nom; sa femme prétendait que personne ne donnerait du travail à un homme qui porterait un nom allemand. Un autre la rassurait: « Quand la guerre sera déclarée, Madame, les patrons se traîneront à genoux, nous supplieront de travailler, quel que soit notre nom! »

Maggy acheta un journal du matin qu'elle déposa près de la tasse de son père; elle lui rapporta ce qu'on disait, que la guerre était déclarée. Patrick se borna d'abord à grommeler entre ses dents, puis déclara: « Guerre ou pas guerre, j'entends sortir ce soir! »

Maggy passa la journée dans le ravissement, se préparant pour son rendez-vous, repassant la dernière de ses trois robes, en tissu imprimé d'été, à fleurs, et faite sur le modèle des deux autres. Elle tira de leur boîte ses escarpins blancs, les nettoya; alla acheter un savon au géranium, se lava les cheveux, les rinça avec un mélange d'eau et de jus de citron, alla s'asseoir au soleil pour les bien sécher.

Un peu plus tard, elle se baigna avec le savon parfumé, se savonna et se rinça, se savonna et se rinça encore, au point que sa peau en était toute rouge. Elle s'essuya, se poudra tout le corps avec du talc pour bébés à la violette. Elle natta ses cheveux, se coiffa, se polir les ongles.

Quand elle fut prête, elle monta voir la locataire pour lui demander de bien vouloir surveiller Dennis, au cas où son père mettrait à exécution sa menace d'aller passer la soirée avec l'amie que Maggy tenait pour imaginaire.

Il était d'usage, pour les propriétaires, de ne jamais se lier d'amitié avec un locataire, surtout lorsqu'ils habitaient la même maison. Il était d'ailleurs tacitement entendu qu'un locataire n'aurait aucune obligation d'ordre social envers son propriétaire. Des relations d'amitié affaibliraient le droit du propriétaire à exiger le paiement du loyer au jour dit et à recourir contre le locataire qui manquerait à ses engagements.

Tout cela, Maggy le savait. Elle savait qu'en demandant à Mme Heahly de lui rendre un service, elle perdait le droit de la relancer pour le dernier mois de loyer, encore impayé. Elle préférait courir ce risque plutôt que de rater sa soirée avec Claude.

Elle se sentit si mal à l'aise quand elle vit l'appréhension qui se peignait sur le visage de la locataire qu'elle détourna un peu les yeux.

— Entrez! fit Mme Heahly, sans la moindre cordialité.

— Un instant seulement!
— Vous ne voulez pas vous asseoir?
— Non, merci.

— On s'est faite bien belle, aujourd'hui! dit Mme Heahly, avec un sourire insinuant.

Maggy se disait: « La pauvre cherche à me faire plaisir! Être propriétaire n'est pas drôle! »

— Pour ce qui est du retard de mon loyer, fit tout de go Mme Heahly, n'avez aucune crainte! On vous paiera! Mon mari travaille, maintenant! Mais nous avons eu des frais supplémentaires...

Maggy l'interrompit:

— Je ne suis pas venue pour ça, dit-elle, mais pour vous demander un petit service.

— Ce que vous voudrez! Quand vous voudrez! fit Mme Heahly, soudain tout empressée. Si je puis faire quelque chose...

— Je dois sortir ce soir, et il se pourrait que mon père s'absente aussi pendant quelques instants. Si vous vouliez avoir l'obligeance d'avoir l'œil sur mon petit frère...

— Bien sûr, mademoiselle Moore. Bien volontiers!

— Vous n'avez, en somme, rien à faire. C'est seulement au cas où il y aurait le feu, ou si l'enfant était malade...

— Bien sûr! Bien sûr!

Le soulagement de ne pas être relancée à cause du loyer était évident, presque pathétique.

Maggy était à peine partie que Mme Heahly se justifia à ses propres yeux: « Ça m'est bien égal, pensait-elle, que son père l'ait dans le dos, lui qui m'a dit de me mettre la tête sous le robinet le jour où je lui disais que le water était bouché! Mais ce serait jouer un vilain tour à la fille. Elle est à peu près bien, cette petite (Mme Heahly soupira). Mais quoi? Zut, après tout! On ne peut pas, en même temps, verser des arrhes sur un nouvel appartement et payer le loyer du vieux! Sans compter le déménagement! »

Ayant fini de récapituler ses soucis, elle se sentit tout irritée. Elle n'était pas loin de se figurer que le propriétaire lui devait plus qu'elle-même ne lui devait!

Maggy prépara le souper plus tôt que d'habi-

tude. Patrick choisit naturellement ce jour-là pour rentrer en retard! Maggy était sûre qu'il l'avait fait exprès parce qu'il savait qu'elle voulait sortir; il voulait l'énerver, lui gâter sa soirée.

Mais, quand Patrick parut, elle vit que son retard avait une excuse. Il était allé se faire raser et couper les cheveux. Il exhalait une odeur de vinaigre de toilette, de lotion capillaire et de Danderine (lotion antipelluculaire). Maggy la Douce se sentit défaillir.

« Il ne mentait donc pas, se dit-elle, quand il disait qu'il sortirait! »

Elle rejeta la tête en arrière pour dire: « Eh bien, moi non plus, je ne bluffais pas! »

Il renifla les odeurs de savon, de poudre et de jus de citron, vit qu'elle s'était habillée avec un soin inusité. Et il se disait: « Je peux lui dire ce que je veux, elle n'en fera qu'à sa tête! »

— Alors, c'est décidé? Nous entrons en guerre! dit-il, gagnant la salle de bains pour se laver les mains.

La salle de bains n'était qu'un réduit sans fenêtre, la baignoire qu'une cuvette en fer blanc, pas très profonde, peinte en blanc, dans une longue caisse en zinc. Elle aurait eu un couvercle, elle eût ressemblé au cerceuil d'un nain. Le réduit sentait très fort le savon parfumé, la poudre de talc, les cheveux mouillés, les serviettes humides. Les murs étaient couverts de buée. Tout cela n'offrait guère un décor pour des ablutions raffinées et les voluptés qu'elles engendrent, mais Pat craignait le pire. Il se disait: « Faut-il qu'elle pense sérieusement à ce salaud, quel qu'il soit! Elle sort pour le voir! Que vais-je devenir, sur mes vieux jours, si elle se marie, si elle part. Tout seul ici! Mourir tout seul dans un meublé, peut-être! »

Comme ils s'attaquaient pour souper, il dit: — Qui vient de prendre un bain?

— Moi! dit Maggy.

Il la fixa dans les yeux et, lentement, d'une voix chargée d'intentions secrètes:

Fournisseurs de Fourrures Pellice

Fournisseurs de Fourrures Pellice



**UN CADEAU
CONTRE
LE FROID**

Canton

29, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

Entreprise de transports cherche

**CHAUFFEUR
POIDS LOURDS**

pour tout de suite.
Place stable.
S'adresser à l'Entreprise Joseph
Brunner, Est 16, La Chaux-de-
Fonds, tél. (039) 277 03.

● **CINÉMAS** ●

PALACE Tél. 2 49 03 15 h., 20 h. 30
Interdit au moins de 20 ans
1re vision Un nouveau film « choc » ultra-scabreux
PROPRIÉTÉ PRIVÉE
Se baigner nue ce n'est pas grave... Mais cela peut le
devenir si ça donne plus d'idées aux voisins qu'au mari
Le « Bon Film », 17 h. 30 18 ans révolus
CARREFOUR DE LA PROSTITUTION

CARTES DE NAISSANCE

EN VENTE A L'IMPRIMERIE COURVOISIER

**école jurassienne
de musique**

Direction :
M. Jacques Chapuis
Etudes musicales
professionnelles complètes
pour l'obtention des
certificats pédagogiques
d'éducation musicale
(méthode WILLEMS)
Diplômes de professeurs
de musique
Diplômes de virtuosité
RECONNUS PAR L'ÉTAT

Renseignements et
inscriptions pour
avril 1968 : 2800 Delémont
Promenade 6
Tél. (066) 2 11 35

coo

BOUCHERIE

Centre CO-OP des Forges

Charles-Naine 3

chaque jour à notre rayon boucherie

viande fraîche
viande de qualité
riche assortiment de charcuterie

cette semaine goûtez l'exquise spécialité de
notre maître boucher

rôti hâché aux morilles

pièces à partir de 500 gr.

le 1/2 kg. 4.—

Calculez bien; à la CO-OP, la viande est encore
meilleur marché, grâce à la ristourne 6 %

coo

Restaurant de la

VERTE-HERBE

GOUMOIS

FERMÉ JUSQU'À NOUVEL AVIS

Famille Froidevaux

**un horloger
complet**

**un décoteur-
retoucheur**

seraient engagés pour tout de suite
ou pour date à convenir.
Discrétion assurée.
Faire offres sous chiffre P 20058 N,
à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Baux à loyer - Imprimerie Courvoisier S. A.

— Ne trouves-tu pas, que tu exagères un peu?
Prendre un bain pendant la journée?...
Elle vit Dennis tourner la tête et la regarder.
— Mange! dit-elle. Mangez tous les deux,
pendant que c'est chaud!
Ils mangeaient depuis un instant, en silence,
dans un silence total, mais parfumé, quand,
par le trou de la serrure, une petite voix cria :
— Vous êtes là ?
Dennis fut tout saisi ; Patrick laissa tomber
sa fourchette. Maggy chuchota :
— C'est la dame d'en haut qui surveille
Dennis!
Puis, tout haut :
« ... Merci, madame Heahly ! Nous ne sommes
pas encore sortis ! »
— Excusez-moi ! fit la petite voix.
Donc, Maggy s'était arrangée. « Elle avait
prévu que je sortirais ! » pensait Patrick. « Où
aller maintenant ? Où pourrais-je aller ? »
Moyennant cinq cents pour une bille en verre,
Maggy obtint de Dennis qu'il aide à laver la
vaisselle. Pat alla dans sa chambre enlever son
uniforme et revêtit son complet des dimanches.
Maggy entra dans la sienne pour se refaire une
beauté. La vaisselle lavée, Dennis vint se
rasseoir dans la cuisine pour faire ses devoirs,
apprendre ses leçons. Ce n'étaient pas précisé-
ment des devoirs, car il n'y avait pas d'école
pendant la semaine sainte. C'était plutôt « une
révision », un dessin aux crayons de couleur
que les enfants devaient inventer chaque soir,
pour les empêcher de faire des bêtises.
Maggy et son père sortirent ensemble de
leurs chambres respectives, entrèrent dans la
pièce qui donne sur la rue. Il s'assit à l'une
des fenêtres, Maggy à l'autre.
— Voilà ! dit Pat. Nous entrons en guerre !
— Tu nous l'as déjà dit, Papa.
— C'est peut-être assez important pour être
dit deux fois.
— C'est vrai.
Il se remit à lire son journal ; elle, à guetter
la venue de Claude. Maggy était nerveuse :
— Papa, si tu as à sortir, sors !
— Quand je serai prêt ! Quand je le jugerai

bon !
— Ecoute ! J'ai demandé à la locataire de
surveiller Dennis. Cela veut dire que je renonce
à la relancer au sujet du loyer en retard. Au
moins, puisque ça va nous coûter quelque
chose, profite-en ! Je désire que tu sortes !
J'ai tout arrangé pour cela !
Patrick pensait : « Pas de doute, elle veut
que je m'en aille ! Elle veut le faire entrer ici ! »
— Tu ne vas pas, tout de même, dit-il, me
chasser de chez moi ? Je veux voir d'abord
quel genre de gigolo vient ici pour toi !
Elle s'était doutée que c'était cela qu'il
méditait. Mais il ne fallait pas que Claude et
Patrick puissent se trouver ensemble. C'était
impossible ! Son père insulterait le garçon, le
mettrait dehors, et jamais elle ne reverrait
Claude Basset. Il était huit heures moins le
quart. Maggy était si nerveuse qu'il fallait
absolument qu'elle fasse quelque chose. Elle
alla à la cuisine parler à Dennis.
— Si tu veux aller acheter ta bille, lui dit-
elle, je t'accompagnerai jusqu'au coin de la rue !
Dennis ne demandait pas mieux. Pat fut
bien soulagé de les voir sortir ensemble : « Si
elle prend le petit avec elle, se dit-il, c'est que
le gaillard ne compte pas tellement ! En tout
cas, ils ne pourront flirter devant l'enfant ! »
Il se sentit détendu, enleva un de ses souliers,
qui lui faisait mal, enleva le faux-col en
celluloïd qui lui écorchait le cou ; enleva le
bouton de cuivre qui avait laissé un rond de
vert-de-gris sur sa pomme d'Adam. Il débou-
tonna son gilet, posa les pieds sur une chaise,
s'allongea, s'étendit : « Il faut être fou pour
aller dehors, le soir, quand on a un chez-soi
bien propre, bien rangé, où l'on peut s'asseoir
et se reposer. Oui, il faut être fou ! »
Mais voilà que Dennis reparut. Seul.
— Où est ta sœur ?
— Sais pas !
— Est-elle avec un homme ?
— Sais pas !
— Qu'est-ce que tu sais ?
— Elle est venue avec moi acheter ma bille.
Puis elle m'a dit de rentrer parce que tu ne

sors pas, que tu serais tout seul !
— Donc, elle croit que je ne sors pas ?
Il reboutonna son gilet, soupira plusieurs fois,
remet ses souliers, le bouton vert-de-grisé dans
la boutonnière ; rattacha son col, sa cravate,
alla chercher son chapeau.
— Je vais-t-il rester tout seul ? dit Dennis.
— Je vais m'occuper de ça !
Il alla dans le couloir et cria, au pied de
l'escalier : « Hep ! »
Mme Heahly ouvrit sa porte et répondit :
— On dit : hep ! aux chevaux !
— N'oubliez pas de surveiller l'enfant, dit-il,
comme ma fille vous l'a demandé !
— Surveillez-le vous-même !
— Ah ? Eh bien, demain matin, première
heure, l'argent du loyer ! C'est compris ?
— Allez au diable ! cria-t-elle, faisant cla-
quer sa porte.
Patrick rentra dans le salon, très content de
lui : « Ça lui apprendra à ne pas être aimable
avec moi ! » se dit-il, ricanant tout seul.
Il s'en alla.
Dennis ne craignait pas de rester seul. Il
n'aimait pas beaucoup cela, mais il n'avait
pas peur. Il sortit sur le perron, s'assit par
terre ; ainsi il voyait passer les gens, il n'était
plus tout seul. N'empêche qu'il eût aimé qu'un
autre garçon vint à passer ; il lui aurait parlé
de sa nouvelle bille. Ce fut une femme qui
passa. Elle lui dit : « Dans quelle classe es-tu ? »
— En première B !
— Bravo ! fit-elle, et passa son chemin.
Dennis n'était pas porté par nature à l'in-
trospection, mais il ne pouvait s'empêcher de
se demander pourquoi les gens s'entêtaient
toujours à lui demander dans quelle classe il
était ; pourquoi sa sœur, son père, lui deman-
daient vingt fois : « Comment va, à l'école ? »
et « As-tu fait tes devoirs ? As-tu appris tes
leçons ? » Les gens se figuraient-ils qu'il n'y
avait rien d'autre, dans sa vie, que l'école,
l'école, et toujours l'école ?

L'air sombre, Patrick regardait le barman
décapiter avec une palette la mousse de la

bière. Sans aucun préambule, il se mit à parler
de ce qui le souciait :
— On élève une fille, dit-il. On se crève à
bosses, on se prive pour elle. Elle grandit, et
vian ! Juste au moment où elle pourrait vous
venir en aide, rendre un peu au vieux ce qu'il
a fait pour elle, qu'est-ce qui arrive ? Elle se
toque du premier gigolo qui passe !
— C'est comme ça ! dit le barman, essayant
machinalement son comptoir.
— C'est tout ce que vous trouvez à dire ?
— Que voulez-vous de plus, pour cinq cents
de bière ? Le discours de Gettysburg (Gettys-
burg est le lieu d'une sanglante bataille entre
Sudistes et Nordistes américains (1896). Quatre
mois après la victoire des Nordistes, le prési-
dent Abraham Lincoln, inaugurant le cimetière
militaire, prononça une brève allocution que les
Américains considèrent comme un modèle
d'éloquence. Il y reprenait la formule de Théodore
Parker : « Un gouvernement du peuple,
par le peuple, pour le peuple. ») ?
— Ces cinq cents-là, j'ai dû les gagner, avant
de les boire, si vous voulez le savoir !
— Eh bien, tâchez d'en gagner cinquante la
semaine prochaine ! Enfin, au moins quinze !
Car la bière va augmenter, maintenant qu'on
est en guerre !
— Guerre ou pas guerre, plutôt que de payer
quinze cents, je me passerai de bière !
— Vous vous en passerez bientôt tout à fait,
d'ailleurs, que ça vous plaise ou non ! Un jour
ou l'autre, on interdira ça comme on a interdit
le reste ! Et alors, à la revoyure !
L'autre consommateur, debout au comptoir,
voulut placer un mot :
— C'est une honte ! fit-il. Une honte ! Voilà
tout ce que j'ai à dire !
— De quoi se mêle-t-il, celui-là ? ricana
Patrick Moore, essayant de le foudroyer du
regard. Mais l'homme se tenait tout au bout
du comptoir et la salle était mal éclairée. Le
regard n'ayant pas rendu, il éleva la voix :
— Je suppose que vous avez été vous en-
gager ? dit-il à l'inconnu.

(A suivre)

JEUDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Entrez dans la ronde
- 17.20 Für unsere jungen Zuschauer
- 18.15 Histoire et art du vitrail
- 18.45 Téléjournal
- 18.55 Rendez-vous
Le sablier, évocation de souvenirs de Pauline Carton.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.30 Les Diables au Village
7e épisode du feuilleton.
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Le point
Emission d'information politique de Jean Dumur. Voir ci-contre.
- 21.30 Auto-Revue
Concours de la Rose d'Or de Montreux 1967. L'émission de variétés présentée par la mission tchécoslovaque. Voir ci-contre.
- 22.00 Les Saintes Chéries
d'après le roman de Nicole de Buron. Avec Micheline Presle, Daniel Gélin.
- 22.25 Téléjournal

FRANCE I

- 10.30 Télévision scolaire
- 11.30 Télévision scolaire
- 12.30 La séquence du jeune spectateur
- 13.00 Actualités télévisées
- 14.00 Télévision scolaire
- 16.30 Les jeux du jeudi
Emission pour la jeunesse.
- 18.55 Les chemins de la vie
- 19.20 Bonne nuit les petits
- 19.25 Actualités régionales
- 19.40 Sylvie des Trois Ormes
Feuilleton.
- 19.55 Annonces et météo
- 20.00 Actualités télévisées
- 20.35 Un contre tous
Une émission de jeu de Guy Lux.
- 21.30 Emission médicale
Une émission d'Igor Barrère et Pierre Desgraupes : les limites de la vie. (Voir ci-dessous)
- 22.30 Actualités télévisées

FRANCE II

- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.40 Les Aventures de Joé chez les Abeilles
- 19.45 24 heures actualités
- 20.00 Trois petits tours et aventures
Une émission de Louis-Roland Neil et François Delagrangé.
- 20.08 L'aventure animale
Les singes.
- 20.35 La Forêt interdite
Un film de Nicholas Ray.
- 22.10 L'aventure vécue
- 22.45 Itinéraires africains
La Haute-Volta.
- 23.15 24 heures actualités

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 Le cinq à six des jeunes. 18.45 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Wappini l'Indien, téléfilm. 20.00 Téléjournal. 20.20 Quitte ou double. 21.20 Contact. 22.05 Téléjournal. 22.15 Causerie au crépuscule.

ALLEMAGNE I

- 16.40 Téléjournal. 16.45 Pour les enfants. 18.00 Téléjournal. 18.05 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 Silence au ciel, pièce. 22.10 Elle 1967. 22.55 Téléjournal. Commentaires. Météo.

ALLEMAGNE II

- 17.40 Informations. Météo. 17.50 Le témoin, western. 18.20 Plaque tournante. 18.55 De l'huile, pièce. 19.27 Météo. Informations. Actualités. 20.00 Ne m'oubliez pas! 21.30 Action pour l'enfance inadaptée. 21.45 Autour du Kremlin. 22.30 Informations. Météo. Actualités.

« Ingénieurs et médecins »

Cette émission a pour but de montrer combien les progrès de la médecine actuelle sont fonction de la Technique, alors même que ingénieurs et médecins ont tendance à s'ignorer et à se méconnaître. Et pourtant la technique a réussi à résoudre des problèmes que la médecine n'avait même pas envisagés. Un dialogue entre ces deux professions complémentaires doit s'ouvrir. (TV française, 1re chaîne)

AUTO-REVUE



« Auto-Revue » fait partie d'une série d'émissions burlesques, pleines d'humour et de poésie, réalisées par la Télévision tchécoslovaque et qui obtiennent un grand succès auprès des téléspectateurs.

L'émission d'aujourd'hui raconte l'histoire d'un jeune horloger, Antoine qui, avec passion, ajuste tout mécanisme d'horlogerie pour en faire jaillir de la musique. Mais ni son patron, ni les clients n'apprécient son violon d'Ingres, si bien que le garçon perd son emploi. Il en trouve un autre comme pom-

piste, mais là, également, il n'a guère de succès. Bien qu'il fasse preuve de bonne volonté, il gâche tout et son zèle maladroit est la cause de beaucoup de confusion. Et pour comble, il ajuste la pompe à essence de telle façon que celle-ci débite, elle aussi, de la musique au lieu d'essence. Mais l'invention d'Antoine obtiendra finalement le succès qu'elle mérite, et pour cause, les autos produisant des sons musicaux au lieu des bruits du moteur!

(TV romande)

IMPAR-RADIO

JEUDI

SOTTENS : 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10... 20... 50... 100! 12.40 Pointes courtes. 12.45 Informations. 12.55 Feuilleton. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Informations. 17.05 Reflets universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse. 21.40 Passeport pour l'inconnu. 22.20 Inter-mède musical. 22.30 Informations. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e Programme : 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine Pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Masques et musique. 21.15 Divertimento. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe jazz. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Chronique de jardinage. 14.30 Mélodies populaires d'Amérique latine. 15.05 Tiré du recueil de l'Orchestre G. Melachrino. 16.05 La façon de nourrir les oiseaux. 16.30 Orchestre récréatif. 17.30 Pièce. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 20.15 Mélodies d'Ivor Novello. 20.35 The Sorcerer, ouverture. 20.45 Mélodies d'I. Novello. 21.00 Concert Strauss. 21.30 Eminences grises.

22.05 Pages de Lully. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.25 Pour les amateurs de jazz.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons. 13.10 Feuilleton. 13.20 Trio No 2, Schubert. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Les chansonniers de Jerko Tognola. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Première rencontre... 18.30 Chants d'Italie. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Guitare. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Contrastes. 20.30 Disques. 20.45 Le Radio-Orchestre. 21.30 Chronique musicale. 21.45 Chansons. 22.05 Petit Guide pour les usagers de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Sur deux notes. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

VENDREDI

SOTTENS : 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 Pièces pour clavecin. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Pièces en concert. 10.00 Informations. 10.05 Messe à l'usage des paroisses. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Apothéose de Lull (extraits). 11.00 Informations. 11.05 Spécial-Neige. 12.00 Informations.

BEROMUNSTER : Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Concert. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Sonate, Saint-Saëns. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Trois Pièces. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Pour les skieurs.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00. — 6.35 Réveil en chansons. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Profils d'artistes lyriques. 12.00 Musique variée.

TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

Emissions nouvelles

Elles sont donc assez rares dans la nouvelle grille des programmes de la TV romande. Améliorer une ancienne émission est parfois mieux que d'en créer de toutes pièces une nouvelle. Nous aurons donc l'occasion de parler avec une plus grande attention de ces nouveautés; contentons-nous aujourd'hui de premières remarques.

— Objectif 6000, le nouveau jeu (chaque dimanche) conserve le même principe que Banco, une sorte de quitte ou double. Mais les améliorations sont évidentes: le spectateur peut enfin participer au jeu; visuellement le spectacle promet d'être plus riche.

— Lettres suisses (lundi 8 janvier) est une bonne surprise. Guy Ackermann a lu la Mer à cœur ouvert et pose ainsi de bonnes questions. Claude Frochoux a lu Histoires secrètes, d'André Champ; il peut ainsi raconter (relativement mal) une scène du livre. Tous ceux qui sont invités à parler de Charles Cingria ont lu une partie au moins de son œuvre: il est vrai que les animateurs de l'Age d'homme font une entrée en force dans cette nouvelle émission. Voilà qui nous change agréablement de la désinvolture de l'animateur d'En toutes lettres.

— L'an dernier, en fin de soirée, Roland Bahy, de temps en temps, et pendant trente minutes, animait Téléforum. On lui donne maintenant 10 minutes, mais à 19 h. Téléforum se nomme Affaires publiques (chaque mercredi). Nous hésitons à parler d'une véritable émission nouvelle. Il n'en reste pas moins que le progrès est évident par le seul changement de l'heure. Roland Bahy, bien que donnant une impression de gêne, est désormais sûr de lui, sérieux, attentif, habile à diriger

discrètement une discussion. On parlait hier soir de rabais sur les pneus avec l'habituelle enquête faite dans la rue, mais annoncée clairement comme un jeu qui permit aux deux orateurs de se référer à diverses déclarations. Chacun tomba d'accord pour trouver la situation anormale. Mais un accord large ne suffit pas pour faire changer les choses. Les deux orateurs auront pourtant donné de bons conseils au consommateur. Le garagiste présent a été victime en fin d'émission, d'une légère agression de la part de son partenaire: il en a semblé blessé; il ne méritait pas cela.

— Il serait faux d'appeler aussi émission nouvelle, une série nouvelle de science fiction. Avec Première épreuve (mardi soir), dans la série Les envahisseurs commence une série étrange, inquiétante, forte de sciences fiction presque réalistes. A conseiller aux amateurs! L'heure de présentation nous semble bien choisie, qui doit en tout cas éviter de mettre les enfants en présence de ces séries. — Dans Le 5 à 6 des jeunes, émission souvent contestable, signalons l'introduction d'un nouveau sujet, La science est à vous, consacré aux vaisseaux de l'Espace, où un vulgarisateur, M. Albert Gaide (encore mal à l'aise) explique verbalement mais surtout à l'aide de documents filmés, certains aspects de la science moderne. Voilà qui devrait passionner les jeunes, surtout les garçons fascinés par l'aventure scientifique. Cela vaut mieux, tellement mieux, que les feuilletons qu'on leur offre trop souvent.

Puisent ces premières remarques positives être confirmées par les émissions suivantes.

F. L.

Lettre de deux physiciens neuchâtelois au directeur de la Radio suisse romande

Monsieur le Directeur,

Pour l'émission « Carillon de minuit » diffusée le dimanche 31 décembre 1967 entre 23 h. et 24 h., la Radio Suisse romande avait pris contact avec le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, M. Bonanomi, afin de lui demander d'exprimer le point de vue d'un homme de science sur le temps. Il sembla positif à ce dernier d'inviter un physicien théoricien à participer avec lui à cette émission de façon à élargir le débat au-delà de la mesure du temps qui est sa propre spécialité. C'est ainsi que M. Bonanomi s'adressa au groupe de Physique théorique de l'Université de Neuchâtel, lequel accepta ce travail. Après de longues discussions qui permirent de clarifier quelques idées relatives à l'écoulement du temps, un exposé simple mais encore scientifiquement correct fut élaboré par ce groupe qui nous déléguera tous deux à l'émission proprement dite. Deux heures de travail avec M. Bonanomi furent encore nécessaires pour mettre au point définitivement les cinq minutes d'émission qui nous étaient imparties.

Tout s'était donc fort bien passé jusque-là, mais la situation changea avec l'intervention du reporter de la Radio Suisse romande. Ce dernier, après audition de notre enregistrement préliminaire, émit tout d'abord des critiques admissibles relatives à la forme puis mit en cause le fond même du sujet en prétendant que nous avions surestimé l'attention et le niveau du public.

Il aurait été plus important, nous semble-t-il, de réaliser à ce moment-là la liaison avec le studio, liaison qui ne fut jamais obtenue. Devant cet état de fait le reporter fit alors un enregis-

trement qu'il tenta apparemment de transmettre depuis le poste de Neuchâtel, mais sans succès.

En fait, nous pensons maintenant que l'échec de cet ultime tentative est plutôt heureux, car l'enregistrement réalisé n'était plus qu'une mauvaise caricature de l'exposé original à la suite des interventions du reporter.

Oubliant le travail et la disponibilité finalement inutiles qu'elle exigea, de nous, cette expérience malheureuse nous incite à poser les questions suivantes:

a) un reporter peut-il préjuger de l'attention et de la qualité des auditeurs?

b) est-il en droit, par une espèce de censure qui n'ose avouer son nom et trouve son excuse dans la médiocrité postulée du public, de faire perdre presque tout son sens et son intérêt à l'interview qu'il est chargé de réaliser?

c) si même ce reporter a raison quant au niveau de ses auditeurs, un tel nivellement par le bas est-il justifié?

d) dans notre cas particulier les ennuis techniques qui empêchèrent la liaison ont-ils été réels ou simulés dans le but d'éviter la diffusion d'une émission jugée inadaptée?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

E. LAMBERT E. VIENNET.

● LE POINT. — L'émission de ce soir sera en partie consacrée à Mme Vlachou, directrice de deux quotidiens grecs qui se sont sabordés au moment du coup d'Etat.

LES PIERREAFEU

Cosmopress



Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN





Aidez-vous vous-même
puisque les autres se dérobent

Luttez contre le renchérissement
avec votre porte-monnaie,
par conséquent,
achetez à **MIGROS!**

BAISSES! BAISSSES!

VONCAFÉ ***

extrait soluble de café lyophilisé
le verre de 50 gr. net

2.10

VONCORÉ

extrait soluble de café et de chicorée
pour votre café au lait

la boîte de 150 gr.

2.50

Cake « Biscuit »

le plus apprécié
parmi notre riche assortiment

la pièce de 440 gr.

1.10

Offre spéciale!

Fromage « Fynbo »

un délicieux fromage du Danemark

le ½ kg. **2.10**

MIGROS



Salon de coiffure
Charles Wehrli

Dames

Messieurs

Parfumerie

Postiche

Numa-Droz 149 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 2 44 62

NOUVEL HORAIRE 1968

Lundi	FERMÉ
Mardi	} le matin de 7 h. 45 à 11 h. 30 l'après-midi de 13 h. à 19 h.
Mercredi	
Judi	
Vendredi	
Samedi	ouverture à 7 h. 30, fermeture à 17 h. sans interruption.

MESDAMES... Profitez de notre service individuel sur rendez-vous.



Hôtel des Platanes
Chez-le-Bart (NE)

Tél. (038) 6 79 96

PARC POUR AUTOS — JEUX DE QUILLES AUTOMATIQUES
BELLE TERRASSE

SALLES POUR SOCIÉTÉS, BANQUETS, NOCES, etc.
AU CARNOTZET: raclettes et fondues

Spécialités de la chasse
Poissons du lac

CUISINE SOIGNÉE — CAVE RÉPUTÉE

y venir, c'est y revenir

Giuliano
3 61 61

RESTAURANT-TAVERNE-BAR

fermé tous les mardis

Salle réservée pour toutes réceptions

Gares de
La Chaux-de-Fonds
et Le Locle



SAMEDI 13 JANVIER

Genève-Servette -
La Chaux-de-Fonds

Flèche rouge
spéciale - 1re classe

Service de restauration ambulante

Transfert en car spécial à Genève

Le Locle dép. 17.35 arr. 01.30

La Chaux-de-Fonds dép. 17.50 arr. 01.14

Genève arr. 19.42 dép. 23.15

Prix du voyage

y compris le transfert: **Fr. 28.-**

Délai d'inscription:
samedi 13 janvier, à 10 heures

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds
Salle de Musique

Lundi 15 janvier, à 20 h. 15

Septième concert de l'abonnement

YEHUDI MENUHIN

violoniste

HEPHZIBAH MENUHIN

planiste

Prix des places: **Fr. 8.- à 16.-**

SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

Mercredi 17 janvier, à 20 h. 15

à l'amphithéâtre

CONFÉRENCE

Bernard DORIVAL

conservateur du Musée national

d'art moderne de Paris

LA PEINTURE FRANÇAISE

DE GAUGUIN A L'ART ABSTRAIT

avec clichés photographiques

Entrée gratuite pour les membres

des sociétés organisatrices sur pré-

sentation de la carte de membre;

pour le public, une cinquantaine de

places à Fr. 4.- à 3.-; étudiants,

élèves, apprentis Fr. 1.- (taxes en

plus); location à la Tabatière du

Théâtre dès le jeudi 11 janvier.

Couvrez vos besoins d'argent auprès

d'une banque connue:

ZENTRUMBANK

Talstrasse 82, 8001 Zurich

Expres: 051-27 43 35

Veuillez adresser, sous pli discret, les

documents concernant les crédits en es-

pèces à:

Nom: _____ 41

Rue: _____

Localité: _____

AIDE-COMPTABLE

expérimenté(e) est cherché(e)

pour entrée immédiate ou à con-

venir. Personne aimant les chif-

fres serait mise au courant. Bon

salaire.

Offres sous chiffre DF 313, au

bureau de L'Impartial.

Avec des spätzlis

un délicieux civet de chevreuil cuit vous
est offert, au buffet chaud de nos suc-
cursales Léopold-Robert 56a et rue du
Temple au Locle. Cette fin de semaine
chez

Bel

A VENDRE
quelques

tapis
d'Orient
anciens

Miorini, tapisserie -
décorateur, Chavan-
nes 12, 2000 Neuchâ-
tel, tél. (038) 5 43 18

A remettre, cause
départ

appartement

4½ pièces.
Fr. 340.- plus char-
ges.
Plaz 40.
Tél. (039) 3 55 31.

A remettre
horlogerie-bijouterie

à Genève, centre,
Fr. 12 000.-. Affai-
re intéressante pour
horloger-rhabilleur.

Tél. (022) 32 15 69.

L'ACTUALITÉ SUISSE

**Dans le canton de Fribourg
Trois incendies: des centaines
de milliers de francs de dégâts**

● A 12 h.20, le feu a éclaté à la maison de M. Ernest Hostettler, à Fraschels, qui comprenait également une grange et une écurie. La grange est complètement détruite ainsi que les combles de la maison d'habitation. Les dégâts d'eau sont aussi élevés que ceux du feu. On compte quelque 150.000 francs de dégâts.

● A 19 h.40, le feu prenait à Fribourg, au boulevard de Pérolles, dans les dépôts d'une papeterie-librairie dont le magasin de vente se trouve au rez et qui communique par un escalier intérieur avec ceux-ci. Le feu a trouvé dans le papier un aliment facile. Cependant, le sinistre a pu être circonscrit bien que le feu, l'eau et la fumée aient anéanti tout le stock du commerce. Deux personnes dans la soixantaine qui se trouvaient au dernier étage de l'immeuble et qui avaient

au début de l'incendie refusé de quitter leur appartement à cause de la fumée que se dégageait dans l'escalier, ont dû finalement être évacuées de façon spectaculaire par la grande échelle.

Malgré la basse température qui régnait hier soir en ville de Fribourg, un vaste attroupement de badauds s'était formé devant l'immeuble dont les flammes jaillissaient par les fenêtres. Les dégâts seraient supérieurs à 100.000 fr. Notons qu'il s'agit de la librairie Meyer.

● A 20 heures, c'était au tour de la ferme de M. Gustave Clément, à Ependes, bâtiment rénové il y a quelque temps, d'être la proie des flammes.

Elle fut entièrement consumée. Dans ce cas comme dans les précédents, on ne connaît pas encore les causes du sinistre. (mp)

**L'Oberland favorable à l'implantation
d'un aéroport dans la région de Berne**

Les députés au Grand Conseil, représentant l'Oberland bernois, se sont réunis à Spiez, avec les représentants de la Chambre de l'économie publique de cette région, de la Société de développement de l'Oberland bernois, des milieux hôteliers et du Syndicat d'initiative d'Interlaken, afin de s'occuper de la question de l'emplacement du futur aéroport bernois.

L'assemblée est unanimement d'avis que le développement du tou-

risme dans le canton de Berne, en général, et dans l'Oberland en particulier, dépend de bonnes liaisons aériennes. Les représentants des milieux intéressés demandent aux autorités bernoises de mettre tout en œuvre pour que la région de Berne dispose d'un aéroport lui permettant d'être en contact avec l'extérieur et permettant des liaisons constantes avec les régions de vacances et de détente de l'Oberland. (ats)

SPORTIFS TCHÈQUES: AUCUNE PRESSION

La presse a récemment annoncé que trois joueurs tchécoslovaques de hockey sur glace qui, à Thoun, avaient demandé asile à la Suisse, se sont décidés à rentrer en Tchécoslovaquie. Au Département fédéral de justice et police, on précise qu'après avoir présenté leur demande d'asile à Thoun, ces trois Tchèques ont été logés à Berne selon les instructions de la division fédérale de police. S'ils se sont résolus à rentrer dans leur patrie, ils l'ont fait librement et sans être influencés par personne. Diverses circonstances les ont déterminés à agir de la sorte. D'une part, ils avaient tous trois laissé leur famille dans leur pays. Ils semblent en outre s'être fait de fausses idées sur les possibilités de gagner leur vie en tant que joueurs de hockey sur glace. Leur décision

a été dictée par ces motifs, de même que par l'incertitude qui est le lot de chaque réfugié, sans que les intéressés aient été l'objet d'une pression quelconque de la part des services de la police cantonale chargée de leur audition. (ats)

**Un médecin suisse
au Vietnam**

Le professeur Louis Nicod, médecin-chef de l'hôpital orthopédique de la Suisse romande, vient d'être appelé par l'Organisation mondiale de la Santé en qualité d'expert-consultant au Vietnam du Sud, pour la réhabilitation, tant sur le plan opératoire que sur celui de la rééducation, des victimes civiles de la guerre. (ats)

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'INDUSTRIE SUISSE DES SPIRAUX RAJEUNIT SES CADRES

En quelques mois, l'industrie des spiraux a enregistré plusieurs déficiences importantes, dans ses cadres. Début octobre, Nivarox S.A. perdit son administrateur-délégué, M. le professeur Reinhard Straumann. Peu après, M. Louis Huguenin, administrateur-délégué de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, exprimait le voeu de réduire sensiblement son activité pour raison de santé. Enfin, M. Paul Baehni, directeur de la succursale bernoise de la même société, faisait valoir ses droits à la retraite.

Appelés à remplacer trois chefs à la fois, ASUAG et les autres dirigeants de la branche saisirent l'occasion pour procéder à une réorganisation partielle de l'industrie, dans le double but de renforcer sa concentration et accroître son dynamisme. Les décisions prises à ce jour sont les suivantes:

Si M. Louis Huguenin renonce au poste d'administrateur-délégué des Fabriques de Spiraux Réunies, il conserve encore ses mandats dans les Conseils d'administration de cette société, de Nivarox S.A., de Virola S.A., des Fabriques de Balanciers Réunies et de la Fabrique Nationale de Ressorts. Grâce à cette formule transitoire, les différentes entreprises intéressées continueront de bénéficier de la grande expérience de M. Huguenin, dans lequel chacun s'accorde à reconnaître l'une des plus fortes personnalités des branches annexes de l'horlogerie.

De son côté, M. Paul Baehni se retire de la direction de l'usine bernoise des Fabriques de Spiraux Réunies tout en restant membre du Conseil d'administration de la société, ain-

si que de Virola S.A. et de la Fabrique Nationale de Ressorts. Ici, également, les dispositions voulues ont été prises pour que M. Baehni maintienne des contacts précieux avec les entreprises auxquelles il a consacré sa carrière.

Dans la nouvelle organisation de l'industrie des spiraux, M. Alain Grisel, directeur de Nivarox S.A., conserve sa fonction antérieure à titre provisoire, mais prend la direction générale de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies. Ceux qui connaissent sa vivacité d'esprit, son sens des affaires et sa capacité de travail ne douteront pas que l'industrie suisse des spiraux prendra, sous son impulsion, la physionomie désirée par ses principaux actionnaires.

M. Thomas Baehni, jeune et brillant ingénieur, prend la relève de son père à la direction de la fabrique bernoise de spiraux.

De son côté, M. Georges Flury est nommé directeur de l'usine de La Chaux-de-Fonds.

Les nouvelles attributions de M. Alain Grisel à la tête des Fabriques de Spiraux Réunies exerce inévitablement des répercussions dans la maison contrôlée de St-Imier, Nivarox S.A., où M. Charles Stampfl est confirmé dans ses fonctions de directeur-adjoint alors qu'un horloger talentueux, M. Erwin Girard est promu sous-directeur.

Comme on le voit, c'est bien une réorganisation en profondeur et un rajeunissement considérable qui viennent de s'opérer dans l'industrie des spiraux et ceci dans l'intérêt général de l'horlogerie suisse.

E. D.

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

**Les courses féminines de ski à Grindelwald
N. Greene triomphe, F. Bochatay troisième**

Les courses internationales féminines de Grindelwald ont débuté mercredi par une victoire de la Canadienne Nancy Greene, gagnante de la Coupe du monde 1967, qui a devancé la Française Marielle Goitschel et la Suisseuse Fernande Bochatay. Dans le premier slalom géant de Grindelwald (le second aura lieu vendredi), la Canadienne a battu sa grande rivale Marielle Goitschel de 50 centièmes et Fernande Bochatay de 74 centièmes. Les résultats d'Oberstaufen ont donc été entièrement confirmés puisque parmi les trois premières, on retrouve les deux gagnantes des deux premières épreuves de l'année et Nancy Greene, qui avait chaque fois terminé troisième en Allemagne.

Des favorites éliminées

Quatre skieuses du premier groupe ont été éliminées par des chutes — la Suisseuse Madeleine Wuilloud, l'Autrichienne Olga Pall et les Américaines Penny MacCoy et Wendy Allen. Parmi les autres concurrentes victimes de chutes, on trouve l'Américaine Susan Chaffee et l'Allemande Christel Laprell. La Suisseuse Anneroesli Zryd a pour sa part été disqualifiée pour avoir manqué une porte (de même d'ailleurs que la Française Christine Béranger). Sans cela, elle aurait pris la onzième place.

**Les deux Jurassiennes
tombent**

Les deux représentantes du Giron jurassien, Cathy Cuhe de Saint-Imier et Isabelle Girard du Locle, ont été éliminées à la suite de chutes. Ce sont là choses normales car il n'y a pas d'autres solutions pour des skieuses partant dans le troisième groupe que de «foncer». C'est à ce prix, mais à ce prix seulement, que l'on parvient à se faire un «nom» si l'on passe...

L'avis des Suissesses

Madeline Bochatay se plaignait de crampes aux jambes et de douleurs dans le dos après l'arrivée. Très satisfaite de son résultat, elle pense qu'avec un meilleur dossard (elle avait le No 15) elle aurait pu faire mieux, car au moment de son passage, la piste était déjà creusée.

Madeline Wuilloud: dans le premier tiers du parcours, elle alla trop vite, ne put se contrôler et sortit de la piste. Catherine Cuhe a fait une faute à la 4e porte, s'est déconcentrée puis abandonnée. Isabelle Girard a abandonné à la suite d'une chute, se plaignait de douleurs à la nuque et à une épaule.

Classement

1. Nancy Greene (Can) 1'23"29;
2. Marielle Goitschel (Fr) 1'23"39;
3. Fernande Bochatay (S) 1'24"13;
4. Gertraud Gabl (Aut) 1'25"16;
5. Florence Steurer (Fr) 1'25"39;
6. Divina Galica (GB) 1'25"42;
7. Kiki Cutter (EU) 1'25"83;
8. Rosi Mittermaier (Al) 1'26"18;
9. Burgl Paerbinger (Al) 1'26"21;
10. Isabelle Mir (Fr) 1'26"96. — Puis: 25 Vreni Inaebnit (S) 1'30"23; 27. Rita Hug (S) 1'30"66; 38. Gret Heftl (S) 1'33"16; 40. Monique Vaudroz (S) 1'33"53; 41. Ruth Leuthard (S) 1'33"59; 50. Kaethli Buhler (S) 1'36"20; 59. Margrit Burgener (S) 1'42"88.

**Erika Schinegger
retour à la compétition**

Erika Schinegger, championne du monde de descente, participerait ce printemps aux dernières courses de la saison de ski alpin, affirme le journal viennois «Neue Zeitung». Le quotidien rapporte que la mère de la skieuse autrichienne aurait déclaré à un reporter du journal qu'Erika Schinegger aurait subi avec succès une première opération et se soumettrait prochainement à une autre intervention à la clinique universitaire d'Innsbruck. «Ensuite, tout ira bien et Erika pourra de nouveau participer aux compétitions» aurait ajouté sa mère.

Des Grecs à Grenoble

Cinq skieurs grecs (disciplines alpines) ont été sélectionnés pour participer aux 10es Jeux olympiques d'hiver à Grenoble. Ils se prépareront à Chamonix sous la direction de l'entraîneur français Jacques de Piersan. Par ailleurs, le comité olympique grec a annoncé que la Grèce sera représentée aux prochains Jeux olympiques de Mexico dans les disciplines suivantes: athlétisme, natation, lutte, boxe, yachting, haltérophilie, tir, waterpolo et basketball.

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort, et qui-convainc vit et croit en moi ne mourra jamais.

Jean XI, v. 25-26.

Madame Valy Milek, à Berlin,
Madame et Monsieur Silva Ramschad et leur petite Jasmine, à Berlin,
Madame Rose Bullard,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Jean ZYSSET**

leur cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, mardi soir, dans sa 47e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 12 janvier.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire:

RUE DU DOUBS 77.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher père et grand-père.

Monsieur et Madame André Dellenbach-Graf et leur fils, à Genève;
Monsieur et Madame Louis Dellenbach-Lampert et leurs enfants, à Annemasse;
Monsieur et Madame William Dellenbach et famille, au Cap (Afrique du Sud);
Madame et Monsieur Numa Hertig-Dellenbach, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Arnold DELLENBACH**

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection mardi, dans sa 76e année, des suites d'un accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 12 janvier à 14 heures, sans cérémonie religieuse, selon le désir du défunt.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile:

RUE DES CRETETS 102.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le soir étant venu, le Maître dit: Passons sur l'autre rive.

Les familles Porret, Perret, Daulte, Tschanz, Zimmermann, Allenbach, Jeanmaire, Chopard et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve

**Emile ZIMMERMANN
née Berthe Porret**

leur chère et regrettée belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 80e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 12 janvier.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire:

RUE JAQUET-DROZ 31.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Demeure tranquille te confiant en l'Eternel et attends-toi à Lui. Psaume 37, v. 7.

Repose en paix chère épouse.

Monsieur Adrien Meylan,
Madame et Monsieur André Huguenin - Perret, leurs enfants et petit-enfant,
Monsieur et Madame Henri Badet-Welek, leurs enfants et petits-enfants,

Madame Jeanne Meylan:
Madame et Monsieur André Steiner-Meylan,

Monsieur et Madame Robert Meylan et leur fille, à Peseux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

**Adrien MEYLAN
née Marguerite Perret**

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mercredi, dans sa 60e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 janvier 1968.

L'incinération aura lieu vendredi 12 janvier.

Culte au crématoire, à 15 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire:

RUE DE LA PAIX 109.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Direction et le personnel de l'USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSAGE D'OR

à Genève

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Arnold DELLENBACH**

père de M. André Dellenbach leur employé et cher collègue

Mort du président d'Afrique du Sud

Le Dr Theodoros Ebenazar Donges, président de la République sud-africaine, qui vient de mourir des suites d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 69 ans, était un brillant avocat qui avait mérité dans les milieux parlementaires le surnom de « langue d'argent ».

Elu président de la République le 28 février dernier contre le candidat de l'opposition, le Dr Donges devait prendre possession de ses fonctions le 31 mars, succédant ainsi à M. Charles C. R. Swart, qui s'était retiré de la magistrature suprême pour des raisons de santé.

C'est seulement trois mois après cette élection qu'il a été atteint d'un hémorragie cérébrale dont il ne s'est pas remis. (afp)

L'échec de la cinquième opération du cœur est dû à la petitesse de l'organe greffé

Pendant huit heures dans la nuit de mardi à mercredi, M. Louis Block est resté sur une table d'opération à l'hôpital Maimonides de Broocklyn pendant qu'on enlevait son cœur malade pour le remplacer par celui d'une femme de 29 ans décédée un peu plus tôt d'une lésion cérébrale. C'était la cinquième greffe du cœur pratiquée sur un être humain et c'est celle qui a exigé le plus de temps à ce jour. L'opération a été faite par une équipe de 22 médecins et infirmiers placée sous la direction du Dr Adrian Kantrowitz. Le patient est mort hier matin, sept heures après la fin de l'opération.

Les médecins de l'hôpital attribuent la mort au fait que le cœur greffé était trop petit pour assurer une irrigation suffisante des organes vitaux.

Le communiqué publié dit : « Nous avons eu le sentiment que le problème le plus important venait de la capacité de débit du cœur transplanté et du mauvais état des poumons résultant de la longue maladie cardiaque du patient. »

« L'équipe médicale a fait un effort courageux et méritoire. Cette expérience nous a beaucoup appris et nous fondons encore de grands espoirs sur cette méthode de transplantation. »

Kasparnak : amélioration considérable

L'état de santé de M. Kasparnak, l'ouvrier sidérurgiste qui a fait l'objet de la quatrième greffe du cœur

s'est considérablement amélioré, bien qu'il continue d'être considéré comme critique.

Dans la nuit de mardi à mercredi, M. Kasparnak s'est assis à plusieurs reprises sur le bord de son lit, les jambes ballantes. Cet exercice avait été recommandé par les médecins pour activer la circulation du sang chez le patient.

Blaiberg : état excellent

L'état du Dr Philip Blaiberg reste « excellent ».

Le patient continue à faire des progrès réguliers et les médecins pensent qu'il pourra, sauf complication, rentrer chez lui dans une quinzaine de jours.

Greffe d'une valvule de veau

Les chirurgiens israéliens de l'hôpital Beilinson, de Petah-Tikva, dirigés par le Dr Martis Lévi, ont greffé la semaine dernière à une jeune femme atteinte de rhumatisme cardiaque, une valvule prélevée sur le cœur d'un veau âgé de deux mois. (upi, afp)

M. Bowles s'est entretenu avec le prince Sihanouk



Les entretiens entre le prince Sihanouk et M. Bowles, envoyé personnel du président Johnson, ont donné un bilan très positif. (bétino AP)

A l'issue de son entretien d'hier avec l'envoyé de Washington au Cambodge, M. Chester Bowles, le prince Norodom Sihanouk a indiqué que les Etats-Unis acceptaient que la Commission de contrôle intensifie ses activités et multiplie ses enquêtes sur toutes les infiltrations étrangères au Cambodge qui lui auraient été signalées. Les Etats-Unis, de leur côté, demanderont probablement aux Soviétiques et aux Polonais, qui s'y sont jusqu'ici opposés, un renforcement de la commission.

M. Chester Bowles a indiqué à son hôte que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'user du « droit de suite » en territoire cambodgien, qu'ils respectaient la neutralité du Cambodge, et qu'ils comptaient sur le gouvernement de Phnom Penh pour protéger son territoire contre toute ingérence étrangère — nord-vietnamienne ou vietcong, notamment. De leur côté, les Etats-Unis soumettront au Cambodge leurs informations sur d'éventuelles infiltrations ou installations de camps vietcongs en territoire khmer.

« J'enverrai, a dit le prince Si-

hanouk, mes troupes ou la Commission internationale de contrôle pour enquêter et prierai les forces intruses de partir. Je ne dénoncerai pas publiquement ces incursions pour préserver notre amitié avec les Vietnamiens, à moins qu'ils ne refusent de quitter notre territoire.

Le premier ministre cambodgien a par ailleurs indiqué que les Etats-Unis refusaient toujours de reconnaître les frontières du Cambodge, ne voulant pas de difficultés avec la Thaïlande et le Sud-Vietnam.

En ce qui concerne enfin la guerre du Vietnam, le prince Sihanouk a déclaré que les Etats-Unis et le Cambodge n'étaient pas « sur la même longueur d'onde ». Il a demandé un arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam, poursuivant :

« Mon avis est qu'il vaut mieux laisser les Vietnamiens s'occuper de leurs propres affaires et proposer une neutralisation de leur pays sur le plan extérieur. Il conviendrait aussi d'attacher une importance au programme du FNL du Sud-Vietnam. Mais j'ai l'impression que les Américains et les Vietnamiens sont d'accord pour continuer à se battre ». (upi)

La grande colère de l'hiver ne faiblit pas: l'Europe grelotte

Sur trois continents, accompagnés parfois de tempêtes de neige, le froid sévit avec rigueur.

Au Canada, la vie s'en trouve en partie désorganisée. En Europe, les inondations affectent les régions du sud-ouest de l'Angleterre épargnées jusqu'ici par le gel. Partout neige et gel perturbent la circulation des trains et des voitures.

La France n'est guère mieux lotie. A Paris il fait — 10 degrés et la Seine monte toujours. Son niveau a atteint hier matin 4,50 mètres et on prévoit pour aujourd'hui 4,90 mètres. La côte d'alerte sera alors dépassée et les ports de la capitale se trouveront submergés. Mais il s'en faut encore de trois mètres avant que les riverains soient menacés. Toute circulation sur les berges a cessé.

Le froid s'est également étendu à la plus grande partie des régions européennes de l'URSS. Dans la capitale même, on a enregistré — 22 degrés. Il fait particulièrement froid dans les républiques baltes. Dans la région de Mourmansk, le thermomètre a marqué dans la journée — 35 degrés. En Crimée on a enregistré — 10 degrés.

En Allemagne, c'est dans l'est qu'il fait le plus froid.

En Finlande, dans le nord du pays, le thermomètre est descendu jusqu'à — 35 degrés.

En Autriche, on signale des chutes de neige importantes et on craint des avalanches.

En Italie, il a neigé sur tout le pays, jusqu'à certaines régions de Sicile. (afp, upi)

La France négocie avec la Chine

La France est en train de négocier une livraison de 500.000 tonnes de blé à la Chine populaire. La Commission exécutive des communautés a accepté de compenser à concurrence de 62,95 dollars la tonne le manque à gagner dont souffriront les exportateurs français en raison de la différence entre le prix des céréales au sein du Marché commun et le prix que sera vendu le blé à la Chine. On note que ces subsides excèdent de trois dollars par tonne la somme que la commission avait auparavant autorisée par la Commission pour les exportations de blé vers les pays extérieurs au Marché commun.

Le contrat, toutefois, n'est pas encore signé et beaucoup s'en faut : les Chinois désirent en effet payer leur blé partiellement en argent et partiellement en viande de porc, mais les Français ne veulent accepter que de l'argent, en raison des difficultés qu'ils auraient à écouler la viande chinoise.

Les partenaires de la France dans le Marché commun ne sont pas particulièrement satisfaits de l'affaire : en novembre dernier, en effet, ils autorisaient la France à constituer un stock de blé de 150.000 tonnes pour régulariser les prix au sein de la communauté. La constitution du stock avait été partiellement financée par le Fonds agricole de la CEE.

Une partie des livraisons à la Chine devant être prélevées sur ce stock, les partenaires de la France se plaignent de ce que les Français bénéficient deux fois des subsides sur le même produit. (upi)

LE TELEPHONE DE NOTRE CORRESPONDANT A PARIS

La France et Israël

Les relations entre la France et Israël retiennent beaucoup plus l'attention des observateurs politiques que la demande de réunion de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, qui a bien peu de chances d'aboutir. En effet, la publication de l'échange de lettres entre M. Ben Gourion et le général de Gaulle a un très grand retentissement.

A l'ardent plaidoyer en faveur de son pays adressé par l'ancien premier ministre israélien au président de la République française, qui avait tenu des propos considérés comme désobligeants envers le peuple juif au cours de sa conférence de presse du 27 novembre, le général de Gaulle a répondu en répétant ce qu'il avait déjà dit au grand rabbin de France le 1er janvier : c'était plutôt un « éloge » de dire des juifs qu'ils étaient « dominateurs ».

Le général affirme à M. Ben Gourion qu'il considère toujours Israël comme un pays « ami et allié », dont il se serait porté au secours s'il avait été attaqué. Mais il lui reproche d'être passé à l'offensive contre les pays arabes, auxquels il témoigne de nouveau son amitié. Il recommande enfin aux Israéliens d'évacuer les territoires occupés, moyennant quoi l'Etat hébreu devrait être reconnu par

les pays arabes, sa sécurité devrait être garantie internationalement, ainsi que ses droits de libre navigation dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez.

Les opinions sont partagées sur cette réponse. On considère généralement que le général de Gaulle, en s'adressant au grand rabbin Kaplan et en répondant à M. Ben Gourion, a voulu atténuer certains propos assez durs à l'égard des juifs, car il s'était rendu compte de l'effet déplorable qu'ils avaient eu aussi bien à l'étranger qu'en France. Or, l'influence des Israélites reste forte dans le monde.

UNE POSITION CRITIQUE

Mais cela n'empêche pas le chef de l'Etat français de maintenir sa position critique à l'égard des Israéliens. Il les considère comme agresseurs et il demande leur retrait des territoires occupés, ce qui serait nécessaire pour rétablir la paix, alors que Tel Aviv est d'une opinion tout à fait différente.

Ce qui intéresserait le plus les Israéliens, c'est de recevoir les cinquante « Mirage » qui leur avaient été promis par la France, qu'ils avaient partiellement réglés, mais sur lesquels le général de Gaulle a

mis l'embargo lors des événements de juin dernier.

Israël a-t-il reçu 22 de ces avions deux jours avant l'ouverture des hostilités, comme l'a annoncé M. Clostermann, député gaulliste au cours d'une émission de la TV allemande ? Le ministre des armées l'a démenti. On sait seulement que quelques heures avant le conflit, quatre avions de la compagnie El Al ont atterri à Bordeaux, pour y prendre des missiles, de l'armement et des pièces de rechange destinés à l'armée de l'air israélienne.

Si l'information de M. Clostermann devait se révéler exacte, en dépit des démentis officiels, le prêt d'avions n'aurait pu provenir que de l'armée de l'air française, ce qui serait grave si elle avait agi d'elle-même et le serait moins si elle avait été couverte par le gouvernement.

Ce serait toutefois surprenant, étant donné ce que l'on sait de l'opinion du général de Gaulle. Il continue à blâmer Tel Aviv, mais il s'efforce de rendre moins pénibles les retombées de cette grave affaire. Heureusement pour Israël, les Etats-Unis lui fourniraient l'armement nécessaire si l'équilibre au Proche-Orient était rompu par les sessions d'armes de l'Union soviétique.

James DONNADIEU

Deux morts, 4 blessés en Sardaigne

Deux morts, quatre blessés, une dizaine de contusionnés : tel est le bilan définitif de l'accident de chemin de fer qui s'est produit hier après-midi à l'entrée de la petite gare de Chilivani, près de Sassari. Un train de passagers arrivait de Cagliari, bondé, lorsqu'il est entré en collision avec un convoi de marchandises arrêté sur la même voie. Le mécanicien et un passager ont été tués sur le coup. C'est le premier accident ferroviaire que la Sardaigne connaisse depuis plus de dix ans. (afp)

600 arrestations politiques en Inde

Quelque 600 personnes qui avaient été arrêtées pour des motifs politiques lors de l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, en 1962, puis relâchées, ont été arrêtées à nouveau. Elles tombent toutes sous le coup de la loi approuvée récemment par le Parlement autorisant les détentions sans jugement. Parmi les 600 détenus se trouvent 11 Chinois. (upi)

M. John Gorton a prêté serment hier à Canberra devant le gouverneur général lord Casey comme 19e premier ministre australien. Il succède à M. Harold Holt, disparu tragiquement le 17 décembre dernier. (afp)

UN ÉVÉNEMENT par jour

Directives

Le « Journal de Pékin », organe du comité révolutionnaire de la capitale chinoise, présidé par le ministre de la sécurité, vient de publier un texte que les observateurs ont baptisé : « Les plus récentes directives du président Mao Tsé-toung ».

Celles-ci semblent constituer ce que la propagande chinoise appelle depuis l'automne dernier « le grand plan stratégique de Mao ». En outre, elles apparaissent comme le premier texte attribué officiellement à Mao Tsé-toung depuis la révolution culturelle. Ce dernier les aurait apparemment rédigées pendant et après la tournée qu'il a faite au cours de l'été 1967 dans une partie des provinces.

Ce texte met l'accent, avant tout, sur les cadres, indiquant que le parti communiste chinois va être sauvé par la révolution culturelle.

A première vue, le compromis qu'on pouvait supposer en cours depuis l'automne paraît prendre tournure : le parti sera reconstitué, les cadres retrouveront leurs fonctions et la base de ce même parti rénové se composera non d'étudiants devenus Gardes rouges, ni de soldats, mais bien des « prolétaires classiques » que sont les ouvriers de Changhaï et de Pékin. Ainsi, s'amorcerait la réhabilitation des villes et des sociétés industrielles dans un mouvement qui les châtiât.

D'autre part, si l'on en croit l'agence AFP, le passage indiquant que la situation s'améliorera encore dans quelques mois, demeure la première admission officielle que le déroulement de la révolution culturelle accuse un certain retard par rapport aux prévisions de l'automne dernier.

Selon des textes attribués à Chou En-lai et à d'autres leaders, le programme initial prévoyait, on s'en souvient, qu'une vingtaine de provinces seraient dotées d'un comité révolutionnaire avant la fin de l'année 1966. Or, jusqu'à présent, trois villes seulement et six provinces ont été pourvues d'un tel organisme.

M. SOUTTER

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Les conseils de l'Homme en blanc.
- 5 Au tribunal de police de La Chaux-de-Fonds.
- 7 La lutte contre le feu au Val-de-Travers.
- 9 Collaboration des clubs des patineurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds.
- 11 Début d'incendie à La Neuveville.
- 13 Arts, lettres et musique.
- 14 Cent villageois évacués aux Grisons.
- 17 Le basketball à Fleurier.
- 21 Radio, TV.
- 23 Chronique horlogère.

Prévisions météorologiques

La nébulosité augmentera temporairement et des chutes de neige éparses alterneront avec des éclaircies.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,18.